PROCÈS-VERBAL
DE LA CONFÉDÉRATION
DES FRANÇOIS,
A PARIS,

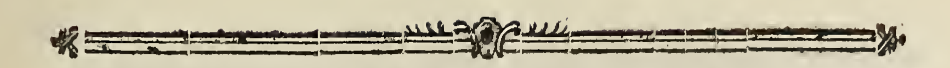
LE QUATORZE JUILLET MIL SEPT-CENT-QUATRE-VINGT-DIX.



A PARIS,

CHEZ J.-R. LOTTIN, Imprimeur-Libraire-Ordinaire de la VILLE, rue S.-André-des-Arcs (N° 27).

1790.



PROCÈS-VERBAL DE LA CONFÉDÉRATION DES FRANÇOIS,

LE QUATORZE JUILLET MIL SEPT-CENT QUATRE-VINGT-DIX.

SÉANCE

Du Samedi 10 *Juillet* 1790.

AUJOURD'HUI dix Juillet mil ſept-cent quatre-vingt-dix, les Repréſentans des Gardes-Nationales députées par les différens diſtricts du royaume, fraternellement réunis, ſur l'invitation de l'Etat-major-général de la Garde-Nationale-Pariſienne, dans la maiſon commune de Paris, pour s'occuper des moyens les plus propres à exécuter les Décrets de l'Aſſemblée-Nationale, & les ordres du Roi concernant le Pacte-Fédératif qui doit avoir lieu le 14 de ce mois,

M. de la Fayette, Commandant-général de l'armée Pariſienne, eſt entré, & a témoigné à l'Aſſemblée combien la Garde-Nationale de Paris s'eſtimoit heureuſe de ſe voir réunie à tous ſes frères d'armes. Le diſcours de M. de la Fayette, les ſentimens qu'il a exprimés ont excité les plus vifs applaudiſſemens.

Et l'Aſſemblée, conſidérant qu'elle ne peut procéder avec ordre ſans Préſident & ſans Secrétaires, a unanimement proclamé M. de la Fayette pour ſon Préſident, qui n'a accepté cette place qu'après les inſtances les plus réitérées; MM. Milanges, du diſtrict de Riom; Lanxade, du diſtrict de Libourne; Fayau, du diſtrict de Montaigu; Vaqué, de celui de Tonneins; Chabot, de celui de Ruffec; Thouron,

de celui de la Rochelle ; d'Herbel, de celui de Mirecourt ; Beau de Baradière, de celui de Castres, ont été nommés Secrétaires.

Attendu l'absence des Représentans de quelques districts, l'Assemblée a arrêté que ces élections ne seroient que provisoires ; & que lesdits Officiers pourroient être changés ou confirmés dans la séance de Lundi prochain.

L'Assemblée ainsi formée est convenue de ce qui suit :

1° Chaque membre de l'Assemblée justifiera de sa mission par un certificat signé des Députés de son district.

2° Il sera fait, au nom de toutes les Gardes-Nationales du Royaume, une députation à l'Assemblée-Nationale & au Roi, pour leur offrir l'hommage de leur respect & de leur reconnoissance.

Et, à cet effet, M. le Président a été prié de se retirer pardevers l'Assemblée-Nationale & le Roi, pour s'informer du jour & de l'heure où ces députations pourroient être admises.

3° Sur le vœu qu'ont exprimé les Représentans des différens districts de partager le service avec l'armée Parisienne (ce qui avoit déjà été demandé par celle-ci à l'Assemblée-Nationale & au Roi, par l'organe de M. de la Fayette) il a été convenu que ce service commenceroit dès demain, & que les trois postes d'honneur seroient, à l'Assemblée-Nationale, chez le Roi, & à la Maison Commune, comme étant le lieu de réunion de toutes les Gardes Fédérées. Ce service sera fait sans distinction de grade : tous les Fédérés desirant être employés en qualité de Fusiliers.

Les détails de ce service ont été confiés à M. le Major général de la Garde-Nationale de Paris.

Plusieurs propositions relatives à M. de la Fayette ont été faites par différens membres de l'Assemblée, & ont été vivement accueillies; & M. le Président, ayant refusé de les mettre aux voix, a levé la séance, & l'a indiquée à demain, six heures du soir.

Signé, LA FAYETTE, *Président*.

Milanges, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

SÉANCE

Du Dimanche 11 Juillet 1790.

Les Commiffaires des Gardes-Nationales, Députés à la Fédération, s'étant réunis, en plus grand nombre qu'hier, à la Maifon Commune, M. le Préfident, à l'ouverture de la Séance, a rendu compte de la miffion dont l'Affemblée l'avoit prié de fe charger auprès de l'Affemblée - Nationale, & du Roi; il a dit que M. le Préfident de l'Affemblée-Nationale lui avoit fixé le jour de mardi, à deux heures, pour recevoir la Députation des Gardes-Fédérées.

M. de la Fayette a ajouté que le Roi avoit indiqué le même jour, pour recevoir auffi la Députation.

M. de Gouvion, Major-général de la Garde-Nationale de Paris, s'eft préfenté au Bureau; & a lû, de la part de MM. les Electeurs de Paris, les deux Lettres fuivantes :

PREMIÈRE LETTRE.

10 *Juillet* 1790.

« MM. les Electeurs de Paris, Meffieurs, perfuadés que la pré-
» fence d'un certain nombre de MM. les Fédérés ajouteroit infini-
» ment à la folemnité du *Te Deum* qu'ils font chanter pour célébrer
» une époque à jamais mémorable, s'adreffent à vous, Meffieurs,
» pour faire parvenir les 581 billets ci-joints à autant de MM. les
» Fédérés, à raifon de 7 par chaque Département.

« Veuillez, Meffieurs, feconder nos fentimens & notre vœu
» auprès de nos frères, & leur exprimer l'attachement de Citoyens
» qui ont eu le bonheur de fervir, des premiers, la caufe de la
» Liberté, qu'ils viennent jurer de maintenir ».

« Nous avons l'honneur d'être avec les fentimens de la plus
» parfaite fraternité, &c.

Signé, *De la Vigne*, & *Moreau de S.-Merry*, Préfidens; *de la Poife*, Commiffaire; *Bellanger*, *de Leutre* & *de Silly*.

SECONDE LETTRE.

11 *Juillet* 1790.

MESSIEURS,

« Meſſieurs les Electeurs ont décidé d'inviter un Député de cha-
» que Département, à leur banquet patriotique. Le local ne leur
» permettant pas d'en inviter un plus grand nombre, nous vous
» prions d'envoyer un Député de chaque Département, ſoit le
» plus ancien d'âge, ſoit ſuivant tout autre choix qui vous con-
» viendra, chez M. de Silly, Commiſſaire des Electeurs, Com-
» mandant de Bataillon, rue du Boulloy, qui remettra, dans l'après
» midi de demain Lundi, un billet à chacun portant le nom de
» ſon Département, &c. ».

Signé, *De Silly*.

M. de Gouvion a prié MM. les Secrétaires de ſe charger de la diſtribution des billets d'invitation, pour la cérémonie qui doit avoir lieu, le 13, dans l'Egliſe Métropolitaine; & MM. les Secrétaires ont fait cette diſtribution par Départemens.

L'ordre de ſervice, pour demain, a été enſuite donné par M. le Major-général, ſur la propoſition de M. le Préſident; l'Aſſemblée, paſſant à l'ordre du jour, eſt convenue qu'il ſeroit fait deux *Adreſſes*, l'une à l'Aſſemblée Nationale, & l'autre au Roi. La rédaction de ces deux *Adreſſes* a été confiée à MM. les Préſident & Secrétaires.

M. le Préſident a indiqué que, demain, l'ordre du jour ſeroit la lecture de la Proclamation du Roi, relative à la cérémonie du 14; qu'on s'occuperoit enſuite de celle des deux Adreſſes à préſenter à l'Aſſemblée-Nationale & au Roi; & que, pour faire connoître au plus grand nombre de nos frères d'armes, ces deux Adreſſes, & avoir leur approbation, on chercheroit les moyens d'indiquer un rendez-vous général.

M. le Préſident a levé enſuite la Séance, & l'a indiquée à demain midi.

Signé, LA FAYETTE, *Préſident*.

Milange, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

SÉANCE

Du Lundi 12 Juillet 1790.

A l'ouverture de la Séance, M. de la Fayette a proposé à l'Aſſemblée d'entendre la lecture de l'ordre de marche pour la Confédération.

CONFÉDÉRATION NATIONALE.

Ordre de marche pour la Confédération, qui aura lieu le 14 Juillet, & diſpoſitions dans le Champ de Mars.

Toutes les perſonnes qui doivent compoſer la marche ſeront rendues, Mercredi 14 Juillet, à ſix heures préciſes du matin, ſur la partie du Boulevard, depuis la porte S.-Martin, où ſera la tête de la marche, juſqu'à la porte S.-Antoine, ſi le cortége tient cette étendue.

Cette marche ſera formée dans l'ordre ſuivant:

Une compagnie de Cavalerie, avec un étendard & ſix trompettes; le Chef & le Major de la Cavalerie marcheront à la tête de ce détachement.

Une compagnie de Grenadiers, ayant la moitié de la muſique & des tambours en tête.

Les Electeurs de la Ville de Paris.

Une compagnie de Volontaires.

L'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune.

Le Comité Militaire.

Une compagnie de Chaſſeurs.

Les Tambours de la Ville.

MM. les Préſidens de Diſtricts.

Les Députés de la Commune pour le Pacte-Fédératif.

Les ſoixante Adminiſtrateurs de la Municipalité, accompagnés des Gardes de la Ville.

Corps de Muſique & de Tambours.

Bataillon des Eléves militaires.

Détachemens des Drapeaux de la Garde-Nationale-Pariſienne.

Bataillon des Vétérans.

Les Députés des Gardes-Nationales des quarante-deux premiers Départemens, par ordre alphabétique.

Le porte-Oriflame.

Les Députés des troupes de ligne.

Les Députés de la Marine.

Les Députés des Gardes-Nationales des quarante-un derniers Départemens, par ordre alphabétique.

Une compagnie de Chaſſeurs volontaires.

Une compagnie de Cavalerie, avec un étendard & deux trompettes, pour fermer la marche.

Les différens Corps, tant Civils que Militaires, trouveront ſur le Boulevard, des écriteaux indicatifs de la place où ils ſe raſſembleront.

Les Militaires députés ne porteront d'autres armes que des épées ou ſabres.

La marche commencera, auſſi-tôt que ces différens Corps ſeront complets.

On ſe formera ſur huit perſonnes de front.

Il ſera remis aux Fédérés de chaque Département, une Bannière portant le nom de ſon Département.

Cette Bannière ſera portée au premier rang, par le Fédéré le plus âgé du Département.

Les Troupes de ligne, à qui il ſera remis une Oriflame, qui ſera portée, au premier rang par le porte-Cornette blanche de France, marcheront dans l'ordre ſuivant :

Les Maréchaux de France, & au milieu d'eux l'Oriflame.

Les Officiers généraux.

Les Officiers de l'Etat-Major de l'Armée.

Ceux

Ceux du Génie.

Les Commiſſaires des Guerres.

Les Invalides.

Les Lieutenants des Maréchaux de France.

Les Députés d'Infanterie, ſuivant le rang des Corps.

Les Députés de Cavalerie, ſuivant le même ordre.

Les Députés des Huſſards, ceux des Dragons & des Chaſſeurs à Cheval.

Enſuite les Officiers généraux, & les Députés de la Marine, ſuivant le rang qu'ils tiennent entr'eux.

La marche ſuivra la portion du Boulevard juſqu'à la rue S.-Denys; les rues S.-Denys, de la Ferronerie, S.-Honoré, Royale, la Place Louis XV (où elle ſera jointe par l'Aſſemblée-Nationale) le Cours-la-Reine, le Quai juſqu'au Pont de bateaux, d'où elle entrera dans le Champ-de-Mars.

Les Pelotons de Drapeaux de la Garde-Nationale-Pariſienne auront été formés ſur trois hommes de front, & marcheront accolés par rang de Diviſion; de manière que les Pelotons impairs d'une Diviſion correſpondent aux Pelotons pairs, les premiers à la droite, les ſeconds à la gauche.

En arrivant ſur la Place-Louis XV, les Pelotons de Drapeaux ſe porteront à droite & à gauche; de manière à recevoir l'Aſſemblée-Nationale entre les deux haies, & à lui ſervir d'eſcorte.

En arrivant près du Champ-de-Mars, la Cavalerie, qui ſera en tête de la marche, ſe portera à droite pour ſe ranger dans la contre-allée extérieure.

La compagnie de Grenadiers traverſera le Champ-de-Mars, & ira ſe former ſous les gradins de l'Amphithéâtre, ainſi que les compagnies employées dans l'eſcorte.

Les Corps Civils ſe rendront dans les places qui leur ſont deſtinées à l'Amphithéâtre.

Le bataillon des Eléves-Militaires ſe portera de cent pas en avant de l'Autel, où il ſera formé tranſverſalement au Champ-de-Mars faiſant face à l'Autel.

Les pelotons de Drapeaux entreront par les deux portes latérales de l'Arc de Triomphe, & ſe porteront aux places qui auront été indiquées à l'avance à leurs Commandans.

Le bataillon des Vétérans ſera placé cent pas en arrière de l'Autel tranſverſalement au Champ-de-Mars.

Les Détachemens des Gardes-Nationales fédérées, entreront dans le Champ-de-Mars, pour ſe ranger dans l'ordre ſuivant.

Le Détachement du Département de l'Ain ſe portera ſur la gauche, & marchera pour ſe rendre au poteau indicatif de ſa place; en y arrivant, il étendra ſon front, de manière à n'occuper que la profondeur qui lui eſt déſigné; enſuite il fera front vers l'Autel.

Le Département de l'Aiſne ſe portera ſur la droite, & ſuivra la même diſpoſition que le premier.

Tous les Départemens marcheront de même ſucceſſivement.

Les Troupes de ligne ſe porteront ſur la gauche pour ſe rendre au poteau indicatif de leur place, & le détachement de la Marine ſe portera également ſur la droite, & chacun fera face vers l'Autel.

La muſique occupera la partie de la plate-forme au bas de l'Autel du côté des Invalides.

Les Tambours occuperont la contre-partie.

Le détachement de Cavalerie qui fermera la marche ſe rendra dans la contr'allée gauche & extérieure du Champ-de-Mars.

Lorſque tout le cortége ſera placé, l'Oriflâme & les Bannières des Départemens seront portées au haut des marches de l'eſplanade au bas de l'Autel pour y être bénites; enſuite elles ſeront reportées à leurs Départemens reſpectifs.

Après la bénédiction des Bannières, on célébrera la Meſſe après laquelle le Major général de la Confédération, prononcera le ſerment fédératif qui ſera prêté par tous les Confédérés.

Le *Te Deum* ſera chanté après le ſerment; &, la cérémonie finie, on ſortira dans l'ordre où l'on ſera entré.

Le Roi & la Famille Royale ſe rendront à la cérémonie, par l'intérieur de l'école Militaire.

Il y aura des ordres particuliers pour les ſalves d'Artillerie, ainſi que pour les diſpoſitions de la garniture des troupes, tant

dans le Champ-de-Mars que pour maintenir le bon ordre à l'extérieur, & aſſûrer la tranquillité publique dans la Capitale.

La préſente diſpoſition a été ordonnée par le Roi.

Signé, BAILLY, *Maire.*

LA FAYETTE.

Paſſant enſuite à l'ordre du jour, M. le Préſident a rappellé à l'Aſſemblée qu'elle devoit s'occuper à fixer un lieu de rendez-vous, afin d'y donner au plus grand nombre poſſible de Députés connoiſſance des deux projets d'Adreſſe à préſenter à l'Aſſemblée-nationale & au Roi; & il a indiqué, à cet effet, une Aſſemblée-générale dans l'Egliſe de S.-Roch, pour le lendemain, 8 heures du matin, & les Députés ont été invités par billets imprimés à y envoyer le plus de fédérés poſſible, & au moins trois Commiſſaires par Diſtrict.

Un des ſecrétaires a fait enſuite lecture des projets d'adreſſes à l'Aſſemblée-Nationale & au Roi. Ces projets ont été unanimement agréés par l'Aſſemblée.

Et, ſur la motion de quelques membres, il a été arrêté que les *Adreſſes* feroient mention non ſeulement de l'organiſation, mais même de l'armement des Gardes nationales.

Il a été convenu, d'écrire, à MM. les Electeurs de Paris pour les remercier de l'invitation qu'ils ont faite aux Gardes fédérés, & leur témoigner leur eſtime & leur attachement.

Sur les repreſentations faites à l'Aſſemblée par le Préſident & les Secrétaires que leur Election n'avoit été que proviſoire, & que l'Ordre du jour étoit de procéder à une nouvelle nomination, ils ont été unanimement confirmés.

Attendu la cérémonie du Pacte fédératif, il a été décidé ſur l'obſervation de M. le Major-général de la Garde-Nationale de Paris, que le ſervice des Députés fédérés feroit ſuſpendu juſqu'à jeudi matin.

Signé, LA FAYETTE, *Préſident.*

Milange, *Lauxade*, *Foyau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau* Secrétaires.

SÉANCE

Du Mardi 13 *Juillet* 1790, *à S.-Roch.*

LA Séance a commencé par le récit qu'a fait M. le Préſident des opérations de l'Aſſemblée juſqu'à ce jour.

M. Bailly, Maire de Paris, & M. Charron, Préſident du Comité Fédératif de la Commune ſont entrés ; le premier, après avoir témoigné à l'Aſſemblée la joie qu'éprouvoient les Citoyens de Paris, de voir réunis dans leurs murs, les Députés des Gardes-Nationales du Royaume, a ajouté que la Municipalité avoit fait frapper des médailles pour perpétuer à jamais le ſouvenir du Pacte Fédératif ; qu'elle ſe propoſoit d'en offrir une à chacun des Députés, & qu'elle les prioit d'aſſiſter aux Fêtes qu'elle ſe diſpoſoit à leur donner.

M. Charron a exprimé les mêmes ſentimens, au nom du Comité qu'il préſidoit ; & l'un & l'autre ont été vivement applaudis.

M. de la Fayette a annoncé que le Roi déſiroit voir les Députés des Différents Départements ; & a fait part à l'Aſſemblée de la *Proclamation* qui ſuit.

PROCLAMATION DU ROI.

Du Mardi 13 *Juillet* 1790.

DE PAR LE ROI.

« SA MAJESTÉ, déſirant connoître plus particulièrement & faire » la Revue des différentes Gardes-Nationales & Volontaires qui ſe » ſont raſſemblés, à Paris, pour la Confédération générale du 14 » Juillet, ordonne que les différentes Troupes ſe raſſemblent aujourd'hui mardi, à trois heures de l'après-midi, dans la place de » Louis XV & dans les Champs-Elyſées. Les Troupes ſe rangeront » ſous leurs Chefs reſpectifs, ſuivant les différentes diviſions dont » elles ſont compoſées. Elles entreront dans le Jardin des Tuileries, » les unes après les autres, ſans prétendre à aucune primauté les » unes ſur les autres, dans l'ordre de marche.

« Celles qui arriveront les premières feront placées les plus
» près du Pont-Tournant, & ainſi de ſuite. Elles prendront par la
» grande-allée des Tuileries, paſſeront ſous le veſtibule du Château,
» ſortiront par la cour royale & le carouſel, où elles ſe ſépareront
» pour retourner dans leurs quartiers reſpectifs. Les Commandans
» marcheront à la tête de leurs Troupes, & préſenteront, en paſſant,
» à Sa Majeſté un état des Officiers, Gardes-nationaux & Volontaires
» qui ſont ſous leurs ordres, avec la déſignation des Départements,
» Diſtricts & Cantons auxquels ils appartiennent.

« Mande & ordonne SA MAJESTÉ au ſieur la Fayette, Com-
» mandant-général de la Garde-Nationale-Pariſienne, & Major-
» Général de la Confédération, & au ſieur Gouvion, Major-Général
» de la Garde-Nationale-Pariſienne, & Major en ſecond de la
» Confédération, de prendre les précautions néceſſaires pour main-
» tenir le bon ordre dans la marche & le raſſemblement des dif-
» férentes Troupes & la facilité de l'abord & de la ſortie des
» Tuileries.

» Le Roi ſe placera ſous les arbres, à l'entrée de la grande-
» allée des Tuileries, du côté du Château; &, s'il faiſoit trop
» mauvais temps, ſous le veſtibule du Château.

» Fait, à Paris, ce treize Juillet mil ſept-cent quatre-vingt-dix.

» *Signé*, LOUIS;

» Et, plus bas, par le Roi, GUIGNARD ».

La lecture des *Adreſſes* à l'Aſſemblée-Nationale & au Roi ayant été faite par un des Secrétaires, elles ont été unanimement agréées.

Il a été décidé que la Députation, chargée de les préſenter, feroit compoſée du Préſident de l'Aſſemblée, qui porteroit la parole, des Membres du Bureau, & d'un Député par Diſtrict.

Cette Députation, s'étant miſe en marche, s'eſt préſentée à la Barre de l'Aſſemblée-Nationale, & M. de la Fayette a dit:

Messieurs,

Les Gardes-Nationales de France viennent vous offrir l'hommage de leur reſpect & de leur reconnoiſſance. La Nation, voulant enfin être libre, vous a chargés de lui donner une Conſtitution. Mais en vain elle l'auroit attendue, ſi la volonté éclairée, dont vous êtes les organes, n'avoit ſuſcité cette force obéiſſante qui repoſe en nos mains, & ſi l'heureux concert de l'une & de l'autre, remplaçant tout-à-coup cet ordre ancien que les premiers mouvemens de la Liberté faiſoient diſparoître, n'avoit été la première des Loix qui ſuccédoient à celles qui n'étoient plus.

C'étoit, nous oſons le dire, un prix dû à notre zèle, que cette Fête qui va raſſembler tant de frères épars, mais qui, régis, à-la-fois, par votre influence & par le beſoin impérieux, ſi cher aux bons François, de conſerver l'unité de l'Etat, n'ont ceſſé de diriger, vers un point commun, leurs communs efforts. C'étoit auſſi, ſans doute, un prix dû à vos travaux, que cet accord unanime avec lequel ils portent aujourd'hui, à l'Aſſemblée conſtituante de France, leur adhéſion à des Principes que demain ils vont jurer de maintenir & de défendre.

Oui, Meſſieurs, vous avez connu & les beſoins de la France & le vœu des François, lorſque vous avez détruit le gothique édifice de notre Gouvernement & de nos Loix, & n'avez reſpecté que le Principe Monarchique; lorſque l'Europe attentive a appris qu'un bon Roi pouvoit être l'appui d'un Peuple libre, comme il avoit été la conſolation d'un Peuple opprimé.

Achevez votre ouvrage, Meſſieurs; &, déterminant, dans le nombre de vos Décrets, ceux qui doivent former eſſentiellement la Conſtitution Françoiſe, hâtez-vous d'offrir, à notre juſte impatience, ce Code dont la première Légiſlature doit bientôt recevoir le dépôt ſacré, & dont votre prévoyance aſsûrera d'autant plus la ſtabilité, que les moyens conſtitutionels de le revoir nous ſeront plus exactement déſignés.

Les Droits de l'Homme ſont déclarés; la Souveraineté du Peuple eſt reconnue; les Pouvoirs ſont délégués; les bâſes de l'Ordre public ſont établies. Hâtez-vous de rendre à la force de l'Etat toute ſon énergie. Le Peuple vous doit la gloire d'une Conſtitution libre; mais il vous demande, il attend enfin ce repos qui ne peut exiſter ſans une organiſation ferme & complette du Gouvernement.

Pour nous, voués à la Révolution, réunis au nom de la Liberté, garants des Propriétés individuelles, comme des Propriétés communes, de la Sûreté de tous & de la Sûreté de chacun : nous qui brûlons de trouver notre place dans vos Décrets conſtitutionels, d'y lire, d'y méditer nos devoirs & de connoître comment les Citoyens ſeront armés pour les remplir : nous, appellés de toutes les parties de la France, par le plus preſſant de tous, meſurant notre confiance à votre

ſageſſe, & nos eſpérances à vos bienfaits : nous portons, ſans héſiter, à l'Autel de la Patrie, le Serment que vous dictez à ſes Soldats.

Oui, Meſſieurs, nos mains vont s'élever enſemble, à la même heure, au même inſtant; nos Frères, de toutes les parties du Royaume, proféreront le Serment qui va les unir : avec quels tranſports nous déployerons, à leurs yeux, ces Bannières, gages de notre union & de l'inviolabilité de nos Sermens ! avec quels tranſports ils les recevront !

Puiſſe la ſolemnité de ce grand jour être le ſignal de la conciliation des Partis, de l'oubli des reſſentimens, de la Paix & de la Félicité publique !

Et ne craignez point que ce ſaint enthouſiaſme nous entraîne au-delà des bornes que preſcrit l'Ordre public. Sous les auſpices de la Loi, l'Etendard de la Liberté ne deviendra jamais celui de la licence; nous vous le jurons, Meſſieurs, ce reſpect pour la Loi, dont nous ſommes les Défenſeurs; nous vous le jurons ſur l'Honneur; & des Hommes libres, des François ne promettent point en vain.

A ce Diſcours M. le Préſident de l'Aſſemblée Nationale a fait la réponſe ſuivante :

MESSIEURS,

Le jour où le Pouvoir abſolu a ceſſé d'être, le jour où les anciens reſſorts qui comprimoient les volontés ont ceſſé de les tenir enchaînées; le jour enfin où vingt-cinq millions d'hommes qui s'étoient endormis Eſclaves, ſe ſont réveillés libres, il étoit à craindre qu'ils n'abuſaſſent d'un bienfait trop nouveau pour eux, & que l'Anarchie ne remplaçât les malheurs du Deſpotiſme. A l'inſtant les Gardes-Nationales ont paru, & la France raſsûrée a vu, en elles, le Génie deſtiné à défendre de ſes propres excès, comme de ſes Ennemis, la Liberté naiſſante.

Que vos Fonctions, Meſſieurs, ſont nobles & pures ! l'amour de votre Pays eſt, à-la-fois, le mobile & la ſeule récompenſe de vos travaux. Que vos devoirs ſont grands & utiles ! veiller conſtamment à la ſûreté des Perſonnes & des Propriétés, c'eſt-à-dire donner à tous les Citoyens cette ſécurité ſans laquelle il n'eſt point de bonheur; protéger par-tout la libre Circulation des Grains & des Subſiſtances, & prévenir par là ces prix inégaux, ces renchériſſemens ſubits & violens qui n'ont que trop ſouvent cauſé les malheurs ou les déſordres du Peuple; enfin aſsûrer la perception des Contributions Publiques, & maintenir ainſi le Tréſor-National dans cette abondance ſi heureuſe, ſi deſirable, ſi néceſſaire; telles ſont, Meſſieurs, vos obligations civiles; l'Aſſemblée Nationale ſait que vous les rempliſſez. C'eſt à ſa voix que vous êtes nés tout armés, tels que ce ſymbole ingénieux du Courage & de la Sageſſe. C'eſt à ſa voix que, plus d'une fois, vous

avez donné des preuves de votre zèle & de votre patriotisme; souvent même vous l'avez prévenue. Elle vous regarde comme ses enfans; elle vous regarde comme ses appuis. Elle reçoit aujourd'hui votre hommage; demain la Nation recevra vos Sermens : dans tous les temps, vous aurez des droits à l'amour de tous les Citoyens, comme à leur reconnoissance. Vous formez des vœux pour le prompt rétablissement de l'Ordre public & pour l'achévement de la Constitution. Ces vœux sont dans le cœur de tous les bons François; ils sont aussi dans le nôtre, & le plus beau jour de l'Assemblée Nationale sera celui où elle pourra s'en remettre à ses Successeurs, du soin de consolider l'Edifice majestueux qu'elle se hâte de terminer. Heureuse aujourd'hui de vous voir dans son sein, elle vous offre les honneurs de sa Séance.

Au sortir de l'Assemblée Nationale, cette Députation s'est transportée chez le Roi, à qui M. de la Fayette a dit :

SIRE,

Dans le cours de ces événemens mémorables qui nous ont rendu des Droits imprescriptibles; lorsque l'énergie du Peuple & les vertus de son Roi ont présenté aux Nations & à leurs Chefs de si grands exemples, nous aimons à révérer, en Votre Majesté, le plus beau de tous les titres, celui de *Chef des François* & de *Roi d'un Peuple libre*.

Jouissez, SIRE, du prix de vos Vertus; & que ces purs hommages, que ne pourroit commander le Despotisme, soient la gloire & la récompense d'un Roi Citoyen.

Vous avez voulu que nous eussions une Constitution fondée sur la Liberté & l'Ordre public. Tous vos vœux, SIRE, seront remplis; la Liberté nous est assûrée; notre zèle vous garantit l'Ordre public.

Les Gardes-Nationales de France jurent à Votre Majesté une obéissance qui ne connoîtra de bornes que la Loi, un amour qui n'aura de termes que celui de notre vie.

Le Roi a répondu :

JE reçois, avec beaucoup de sensibilité, les témoignages d'amour & d'attachement que vous me donnez au nom des Gardes-Nationales réunies de toutes les parties de la France. Puisse le jour solemnel où vous allez renouveller, en commun, votre Serment à la Constitution, voir disparoître toutes dissensions, ramener le calme & faire régner les Loix & la Liberté dans tout le Royaume! Défenseurs de l'ordre public, amis des Loix & de la Liberté, songez que votre premier devoir est le maintien de l'ordre & la soumission aux Loix, que le bienfait

d'une

d'une Conſtitution libre doit être égale pour tous ; que, plus on eſt libre, plus graves ſont les offenſes portées à la liberté, plus criminels les actes de violence & de contrainte qui ne ſont pas commandés par la Loi. Redites à vos Concitoyens que j'aurois voulu leur parler à tous, comme je vous parle ici; redites-leur que leur Roi eſt leur père, leur frère, leur ami; qu'il ne peut être heureux que de leur bonheur, grand que de leur gloire, puiſſant que de leur liberté, riche que de leur proſpérité, ſouffrant que de leurs maux. Faites ſur-tout entendre les paroles ou plutôt les ſentimens de mon cœur dans les humbles chaumières, & dans les réduits des infortunés. Dites-leur que, ſi je ne puis me tranſporter avec vous dans leurs aſyles, je veux y être par mon affection & par les loix protectrices du foible; veiller pour eux, vivre pour eux, mourir, s'il le faut, pour eux : dites enfin aux différentes Provinces de mon Royaume, que plutôt les circonſtances me permettront d'accomplir le vœu que j'ai formé de les viſiter avec ma famille, plutôt mon cœur ſera content.

Ce diſcours a excité la plus vive ſenſation; les Députés ſe ſont retirés, &, ſuivant le deſir du Roi, ont défilé devant lui. S'étant trouvés ſur le paſſage de la Reine, de M. le Dauphin & de la Famille Royale, ils en ont reçu l'accueil le plus gracieux.

Signé, LA FAYETTE *Préſident.*

Milanges, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires,

---

Du Mercredi 14 *Juillet* 1790.

Ce jour ayant été indiqué pour la ſolemnité du Pacte Fédératif, les quatre-vingt-trois Départemens, les troupes de ligne, de la marine & autres corps ſe ſont réunis au lieu indiqué. La marche a été exécutée, ainſi qu'elle avoit été preſcrite par la proclamation & les ordres du Major-général. L'Aſſemblée Nationale a joint le Cortége à la place de Louis XV; en entrant ſous l'Arc de Triomphe, elle a été ſaluée par toute l'artillerie; & les amphithéâtres, garnis de plus de trois-cents mille perſonnes, l'ont accueillie, au bruit des applaudiſſemens & des cris redoublés de *vive l'Aſſemblée Nationale*; de pareilles acclamations ont éclaté à la vue des Fédérés conduits par M. de la Fayette.

Chaque Département, précédé de sa bannière, a été prendre sa place ; les troupes de ligne se sont également rangées autour de l'Autel de la Patrie, qui étoit placé au milieu du Champ-de-Mars, & en face de l'Assemblée Nationale.

Quelques momens après, le Roi a paru, & s'est placé sur son trône ; à son aspect, les cris de *vive le Roi* se sont fait entendre de toutes parts, & se sont mêlés au bruit de l'artillerie & des tambours.

Chacun ayant pris sa place dans le plus grand ordre, des détachemens de chaque Département, un détachement des troupes de ligne ont porté les bannières & l'oriflamme sur l'Autel de la Patrie ; elles ont été bénies, & la Messe a été célébrée par M. l'Evêque d'Autun, au son de dix-huit cents instrumens.

La Messe étant finie, M. de la Fayette, en sa qualité de Major-général de la Confédération, s'est avancé près du Roi, pour prendre ses ordres ; &, montant ensuite sur l'Autel de la Patrie, il y a placé son épée, & a prononcé le serment suivant :

Nous jurons d'être à jamais fidèles à la Nation, à la Loi & au Roi ; de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale, & acceptée par le Roi ; de protéger, conformément aux Loix, la sûreté des personnes & des propriétés ; la circulation des grains & subsistances dans l'intérieur du Royaume ; la perception des contributions publiques, sous quelques formes qu'elles existent ; de demeurer unis à tous les Français, par les liens indissolubles de la fraternité.

Au même instant, tous les bras se sont élevés, & toutes les voix ont crié : *Je le jure.* Ce serment, que chacun a répété plusieurs fois, a été suivi de salves d'artillerie, & de cris de *vive l'Assemblée Nationale* : *Vive le Roi.*

Le Président de l'Assemblée Nationale, placé à la droite du Roi, s'étant ensuite levé, a proféré le serment suivant :

Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi & au Roi, & de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée, & acceptée par le Roi.

Les Membres de l'Aſſemblée ont répété : *Je le jure.*

Le Roi, levant enſuite la main, a prononcé ce ferment :

Moi, Roi des François, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'eſt délégué par la Loi Conſtitutionnelle de l'Etat, à maintenir la Conſtitution decrétée par l'Aſſemblée-Nationale, & acceptée par moi, & à faire exécuter les Loix.

Auſſitôt ont recommencé les cris de *Vive le Roi*; *Vive l'Aſſemblée-Nationale*, *Vive la Nation*; & tous les Députés s'embraſſant à l'envi, préſentoient le touchant ſpectacle d'une famille de frères qui viennent de ſe jurer une union indiſſoluble, une amitié éternelle.

La Cérémonie a été terminée par un *Te Deum*, chanté à grand orcheſtre; & les Députés de tous les Départemens, des Troupes de Ligne, & de la Marine ſe ſont rendus, vers les ſix heures du ſoir, au Château de la Muette, où la Commune de Paris leur avoit fait préparer un banquet de vingt-cinq mille couverts.

Cette Fête civique a été terminée par une illumination générale; &, dans ce jour mémorable qui doit honorer & unir à jamais la Nation Françoiſe, il n'a pas été porté la plus légère atteinte à l'ordre public.

Signé, LA FAYETTE, *Préſident.*

Milanges, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

SÉANCE

Du Jeudi 15 Juillet 1790.

A l'ouverture de la Séance, M. le Préſident a félicité les Gardes-Nationales fédérées ſur l'ordre qui avoit regné dans la cérémonie de la veille.

Un des Membres a dénoncé à l'Aſſemblée, pluſieurs libelles, dans leſquels on empruntoit le nom des *Gardes-Nationales*, pour répandre

& accréditer les calomnies les plus abſurdes & les plus atroces : il a été arrêté ſur cet objet que l'on en conſigneroit le déſaveu public dans le Procès-Verbal, & qu'on ne reconnoîtroit pour être l'ouvrage des Gardes Fédérées que ceux qui ſeroient ſignés du Préſident & des Secrétaires.

M. de Gonvion a donné l'ordre du ſervice pour le lendemain.

Il a été convenu que les *Adreſſes* à l'Aſſemblée-Nationale & au Roi ſeroient ſignées par un Député par Diſtrict, & qu'après ces ſignatures, ſuivroient celles du Préſident & des Secrétaires.

La Séance a été levée & indiquée à demain onze heures.

Signé, LA FAYETTE, *Préſident*.

Milanges, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

SÉANCE

Du Vendredi 16 Juillet 1790.

LES Députés s'étant aſſemblés pour ſigner les *Adreſſes*, ſous la Préſidence d'un des Membres du Bureau, en l'abſence du Préſident ordinaire, un de Meſſieurs eſt monté à la Tribune, & a voté une *Adreſſe* à M. de la Fayette ; cette propoſition ayant été unanimement accueillie, le Bureau a été chargé de rédiger le projet de cette *Adreſſe*, & de le préſenter le lendemain, à l'Aſſemblée extraordinairement convoquée dans l'Egliſe S.-Roch.

Quelques momens après, M. de la Fayette, étant entré & ayant pris ſa place comme Préſident, a annoncé une Députation de MM. du Théâtre-François, qui venoient prévenir MM. les Députés Fédérés qu'il leur ſeroit réſervé, chaque jour, un certain nombre de loges dans leur Salle. M. le Préſident les a remerciés, au nom de l'Aſſemblée, & les a invités à aſſiſter à la Séance.

M. de la Fayette, au nom de la Municipalité & de la Garde-Nationale de Paris, a remercié les Gardes Fédérés des ſecours que

plusieurs d'entr'eux leur avoit fournis, pour le maintien de l'ordre & de la tranquillité publique.

La Séance a été levée.

Signé, LA FAYETTE, *Président*.

Milanges, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

SÉANCE

Du Samedi 17 Juillet 1790, à S.-Roch.

LES Députés & Commissaires des différents Districts, extraordinairement assemblés dans l'Eglise S.-Roch, comme à la Séance du 13 Juillet, pour la lecture & la présentation de l'*Adresse* qui avoit été votée hier à M. de la Fayette, le doyen d'âge a ouvert la Séance; l'un des Secrétaires a communiqué le projet rédigé par le Bureau, il a été unanimement agréé, & l'Assemblée s'étant transportée de suite chez M. de la Fayette, le Doyen d'âge a dit :

MONSIEUR,

Celui, qui dans le moment où l'Assemblée constituante de France étoit menacée des vengeances du Despotisme, osa parler des Droits de l'Homme, en homme libre; celui qui avoit coopéré d'une manière si glorieuse à la révolution du Nouveau-Monde, devoit sans doute, se vouer à celle que viennent d'éprouver ses Concitoyens, & se montrer, à leurs yeux, l'ami & le défenseur de la liberté.

Mais plus vous faites pour la cause publique, moins vous voulez recevoir de récompenses; vous avec refusé les hommages que vous préparoient des cœurs Citoyens & reconnoissants; vous-vous êtes soustrait à nos empressements, à nos éloges, & vous nous avez prouvé que le grand-homme croit n'avoir jamais assez fait pour sa Patrie.

Les Députés des Gardes Nationales de France se retireront avec le regret de ne pouvoir vous nommer leur chef; ils respecteront la Loi constitutionelle qui arrête en ce moment l'impulsion de leurs cœurs; & ce qui doit vous couvrir à jamais de gloire, c'est que vous-même avez provoqué cette loi; c'est que vous même avez prescrit des bornes à notre reconnoissance.

Mais, ſi vous ne pouvez être notre chef, vous ſerez toujours notre ami, notre guide, notre modéle : accoutumés à voir en vous l'homme qui a tant contribué aux ſuccès de la Révolution françoiſe, nous n'oublierons jamais les grands exemples que vous nous avez donnés; &, s'il étoit poſſible qu'on tentât d'abuſer, un jour, de notre amour pour la liberté; s'il étoit poſſible que cet amour, ſi pur dans ſon principe, donnât quelqu'eſpoir aux partiſans de la licence; raſſûrez-vous ; des millions d'hommes ſont armés pour la défenſe de la Conſtitution; des millions d'hommes ſont prêts à partager vos dangers.

Repréſentant de la Nation, ſoyez, Monſieur, auprès de l'Aſſemblée légiſlative, le garant de notre zèle à exécuter ſes décrets.

Commandant Général de la Garde Nationale Pariſienne, de ces ſoldats Citoyens avec leſquels nous venons de nous unir, ſoyez, auprès d'eux, le garant de l'inviolabilité de nos ſermens; devenez auprès d'un Roi qui ne veut régner que ſur un peuple libre, l'interpête de notre amour & de notre fidélité. Regardez enfin les acclamations du ſentiment & de la joie que votre préſence a excité parmi nous, comme autant d'hommages rendus à celui que la Patrie regenérée met à la tête de ſes défenſeurs, à celui qui ſçut allier les lauriers de la victoire aux palmes du civiſme.

La réponſe de M. de la Fayette, faite du premier mouvement, a été recueillie ainſi qu'il ſuit :

L'émotion que j'éprouve en ce moment, Meſſieurs, ne me permet pas de trouver d'expreſſion qui réponde à ma reconnoiſſance. Je vous ai ſouvent rappellé que les Gardes Nationales de France, réunies ici par leurs Députés, ne devoient préſenter d'adreſſe qu'à l'aſſemblée Nationale & au Roi; jugez ſi je puis donner mon aſſentiment à l'exception ſi honorable & ſi touchante, que vous daignez faire en ma faveur. Non, Meſſieurs, permettez-moi de la regarder comme un témoignage d'amitié que vous donnez à vos Frères-d'armes Pariſiens, en la perſonne de leur Commandant. Quant à moi, j'ai concouru, avec eux & vous, à notre heureuſe Révolution : j'ai proclamé, ſur l'Autel de la Liberté, le ſerment qui unit, à jamais, tous ſes Soldats; j'ai été comblé de vos bontés : il ne me reſte plus qu'à ſouhaiter ardemment ce jour, ſans doute, prochain, qui, terminant nos travaux conſtitutionels, me laiſſera tout entier à des ſouvenirs bien doux, puiſqu'ils me rappelleront, ſans ceſſe, mes obligations envers vous, mon reſpect & mon éternel dévouement.

Signé, LA FAYETTE, *Préſident.*

Milange, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

Du Dimanche 18 Juillet 1790.

LE Roi voulant voir encore une fois les Députés à la Fédération, a fait publier la Proclamation ſuivante:

PROCLAMATION DU ROI,

Concernant une Revue générale des Troupes Fédérées ; du 17 Juillet 1790.

« LE ROI, déſirant voir encore, & dans un plus grand détail, » les Détachemens des Troupes Fédérées, tant Nationales que de » Ligne, & du Corps de la Marine, avant qu'elles retournent à » leur réſidence, Sa Majeſté a fait choix des jour & lieu qui lui » ont paru les plus convenables pour les paſſer en revue : en » conſéquence, Elle a ordonné & ordonne,

» Que les Troupes Nationales & de Ligne, & celles du Corps » de la Marine ſe rendent, Lundi 19 Juillet, à huit heures du » matin, ſur le grand chemin de Neuilly, les troupes Nationales » appuyant leur droite à l'Etoile.

» Elles y feront rangées par Départemens, ſans diſtinction quelconque, à meſure qu'elles arriveront, aux ordres du ſieur de » la Fayette, Major-Général de la Fédération, du ſieur de Gouvion, » Major-Général en ſecond, ainſi que des Officiers employés par » eux pour cet objet.

» Les Troupes de Ligne, tant à pied qu'à cheval, & celles » de la Marine, ſe rendront pareillement ſur le chemin de Neuilly, » pour y être placées ſuivant leur rang, & prendre la gauche des » Troupes Nationales.

» Les Troupes d'Infanterie, tant Nationales que de Ligne, & du » Corps de la Marine, ſeront formées ſur quatre de hauteur, & ſe » rompront par peloton de douze files, pour défiler devant le Roi.

» La Cavalerie ſe rangera ſur deux de hauteur, & ſe rompra » par quatre, pour défiler devant Sa Majeſté.

» Les Troupes ſeront formées de manière que le dernier rang » ſoit près du foſſé, tournant le dos au Bois de Boulogne.

» On aura attention que les Spectateurs foient contenus dans » les contre-allées, & que la grande route foit parfaitement libre.

Fait à Paris, le dix-fept Juillet mil fept-cent quatre-vingt-dix.

» *Signé*, LOUIS,

» Et, plus bas, par le Roi, GUIGNARD.

Du Lundi 19 *Juillet* 1790.

LES différens Départemens & les Troupes de Ligne fe font rendus; en conféquence, cejourd'hui, au lieu indiqué; lorfqu'elles ont été rangées en bataille, le Roi a paru, ayant M. de la Fayette à fon côté; & il a fuivi toute la ligne; à mefure qu'il paffoit devant chaque Département, il étoit falué par la Bannière; & l'Officier fupérieur l'accompagnoit le long de la ligne de fon Département.

Des cris redoublés de *Vive le Roi*, ont témoigné à Sa Majefté, l'affection des Gardes-Nationales de tous les Départemens.

Immédiatement après le cortége du Roi, fuivoit un caroffe de la Cour, où étoient la Reine, M. le Dauphin & la Famille Royale.

Le Roi, après avoir parcouru la ligne, s'eft replacé à la tête des Troupes; & elles ont toutes défilé devant lui, dans le plus grand ordre.

Chaque Commandant de Département s'étant rangé auprès du Roi, Sa Majefté leur a diftribué fa réponfe imprimée, telle qu'on en a rendu compte à la Séance du 13 Juillet.

M. de la Fayette s'eft rendu à 7 heures du foir fur la place de la maifon commune, où fe donne l'ordre, & après que l'ordre a été donné, il a annoncé que la Commune de Paris défirant honorer les mânes d'un des amis les plus éclairés de la Liberté, avoit arrêté de faire prononcer l'oraifon funebre du Docteur Francklin; que pour rendre cette cérémonie plus impofante & plus majeftueufe, elle l'avoit chargé d'y inviter les Députés Fédérés.

L'on a reçu cette offre avec les plus vifs applaudiffemens, & les Députés ont prié M. de la Fayette de remercier, de leur part, MM. de la Commune.

Signé, LA FAYETTE, *Préfident*.

Milange, Lanxade, Fayau, Vaqué, Chabot, Thouron, d'Herbelle, Beau, Secrétaires.

SÉANCE

SÉANCE

Du Mardi 20 Juillet 1790.

Un des Secrétaires, à l'ouverture de la séance, a fait lecture d'une lettre à M. Bailly ; d'une deuxième lettre à messieurs les Electeurs, & d'une troisième à messieurs du Comité Fédératif. L'Assemblée a approuvé ces trois lettres, & a prié monsieur le Président & messieurs les Secrétaires de les présenter aux différentes personnes auxquelles elles étoient destinées.

La lecture du procès-verbal des séances, jusqu'à ce jour, a été faite par un des Secrétaires. Sur la motion d'un des membres, il a été arrêté que demain on feroit célébrer un service en l'Eglise cathédrale, pour MM. Gourlat, frères, tous les deux Députés du District d'Aurillac, Département du Cantal, qui ont eu le malheur d'être victimes d'un accident particulier.

Il a été arrêté que le procès-verbal feroit imprimé en assez grand nombre, pour en faire parvenir un exemplaire à chaque Député;

Que ces différens exemplaires feroient adressés aux chefs-lieux des Districts, en priant les Directoires de les faire passer dans les différens cantons de leur arrondissement.

Il a été convenu, en outre, que les noms de tous les Députés Fédérés feroient inscrits, par ordre de Département, à la suite du procès-verbal.

M. le Président a fait la lecture suivante de deux Décrets concernant les Gardes-nationales.

DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Du 19 Juillet 1790.

L'Assemblée Nationale, après avoir entendu son Comité de Constitution sur l'uniforme à donner aux Gardes-nationales du Royaume, a décrété & décrète,

1° Qu'il n'y aura qu'un seul & même uniforme pour toutes les Gardes-nationales du Royaume, & qu'en conséquence, tous les citoyens François admis dans les

Gardes-Nationales ne pourront porter d'autre uniforme que celui qui va être prefcrit. Habit bleu de Roi, doublure blanche, paremens & revers écarlate, & paffe-poil blanc ; collet blanc & paffe-poil écarlate ; épaulettes jaunes ou en or ; la manche ouverte à trois petits boutons ; la poche en dehors, à trois pointes & trois boutons, avec paffe-poil rouge. Sur le bouton, il fera écrit : *Diftrict de...* Le retrouffis de l'habit écarlate, fur l'un des retrouffis, il fera écrit, en lettres jaunes ou en or, ce mot : *Conftitution* ; & fur l'autre retrouffis, ce mot : *Liberté* ; vefte & culotte blanches ;

2°. Que les Gardes-Nationales qui ont adopté un uniforme, autre que celui qui eft prefcrit ci-deffus, ne pourront continuer de le porter que jufqu'au 14 Juillet prochain, jour aniverfaire de la Fédération.

DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Du 19 *Juillet* 1790.

L'Affemblée Nationale déclare que les Bannières données par la Commune de Paris aux quatre-vingt-trois Départemens, & confacrées à la Fédération du 14 Juillet, feront placées & tranfportées dans les lieux où le Confeil de l'Adminiftration de chaque Département tiendra fes Séances, foit que le chef-lieu fe trouve provifoire, définitif ou alternatif ; & que la Bannière fera portée par le plus ancien d'âge.

Quant aux Départemens où les chefs-lieux ne font pas encore choifis, la Bannière fera, provifoirement, dépofée dans la ville neutre, où les Electeurs feront convoqués pour déterminer le chef-lieu, afin d'être placée enfuite dans le lieu où l'Adminiftration tiendra fes féances, conformément au préfent Décret.

Après cette lecture, fur la motion d'un des Secrétaires, M. de la Fayette a été prié par l'Affemblée de témoigner à la Garde-nationale-Parifienne fes regrets de ne pouvoir demeurer plus long-temps avec elle, & de lui renouveller tous fes fentimens d'eftime, d'amitié & de fraternité.

Un Membre a voté des remercîmens pour M. le Préfident & MM. les Secrétaires. L'Affemblée a accueilli cette motion.

Avant de lever la féance, M. le Préfident a prononcé le Difcours fuivant :

MESSIEURS,

Au moment où nous allons nous quitter, je ne vous entretiendrai ni de ma profonde & éternelle reconnoiffance, ni de mon dévouement pour la caufe du Peuple & le maintien de fes droits, auxquels ma vie a été confacrée. Sûr de votre confiance, comme vous l'êtes de mes fentimens, je ne vous parlerai que de nos devoirs.

Il faut, Meſſieurs, nous dire ce dernier mot de Frères qui ſe ſéparent, mais qui ſéparés doivent agir uniformément; qui, ſolidaires d'obligations comme de gloire, ſont liés par un même ſerment, dont la plus légère infraction ſeroit douloureuſement ſentie d'un bout à l'autre de cette grande Famille.

Que l'amour de la Liberté, Meſſieurs, ſoit notre guide. Ce mot dit tout: amour de l'Ordre; reſpect des Loix, des Mœurs; avec lui la propriété eſt inviolable; la vie de l'innocent eſt ſacrée; il n'eſt de coupable que devant la Loi: par lui tout eſt garanti, tout proſpère. Ne l'oublions jamais, Meſſieurs; la Liberté, ſévère dans ſes principes, craint la licence autant que la tyrannie; & la conquérir, la conſerver ſur-tout, eſt moins encore le prix du Courage que le triomphe de la Vertu.

Que l'unité de l'Etat ſoit notre but: le temps n'eſt plus où la Liberté étoit condamnée à d'étroites limites; &, depuis que les Conſtitutions repréſentatives lui ont permis de s'étendre, elle ne s'établit pas mieux dans des Républiques bornées que dans de vaſtes Etats, ayant pour Chef un Roi-Citoyen.

Mais, dans ces Etats, l'homme libre a plus qu'ailleurs beſoin & de cette obéiſſance à la Loi qui en aſſûre l'exécution, & de cette conſtante haine du deſpotiſme qui l'en garantiſſe à jamais.

L'égalité, Meſſieurs, n'eſt point bleſſée par ces autorités que l'utilité publique néceſſite, & que la Conſtitution a établies: mais elle l'eſt par la plus légère prétention qui ſort du cercle tracé par la Loi. Que l'ambitieux n'ait pas de priſe ſur vous. Aimez les amis du peuple; mais réſervez l'aveugle ſoumiſſion pour la Loi, & l'enthouſiaſme pour la Liberté. Pardonnez ce Conſeil, Meſſieurs; vous m'en avez donné le droit glorieux, lorſque, réuniſſant tous les genres de faveur qu'un de vos Frères puiſſe recevoir de vous, mon cœur, au milieu de ſa délicieuſe émotion, n'a pu ſe défendre d'un mouvement d'effroi.

Je n'ajouterai qu'un mot, Meſſieurs; la confiance & la plus tendre fraternité ont réuni nos Drapeaux. Dans nos Aſſemblées, nous avons écarté juſqu'au moindre ſoupçon d'une influence de la force armée ſur la volonté publique. Nous avons juré à l'Aſſemblée Nationale ce reſpect pour ſes Décrets, ſans lequel l'Etat ſeroit perdu. Nous avons préſenté de purs hommages au meilleur des Rois; nous-nous ſommes montrés vraîment libres dans ces jours où des multitudes aſſemblées ont conſervé cette modération que donne au peuple la conſcience de ſa dignité. Séparons-nous avec le doux ſentiment que ces beaux jours ont verſé dans le cœur des bons François, & n'oublions pas que c'eſt à la juſtice & à l'ordre à finir la Révolution qu'un généreux effort a commencée.

Signé, LA FAYETTE, *Préſident.*

Milange, *Lanxade*, *Fayau*, *Vacqué*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires

Du Jeudi 22 Juillet 1790.

MONSIEUR de la Fayette, MM. les Secrétaires & plusieurs Députés fédérés se sont rendus chez M. le Maire; ils lui ont présenté la Lettre que l'Assemblée avoit adoptée dans sa séance du 20 juillet.

LETTRE A M. BAILLY.

MESSIEURS,

Les Gardes-Nationales de France s'empresseront toujours d'honorer les hommes dont le génie a préparé, accéléré cette Révolution qui doit faire, à jamais, notre bonheur.

Vous avez, Monsieur, plusieurs droits à cet hommage.

Philosophe, vous avez aggrandi le cercle de nos connoissances; Législateur, vous avez opposé aux menaces du Despotisme, le plus héroïque dévoûment, dans ce jour où, placé à la tête de l'Assemblée Nationale, vous avez eu la gloire de prononcer ses premiers Décrets constitutionels. Digne Chef de la Capitale, vous avez devancé le plus cher de nos vœux, lorsque vous avez obtenu du Corps Législatif, le Décret qui autorise la réunion fédérative de tous les Citoyens François.

Recevez, Monsieur, les témoignages de notre estime & de notre reconnoissance, & soyez auprès de la Municipalité qui concourt, chaque jour, à vos travaux, soyez, auprès de vos Concitoyens, le garant des sentimens fraternels avec lesquels nous sommes,

MONSIEUR, &c.

Monsieur le Maire a répondu :

MESSIEURS,

JE suis infiniment sensible à la Députation dont m'honorent MM. les Fédérés des quatre-vingt-trois Départemens. C'est un grand honneur pour la Ville de Paris, que la Fédération Nationale ait eu lieu dans ses murs : Cérémonie auguste & imposante, la plus grande, la plus touchante qui puisse être citée dans l'Histoire du Monde, & qui a réuni les Représentans d'une Nation puissante, un Roi chéri, & un nombre considérable de Fédérés, jurant la Liberté, la Constitution & la Fraternité, pour deux ou trois millions de Gardes-Nationales, & pour vingt-quatre millions d'hommes ! Après ce Pacte, il n'y a pas à douter que nous ne nous secourions tous d'un bout de la France à l'autre. Nos Ennemis le sauront, & ceux du dedans & ceux du dehors; cette Garde-Nationale est une force éminemment redoutable; nous sommes invincibles, parce que nous avons, pour nous, l'Assemblée Nationale & le Roi : nous sommes invincibles, parce que nous sommes unis. La Ville de Paris, Messieurs, auroit voulu vous faire une réception digne de cette auguste Cérémonie & digne de vous. Mais ses efforts, ses succès,

l'ouvrage de la Révolution, lui a coûté cher. Tous les cœurs ont volé vers vous; tous les bras vous ont été ouverts, & vous-mêmes avez tout fait dans cette Ville, où les Fêtes ont été embellies par l'esprit que vous y avez apporté. Puissent ces sentimens lier toujours tous les François, & circuler, sans cesse, & de Paris aux Départemens, & des Départemens, à la Capitale! Heureuse, à jamais, la Cité qui vous a reçus! Heureux le Général aimé de la Nation, qui a prononcé les paroles sacrées de votre Serment; &, s'il est permis d'exprimer une reconnoissance mêlée de respect & d'attachement! heureux le Maire de cette Ville qui a eu quelque part aux marques d'estime & d'affection, dont vous avez comblé vos Frères de Paris.

Je suis avec respect, &c.

La même Députation s'est transportée chez M. Moreau de S. Méry, & chez M. de la Vigne, Présidens des Electeurs, à qui elle a remis la Lettre qui suit.

LETTRE A MM. LES ÉLECTEURS DE PARIS.

MESSIEURS,

LES Députés des Gardes-Nationales de France, vivement reconnoissans de l'invitation dont vous les avez honorés, saisissent, avec empressement, cette occasion de vous témoigner les sentimens que votre Patriotisme leur a inspirés.

Dans ces temps orageux où les mouvemens seuls d'une généreuse & universelle indignation, pouvoient intimider les Ennemis du Peuple, & rendre à ses Représentans, la Liberté, les Electeurs de Paris prévirent & dirigèrent, les premiers, ce soulévement si légitime, mais si menaçant pour l'Ordre public, & surent rappeller la force du Peuple au but d'une Révolution salutaire; dans le Royaume entier, la conduite des Parisiens & la vôtre furent les exemples que se proposèrent les amis de la Liberté : recevez l'hommage de ses Défenseurs.

Nous sommes avec l'attachement le plus fraternel,

MESSIEURS, &c.

Messieurs les Electeurs ont répondu

RÉPONSE DE MM. LES ÉLECTEURS DE PARIS.

MESSIEURS

LES Electeurs de Paris sont infiniment touchés de la marque d'affection que vous leur donnez; & ils l'ont reçue avec les sentimens de la plus vive fraternité.

Les Electeurs de Paris ont eu effectivement le bonheur de servir, des premiers, la Liberté publique; & il doit leur être permis de dire que les plus glorieux succès ont couronné leurs Travaux.

Aujourd'hui, que l'amour de la Patrie met au nombre de leurs jouiſſances la perſuaſion qu'elle n'a plus beſoin de pareilles preuves d'attachement, il eſt bien doux pour eux, qui ont conçu l'idée de la première Garde-Nationale, pour eux, qui ont concouru au choix ſi heureux de ſon premier Chef, de voir que le ſouvenir de leurs utiles efforts eſt cher aux Soutiens de la Liberté, & d'en recevoir l'aſſûrance par l'organe même de ce Chef Citoyen ſur les Vertus patriotiques duquel repoſent toutes les eſpérances.

Nous ſommes, avec l'attachement le plus fraternel,

Messieurs,

Vos très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs,
Les Electeurs de Paris de 1789.

Signé, *De la Vigne* & *Moreau de S.-Méry*, Préſidens des Electeurs; *De la Poize*, Commiſſaire; *Bellanger*, *Sicard*, *Deleutre*, *Lieſſe*, Secrétaires.

MM. les Députés ont fait une une viſite de remercîmens à M. l'Evêque d'Autun, qui a officié & béni les Banières dans la ſolemnité du 14. La même Députation s'eſt rendue enſuite chez M. Charon, Préſident du Comité Fédératif, à qui ils ont remis la Lettre agréée par l'Aſſemblée.

LETTRE A MM. DU COMITÉ FÉDÉRATIF DE LA COMMUNE DE PARIS.

Messieurs,

C'eſt avec les ſentimens de la plus vive reconnoiſſance, que nous avons reçu votre patriotique invitation.

De toutes les parties de l'Empire nous avons volé vers vous pour contracter la plus ſainte & la plus indiſſoluble alliance.

En applaudiſſant à votre civiſme, en partageant avec vous le bonheur de ce pacte fédératif, il nous reſte un ſentiment de regret, c'eſt de n'avoir pu partager auſſi tous les dangers de vos Concitoyens.

Envain le peuple François eût voulu rentrer dans tous ſes droits impreſcriptibles, envain l'Aſſemblée Nationale auroit décreté la plus belle Conſtitution; ſans l'établiſſement des Gardes Citoyennes, la Liberté n'eût brillé un moment à nos yeux que pour agraver nos maux.

Les Pariſiens ont donné à tout l'Empire les plus nobles & les plus heroïques exemples; après avoir ſervi, les premiers, la Révolution, il étoit digne d'eux de concevoir, & d'exécuter le projet de la Fédération qui vient de noûs unir; c'eſt à votre voix, c'eſt dans vos murs que vos Frères rangés autour de l'Autel de la Patrie, ont ſolemnellement conſacré leurs armes à la défenſe de la Liberté, & ont contracté ce Pacte National, dernier écueil des ennemis de la cauſe publique.

La Commune de Paris, Meſſieurs, en vous chargeant de la diſpoſition de cette fête civique ne pouvoit faire un meilleur choix; permettez que votre aſſemblée,

vos différens Comités, & ce Citoyen qui, après avoir conçu ce grand projet, en a reçu la récompenſe la plus flateuſe, puiſqu'il a eu l'honneur de vous préſider, partagent ici nos remercîments : nous n'oublierons jamais l'acceuil flateur que nous avons reçu, nous n'oublierons jamais les témoignages d'amitié que vous nous avez donnés; &, s'il étoit poſſible que les nœuds qui nous attachent à nos frères de Paris, euſſent beſoin d'être reſſérés, ce ſouvenir ſeul ſuffiroit pour les rendre à jamais indiſſolubles.

Nous allons retrouver nos Concitoyens; nous leur dirons ce que nous avons vu, ce que nous avons ſenti, & ce récit ſera le plus beau trait de votre éloge.

Nous ſommes avec la plus intime fraternité.

MESSIEURS, &c.

Le lendemain 23, la Députation s'eſt préſentée à la Maiſon Commune, à l'Aſſemblée Fédérative; M. Charron, Préſident, lui a adreſſé la réponſe ſuivante :

RÉPONSE DE MM. DU COMITÉ FÉDÉRATIF DE LA COMMUNE DE PARIS.

MESSIEURS,

LES Citoyens de Paris, dont nous ſommes ici les Repréſentans, reçoivent, avec tranſport, les aſſûrances d'amitié que leurs frères, leurs amis viennent leur apporter.

Si quelque ſentiment pénible vient altérer la joie qu'ils éprouvent, c'eſt que le même Ciel les couvre, le même courage les anime, & la même enceinte ne les renfermera pas toujours! . . . . . Nous trouvions notre bonheur dans votre préſence; & il étoit bien doux, pour vos amis, de vous témoigner leur reconnoiſſance & leur attachement. . . . .

Vous nous apportez des remercîmens, lorſque c'eſt à nous à vous en faire. C'eſt à nous que votre préſence a comblés de plaiſir & d'eſpérances, à vous demander votre amitié. C'eſt à nous à vous parler de la durée de ces ſentimens fraternels qui doivent conſolider la Force publique & la Liberté des François.

Il étoit bien glorieux pour vous, de recevoir, de nos Frères d'armes, les honorables témoignages d'amitié, dont ils veulent bien nous rendre les Dépoſitaires; mais il eſt en même-temps bien doux, pour la Commune de Paris, de les recevoir par l'organe d'un ami, d'un Défenſeur de la Liberté, dont le nom, cher aux deux Mondes, rappellera, à la Poſtérité comme à ſes Contemporains, de grands Talens & de grandes Vertus.

Dans la place honorable que l'indulgence & la fraternité m'ont confiée; heureux d'être l'interpréte des ſentimens de mes Collégues & des Citoyens de Paris, je dois auſſi vous dire, Meſſieurs, que le même civiſme, le même zéle, la même volonté, nous animent tous pour vous; que l'alliance auguſte & ſolemnelle que nous venons de contracter eſt votre ouvrage, celui de tous les François, & qu'il eſt glorieux pour nous tous, d'avoir conçu, à la fois, ce grand projet qui, exécuté à l'aſpect éternel du Dieu des Nations, doit aſſûrer à jamais le bonheur de cet Empire.

Daignez, Meſſieurs, reporter à nos Frères, vos Concitoyens, les aſſurances de notre attachement inviolable, & la promeſſe que nous oſons faire au peuple François d'accomplir, même au péril de la vie, le Serment que nous avons tous prononcé.

Nous ſommes avec la plus intime fraternité,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans Serviteurs,

Les DÉPUTÉS des ſoixante Sections de Paris, pour la Confédération Nationale.

Signé, CHARON, *Préſident.*

Boutibonne, Secrétaire.

Le 24, M. de la Fayette, & la même députation qui l'avoit accompagné avant-hier chez M. le Maire, ſe ſont rendus, ſur les onze heures du matin, à Paſſy, pour aſſiſter aux honneurs funébres que la Municipalité avoit arrêté de rendre aux deux Députés Fédérés qui avoient péri ſur la rivière, & dont les corps avoient été trouvés dans ſon territoire.

A cette cérémonie, une députation de douze membres de l'Aſſemblée Nationale ſuivoit immédiatement le Clergé.

La Municipalité de Paris, celle de Paſſy, venoient enſuite.

Et, après elles, M. de la Fayette, à la tête des Secrétaires, des Députés du Département du Cantal, des différentes députations qu'avoit envoyées la Garde-Nationale-Pariſienne, & d'un grand nombre de Gardes Fédérés.

Un détachement de la Garde-Nationale-Pariſienne, & de Paſſy, accompagnoit, en outre, ſur deux haies, le Cortége.

M. le Curé de Paſſy a fait un Diſcours analogue à la circonſtance; & chacun des Députés a témoigné ſes regrets ſur la perte de ces Frères d'armes auſſi chers que malheureux.

Les Adreſſes à l'Aſſemblée Nationale, au Roi, & à M. de la Fayette, ſignées par un Commiſſaire de chaque Diſtrict, & l'Original du préſent Procès-Verbal, ſigné par trois Commiſſaires, auſſi par Diſtricts, & par un grand nombre de Fédérés, ainſi que toutes les Piéces relatives à la Fédération, ont été dépoſées dans le Bureau de M. de la Fayette, & comme Major-Genéral de la Fédération, & comme Préſident de l'Aſſemblée.

Fait à Paris, le 24 Juillet 1790.

Signé, LA FAYETTE, Préſident.

Milanges, *Lanxade*, *Fayau*, *Vaequé*, *Chabot*, *Thouron*, *d'Herbelle*, *Beau*, Secrétaires.

LISTE
DE MESSIEURS
LES GARDES-NATIONALES
ÉLUS DÉPUTÉS A LA FÉDÉRATION.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Diſtrict de Bourg-en-Breſſe.

MM. Brauge. Gaillard. Salette. Cherel, cadet. Mornay. Blanchon. Braydy. Valentin. Populus, fils-aîné. Favier, fils-aîné. Buget, fils-aîné. Gaillard. Bon. Morel, cadet. Porcelon. Gallien, Duboſt, aîné. Robert. Collin. Biſtac, cadet. Grillet. Joly. Perret. Méthon. Bertrand. Perné. Gauderet. Couvert. Bouvier. Mariétau. Chevalon. Janinet. Petit.

Diſtrict de Trévoux.

MM. Granger. Granger. Bracquier. Cornaton. Lorrin, cadet. Camille de Rouville. Rivière. Saudelion. Perraud. Mondezert. Deſrioux, fils-aîné. Breban. Odet. Bouveyron. Allion. Berger, fils. Chaveyriat. Buanton. Moyne, fils. Deſinard. Durand. Farrabert.

Diſtrict de Nantua.

MM. Jagot. Vuarin. Jaulet. Fauvin. Soulhonnay. Le Brument. Le Pely. Ducoin. Robin. Saxe. Tornery. Robin, député particulier d'Apremont.

Diſtrict de Pont-de-Vaux.

MM. Dupuis. Vacle. Champion. Grenier. Pauget. Filiat. Martine. L'Ecuyer, fils. Moiſin. Laroche. Dubier, père. Lancrey, fils. Trouſſel. Grippière, Ducheſnaud, père. Mallet. Joubert. Cadet Vernier. Bazard. Ravier.

Diſtrict de Mont-Luel.

MM. Proſt. Michel. Drivou. Verdat, cadet. Meunier. Bévy. Monnier. Grizou. Plantier. Proſt-Laurent. Joly. Favrot. Chaponot. Clepin.

Municipalité de Meximieux. (*Députation particulière*).

MM. Rodet. Vaillat.

Diſtrict de Gex.

MM. Beau. Borſat. Duval. Jacquemet. Blanc. Tiſſot. Maréchal.

Municipalité de Ferney-Voltaire. (Députation particulière.)

M. Provençal.

Municipalité d'Ivonne. (Députation particulière.)

M. D'Albert.

Municipalité de Colouges. (Députation particulière.)

M. Béatrix.

Municipalité de Farges. (Députation particulière.)

M. Pafferat.

Diſtrict de Châtillon-lès-Dombes.

MM. de Nuzeret. Leguaz. Defranc. Bertrand, aîné. Lucet. Janin. Huchard. Navoret. Bomard-Burtin. Caron. Charmont. d'Epinay. Meunier. Vaupré. Tridon. Devay. Chevalier. Jacquemin. Dufour. Chambard. Groffet. Bafchelard.

Diſtrict de Saint-Rambert.

MM. Dufour. Baylas, fils. Caron. Martin, aîné. Brucelin. Angerd. Efcoffier. Pitton. Terrier. l'Empereur. Fillon. Montagnat, fils. Quinfon. Tiffot-Guerre. Bozon. Beffon. Dupuis. Bourdin Tournier. Guillon. Defpallière. Bouquet, fils. Bolafche. Bofchard. Dubreuil. l'Empereur. Toubillon. Moyret. Defvignes. Meiller, fils. Jacquet, fils. Ligner.

Diſtrict de Belley.

MM. Balme. Brillat. Peiffon. Bonnet. Martin. Perrier. Meuthonrives. Maffard. Ducros. Guignot. Cavoret. Clerc. Guillot. Favier. Montamer. Maffe. Gonod. Bozon. Gonod. Guinet. Vautaret.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Diſtrict de Soiſſons.

MM. Mahy. Debraifne. Defchamps. Hublot. Bourguin. Le Guerry. Poitier, fils. Roitelofe. Beauvais. Vitoux. Balta. De la Place. Boucher. Savoye. Riphaux. Ferté. Toupet. Coffet. Ferté, fils. Legris, fils. Honeur, fils. Honeur, le jeune. Boifdoux. Mandoix, fils. Séjourné. Binquant. Ferté, fils. De la Place, fils. Guenot. Carlique. Defmoulins. Judas. Moreau. Hutin. Marminia. Defmoulins. Violet. Montonet. Bailly. Charpentier, fils Leheutre. Coliche Leon. Lenoir. Larcanger. Thinot. Toupet. Dubauf, fils. Labourer. Lalifte. Pavillon Pitnot. Choify Paillet. Devaux. Uzé. Bouffy, fils. Boifly. Marchand. Chenaidre Juppin. Choumacher. Jacquart. Bailly. Garnier. Judas. Drigny. Letellier. Lampons, fils. Tapin, fils. Moranval. Gerard. Fereffe. Flobert. Guillot. Choiflat.

Diſtrict de Laon.

MM. Levoirier. Durotoy. De Vatilly. Joris. Houdelette. Lemor. Parat. Le Gros. Momet. Le Gros Moreau. Cavenne. Sallandre. Brazier, l'aîné. Defains. Brazier, le jeune. Billon. De Frénelle. Vaffant. Bevierre. Thibault. Picard. Pamart.

Painvain. Hotte. Bertrand. Nattier. Roger. La Caille. Martin. Pourier. Le Cigne. Gérard. Duprés. Bourdin. Colombé. Canu. Tronquoi. Payen. Douce. Grandvallet. Dupont. Brizé, fils. Pinvin. Dehauet. Le Comte. Antoine. Rouen. Poulain. Barbier. Guille. De Colnel. Allart. Chambellin. De Buſſy. Boulanger, père. Boulanger, fils. Méreſſe. Bigeot. Joſé. Delamotte. Deſtable. Gerbault. Caignard. Souef. Deruelle. Vannier. Blanche-Voye. Mercier. Ducroſt. Carlier, Laluyer. Tiercelet. Desjardins. Hurtevin.

Diſtrict de Château-Thierry.

MM. Morel. Netat. Pinondel. Devillelongue. Lignot. Francois. Morat, Delavent. Anglebert. Petit. Helot. Ridart. Boucher. Blanchard. Pomelot. Cazeneuve. Maciet. Fournier. Joſſet. Lelong. Borniche. Lartizien. Gadat. Pariſis. Pille. Vaillant, fils. De Vertu, fils. Colleſeau, fils. Péché, fils. Petit-Bois. Lourdain. Pacquier. Baron. Verondar. Oudor. Pigeon. Chopin, fils. Dezabeau. Laforge. L'homme. Grare. Huttin. Hebert. Helot. Petit, fils. Bouché. Daubigné. Delavigne. Bellanger. Gené. Sarrazin-Santus. Pariſis, fils. Girardot. Emery. Longchamps. Levoirier. Lemaiſtre. Sarrazin-Chanoine. Benard.

Diſtrict de Chauni.

MM. Dubois. Amard. Sauzade. Cornille. Hebert. Morgny. Chaulet. Beaupré. Simboſelle. Dupré. Cagniard, fils. De Theis. S.-Denys. Gauthier. Monturier. Lelong. Bart. Macqueret. Boutillier. Peſche. Moulin-Dauffemont. Lemercier. Jouvernay. Botté. Gilbert. Dupuis. Lunyt. Leclaire-à-Poix. Deal. Dorchey. Charpentier. Robert. De Goſny. Hottin. Carbonnier. Charpentier. Delapierre. Courtanne. Sellier. Olivier. Paris. De Saint-Juſt. Decaiſne. Videl. Thuillier. Baulieu.

Diſtrict de Vervins.

MM. Carton. Dupenty. Pillon. Daubignié. Lefévre. Lemaire. Camel. Bauchart. Poyart. Allée. Premont. Rollion. Blin. Clouart. Gauchet. Douet. Chevalier. Palant. Blin. Lelong. Mony. Rouſſy. Mary. Moreau. Villot. Grouzel, fils. Dumaye. Barbier. Godard. Lépouſé. Pigeon. Merdat. Pouillon. Deſnoyers. Vendelet Bloſt. Dormay. Lerade, fils. Martin. Lambert. Dautreppe. Millet. Thiebault. Pécheux. Mollet. Videt. Copigneaux. Leſure. Goriſſe. Trubert. Deſnoyers. Goſſet. Larmuzeau. Gouſſeau. Peteau. Meuret. Bleuſe. Dieu. Vieville. Maſſeaux. Gérard. Lobjeois. Lefevre. Favri. Martigny. Dannequin. Lefévre, fils. Renaud. Freſſon. Monvoiſin. De Colnel, Aubin. Frottin. Vaſſeur. Lefévre. Juppin. Freſſon. Bleuze. Devin. Grenier.

Diſtrict de S.-Quentin.

MM. Le Caiſne, fils. Vieville, fils. Cordouant. Goude, fils. Vielle, fils. Alongé, le jeune. Lemaite. Caumartin. Colliette. Leblond. Mareſcal. Berenger. Damoiſy. Fariaux. Carbonnier. Petit-jean. Dollé. Deſtrés. Delaporte. Treſcou. Trocmé. Drancourt, fils. Fera. Choin. Pequneux. Doville. De la Court. Hachet. Langlet. Dumoutier. Carpentier, dit Mericourt. Durieux. Poulet, fils. De la Court. Hinault. Vinchon. Bidault. Leroux. Lefévre. Savard. Comvers. Cordier.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Diſtrict de Gap.

MM. D'Héralde. Davin. Daignebelle. Chaly. Mehatic. Lagier. Valentin. Aſtier. Faure. Bontoux.

Diſtrict de Briançon.

MM. Poyat. Faure. Prat. Bonnot. Chaix. Roſſignol. Pons. Vaſſerot. Meſſinily.

Diſtrict d'Embrun.

MM. Honoré. Gerbier. Sauvent. Driopré. Allier. Faure. Ducré. Iſoire. Doutre. Souchon.

Diſtrict de Serres.

MM. Morgan. Abel. Faure. Chauvel. Faure.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Diſtrict de Digne.

MM. Soſſy. Delhermite. Julien. Builly. Beraud. Chaix. Gallien. Bauſſet. Repeſt. Mourencont. Lieurgat. Coſte. Amandry. Ravet. Regnier. Joſeph. Savournis. Sauvé. Ferand.

Diſtrict de Caſtellanne.

MM. De S.-Martin. Philippe.

Diſtrict de Forcalquier.

MM. Cereſte. Deraffin. Decorio, fils. Taſſy. Blanchard. Deydier. Julien. Blanc. Vial. Tourtier. Boin.

Diſtrict de Barcelonette.

MM. Tirau, fils. Giraud. Bellon.

Diſtrict de Siſteron.

MM. Tournu. Mottet. Labory. Chauvet. Bruſſaud. Tardieu. de S.-Maximin. Audiffret.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Diſtrict de Moulins.

MM. Giraud. Du Gourd. Libault. Moderal. Delaire. Du Gourd. Billand. Delau. De Montaret. Dumout. Chauvet. De Morillon. Boiron, père. Micault Chautard. Saulnier. Gibon, fils. Faye. Michel. Surget. Merier. Gemois. Giraud, fils. Torterot, fils. Dehaume. Laroze.

Dictrict de Donjeon.

MM. Du Chambon. Roger. Des Fontaines. Martin du Gard. Lorain. Durocher. Meplain le jeune. Coſſonier.

Diſtrict de Gannat.

MM. Collin. Poterlet. Gaulenin. Paillard. La Porte. La Geneſte. Carrelet. Grangié. Dufée. Marcon. Gendret. Petit. De la Plaine. Tournade.

Diſtrict de Cuſſet.

MM. Martinault. Desbrets. Boyer. Gravier le jeune. Raudouin. Charles. Chacot l'aîné. Artaud le jeune. Deſvaux, fils. Deroline. Moulin le jeune. Burelle. Gallien, le jeune. Pariei. Bardonnet. De Bard. Bruzon. Pecol. Tellier l'aîne. Bertucat le jeune. Braghon. Arthaud Colin fils. Thibault.

Diſtrict de Montmaraut.

MM. Teſte. Michelon.

Diſtrict de Mont-Luçon.

MM. Du Perroux. Lépinard. Boirot. Dueié. Longnon. Duchet. Perrot. Raby. Martinet. & Martiner.

Diſtrict de Cérilly.

MM. De Leage. Boyer. Cuillard. Goyard. Thavault.

DÉPARTEMENT DE L'AVEIRON.

Diſtrict de Rodès.

MM. Cabrol, cadet. Albent. Andrieu. Blazy. Boyer. Paſſera, aîné. Caluſſe. Boyer Venaſque. Boyer de Paumées. Paſſelat, cader. Fouſquier. Baſtide. Viala. Bellot. Boyer. Pons du Faubourg Tarayre. Mignonat. Pradines. Azémard. Delpech. Julien. Périé. Viala.

Diſtrict de Ville-Franche.

MM. Druthé, cadet. Leſpinaſſe. Richeprey. Milhel. Gouffinack. Valadier. Roumée. Cavanhol. Andurand la Maye. Du Bruel. Fourgon, fils. Chaleret. Clauſels. Durand. La Gardelle. Ser, cadet. Vernay. Delcamp. Delaſtic. Lacombe, fils. Alies. Sareme jeune Bromer, fils. Dourdon. Delhors. Devarne. Caſtrers. Nohailles. Deſmazels. Savignac-Pétro. Bourſignask, cader. Gaudon Deſtampes. Cadres, fils-aîné. Marnejoux. Guilberr. Dezes, aîné. Ardouret. Gaillard, cadet. Vérnhet, fils. Franques. Barnabé, aîné. Manellier. Cortels, fils.

Diſtrict Aubin.

MM. Combres, cadet. Grarecap, cadet. Lavernhc. Médal. Calvel. Auzony. Combres, l'aîné. Maurandy. Florigues. Perrin.

Diſtrict de Murres-de-Barrés.

MM. Duverdier. Palhier. Remond-Delpuk. Roubat. Jonany. Baduel.

Diſtrict de Sévérac-le-Château.

MM. de Montcalm. Gozon. Chaſſary. Beſſière Baſtide. Delianne. Delavaſt. Rochefort Duclos. Boeure de la Mothe. Baumelon. Clauſel. Amat.

Diſtrict de Milhau.

MM. Rouvelet, fils. Salvart, fils. Malmontet. Deſuigla. Capelle.

Diſtrict de Sauveterre.

MM. Merlin. Cazes. Mayne. Jaladieu.

Diſtrict-S.-Geniez.

MM. Reverſal. Poulleng. Martin. Domergue. Saury. de Puechmejia. Galdemar, père. Regal, aîné. Regis de Fajol. Fajol de Maurand. Courel Laſſagne. Lavergue. Combes. Agapit Rey. de Creul Joux. Cledon. Bouſcary. Pons. Aldias. Paſſelat. Conſtans. Pral, ſuppléant le ſieur Salanet.

Diſtrict de S.-Affrique

MM. Delbis Giſſac. Durand Catus. Dupuy. Durand. la Capelle. Favre. Frezal. Durand. Bonnevial. Thomas.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Diſtrict de Carcaſſonne.

MM. Vidal. Caminade. Pages. Gely, le jeune. Du Cap-S.-Féréol. Dupré, fils. Alboize. Carbon. Maragon. Ravezie.

Diſtrict de Caſtelnaudary.

MM. Triboul. Fortanier. Anduſe. Ste-Vallière. Mas. Soulier. La Peyre, cadet. de Ganzy, fils-aîné.

Diſtrict de la Graſſe.

MM. Viguier. Darnis.

Diſtrict de Limoux.

MM. Jammes. Delmat. Aſtruc, fils. Déjean, cadet. La Paſſet, au lieu de Brouſſet. Mouiſſe. Faure.

Diſtrict de Narbonne.

MM. Cauſſe. Hercules de la Treille. Téron.

Diſtrict de Quillau.

MM. Sauzede. Genty, fils. Deboſcq. Aſtrié, fils.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Diſtrict de Charleville.

MM. Grimblot. Martin. Laumont. Duſcheſne. le Fevre-Michaux. Nonon, au lieu de Billaudet. Lauzain. Mareſchal. Sansbœuf. Gueſnard. Pouſlain. de Roſville. Rogier. Verbois Cuinerſe. Blanchard. Gravier. Minot, fils. Marchand. Cauchard, fils. Camus. Moiret. Lhoſte. Gervais, cadet. Tiſſeroult-Duval. Moin. Raucourt. Lejai d'Eté. Le Chanteur. Bouzin. Duneſme. Le Beau. Jurion. Bourquelot. Guilemet. Alexandre. Tiercelet. Bundelot. Hubinois. Nicole. Grommaire.

Diſtrict de Sédan.

MM. Poncelet-Drouin. Rouſſeau. Ricous. Chardon. d'Autun. Sanſdrap. Deshayes, Thibouſt. Chonet. Mercier Richard. Hennis. Amour. Georges. Baye - Hannotel, Precheur. Grafetaux. Hongrand. Gourdet. Maſſet. Quinquernelle. Coffin. Lamain de Ceſſe. Raucour. Fort.

Diſtrict de Rhétel.

MM. Bonnet. Judrin. Vuibran. Pierdhouy. le Roi. Philippot. Féal. Baudet, Tangenot. Quentin. Mont - Rouge. Phlipoteaux. Auger. Logeart. Paté. Payot. Lamy, Bourgeois. Joly. Lorieux. Foucault. Philbert. Carlier. Duquet. Gerbaut. Verdelot. Deſte. Lorin. Coutin. Regnaud. Aubert. Louallier le Guay. Bechard. Miſſet. Grandfévre. Rémaille-Watellier. Blondel. Landragin. Hannequin. Watellier. Corneille. Harbouville. Taillefer. Goberon. Gagneur.

Députation Particulière.

M. Duguet.

Diſtrict de Rocroy.

MM. Cardon. Lefévre. Toupet. le Roux, fils. Vachot, au lieu du ſieur Launoy, qui s'eſt démis. Hermez. Matthy. Marchot. Berthier. Briolet. Moreau. Colardeau. Lambert. Godreſſon. Jacquemart. Legros. Failly. Turc. Ricard Turc. Turc. Duſauvoy, Denis. Baudet. Midoux. Baudoin. Prieux. Julien. Dubois. Potelle.

Diſtrict de Vouzierres.

MM. Gaillard. Dubois. Thomas. Huart. Daubilly. Godin. Camus. Habert. Deville. Baudet. Tato, le jeune, remplaçant le ſieur Doré. Neveux, remplaçant le ſieur Robert. Granget. Payer.

Diſtrict de Grandpré.

MM. Bernier. Boblique. Vulquin. Beffroy. Bailly. Fatio. Thiéry. Sibillot Roſſignond. Daid. Lorquet. Nicloux. Gauthier.

DÉPARTEMENT DE L'ARDESCHE.

Diſtrict de Privas.

MM. Dubois. Baruel. Ladrey, fils. Clauſel. Chamal. Dhauteville. Dazémard, fils. Biouſſe. Eſclofas. Ducros. Teſſeyre. Roſtaing. Mirabel. Quyon. Deſcours-Decroz.

Diſtrict de Tournon.

MM. Sorin. Brugeron. Voutier. Troſtar. Clozel. Lautheaume. d'Arnaud. Garnier.

Diſtrict d'Annonay.

MM. Dayme. Peroſſier. Fournat. Desfrançois. Frachon. Peyron. Franc. Moreau. Ravel. Johannot. Baron. Chomel. La Bélive.

Diſtrict d'Aubenas.

MM. Dubreuil. Rager. Dalmas. Ribail, Gleize. Durand. Rien la Combe. Chauſſignan. Filhac, le jeune.

District de Vernoux.

MM. Desbrus. Boissier. Pouret. Perrier. Rang-Dessauvages. Mazeirac-Duverger. Crouzet, suppléant, au lieu de Rion. Bleizac, suppléant Berrion de Bautepaire.

District de Largentière.

MM. Aymard. Meynier de Mallet. Bertrand. Sellier. Mérie. Videl. Faure. Rouvierre. Garidel. Terron. Martin. Derivierre. Pages. Romand. de Leuze. Courby. Gervais. de Plauzolles. Duserre. Josuin. Scipion de la Visierre. Vaschaldes. Toulouze.

District de Villeneuve-de-Bergues.

MM. Daizac. Clet, le jeune. Mamarot. La Valette. Faure. Mazet, suppléant Massot, tombé malade à Lyon, en venant. Desfonds, fils. La. Ville. Saladin. Fabry. Roux. Mercozral. Masclary. Eldin. Lichière, Rigaud.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

District de Tarascon.

MM. De Clausselles. Martin. de Savignac. Anglade, cadet. Papy, l'aîné. Rousse, cadet. Garrigon. Vidalot. Danjean. La Font. Barbe. Jeansan. Gabaron. Delmas. Saint-Martin. Serté. Larrue. Comanage. Debelifcens.

Députation particuluière.

MM. Brutel. Augier.

District de S.t-Girons.

MM. Pages l'aîné. Dupac de Marsollier. Delaisle. Lera. Tuillet. Giraud. Nicolas. Berger.

District de Mirepoix.

MM. Marquiez, père. Vignes. Rigail, aîné. Bardon. De la Fage. Donezeau. de la Fitte. du Gap de Toule. Begon. de la Personne. Garrigues. Crouzel, aîné. Claret. Sierré de la Borie. Sage, au lieu de Allard.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Distirct de Troyes.

MM. Dusaussaye de Mely. Chaperon. Thollois. Vattier Dubelloy. Barthellemot. Herluison-Cornet. Coquet. Guichard. Massey. Chobas. Lyé-Regnier. Sainton. Gaulard. Joly. Lécorcher. Richard. Bessé. Merlat. Colarey, fils. Jacquenot, le jeune. Bertrand, le jeune. Bersin. Genard. La Planche. Adnost. Gobin. Laneslé. Auger. Bouillerot. Chanteclair. Gatouillat. Cothierre. Cadet. Robert.

District de Nogent-sur-Seine.

MM. Robin. Blacq le Vif. Hurault. Billard. Boucher. Bourgeois. Houlier. Collot. Verriet. Le Févre. Dedoux. Duclos. Trudon. Delaunay. Margueron. Vergerot,

Vergeot, le jeune. Favereau. Joly. Hazonard. Robin Bouvot. Maignant. Villain. Paulentru. Robillard. Pochinot. Derclongues. Chaumont. Blacque. Vincent. Noblat. Rouſſal. Menneroit. Le Noble.

Diſtrict d'Arcis-ſur-Aube.

MM. Courtois. Deſgueſnois. Collas. Briſſard. Le Large. Dronot. Gibet. Blanpignon-Gueroux. Hubert. Protat. Brucher. Collin. Picot. Aviat. Brivoiſe. Millon. Philippe. Clément. de Vertu, au lieu de Clément. Leonhuot, au lieu de Collot. Sueur. Perrard.

Diſtrict de Bar-ſur-Aube.

MM. Guerin de Brulard. Ruotte l'aîné. Geyhier. Perrin. Grammaire le jeune. Mailly le jeune. Royer. Thieblemont, père. Vouillemont. Bajol. Tieblemont, fils. Breton. Le Févre. Fior l'aîné. Reboul, fils. Goupillat. Lottin l'aîné. Noyon. de Beaufort. Montenot. Alipe, fils. Janneſſon. Hénard. Ferry. Gobert, fils. Paillot. Périſſe. Thiébault. Mutinot. Le Merle. Labiſche. Cauſon. Louis. Mayenne. Bardet. Vitalis. Collet.

Diſtrict de Bar-ſur-Seine.

MM. Capperon, fils. Satrat, fils. Durand, fils. de la Croix. Ducheſne. Blanchol, fils. Maladière. Jobart. Briden. Aubertin, fils. Regnault. Gobin. de Gruſſe. Douge. Thévenot. Cinget. Guior. Meunier. Deſmarquets-Tridon. Prunot. Dezeddes. Delanges. Paris. Ducheſne. Delaunay. Bonnard. Perny. Goyard. Gabyot. Picardat. Gerdy, fils. Cotteret. Voiſin. Marion, le jeune. Hérard. Margot. Joſſelin. Roger.

Diſtrict d'Ervy.

MM. Carré. Huguenot. Rabiat de Fontenay. Baudoin. Fouet. Chauvel, fils. Bouillevot. Bernot l'aîné. Truchy. Hugot. Regnault. Jouet. Huguelot. Gallot. Le Blanc. Cholet. Gauchot. Berger. Noël. Lorme. Larcher. Lenfumé. Rabuar. David. Habelot, fils. Rémond. Barbuat-Dupleſſis. Mouchotte. Pétu. Le Jolivet. Rigault. Joly. Hardy. Mongeot.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHOSNE.

Diſtrict d'Aix.

MM. Dupré. Eyriés. Latil. Eſpariat, cadet. Brun. Sibillot. Bourdet. Barbaroux. Michel. Raymond. Giraud. Mieffren. Latour, aîné. Arbaud, aîné. Cavaſſe. Olivier. Etienne. Buiſſon. Baſly. Borely. Pnet, aîné. S.-Martin. Sauze, fils. Arnaud. Figuières. Broſſard. Lanet. Birée. Giraud, fils.

Diſtrict d'Arles.

MM. Clarion. Babaudy. Boulonard, neveu. Chapus, Reault. Degut. Marteau. Bonnemant. Garnot.

Diſtrict de Marſeille.

MM. Eſguien. Robert. André. Bertrand. Guinon, l'aîné. Grimaud. Barthélemy. Cade. Lirau. Paſtoret, fils. Ricard. Rouvier. Chiftol-Michel. Jourdau. Dubiard. Arnoux. Rollin. d'Inard. d'Aubigny. Robilio. Jadolet. Augier. Charpoul. Fajon, aîné. Manuel. Lauzun. Aſtrier. Baronier. Alin. Servet, fils. Dullenil. Rambert,

aîné. Remy. Mouton. Cailhot. Bicary. Cailhot. Fournier, fils. Maffé. Bonis. Audibert. Romante. Criftme. Giraud. Rampal, fils. Carle. Bérenger. Eymes. Grimaud. Maffe. Sarrazin. Magnant, cader. Martin. Conftance. Raud. Ricard. Meftre Meiftre. Amphoux. Jourdan. Paul, fils. Bonnefoy. Cayol. Cofte. Ruiffou. Badet. Morgand. Fabre, au lieu de Trulle. Lyon. Boyer. Comte. Perraudin. Etienne. Blanc. Fouque. Déhalour. Boutmis. Pigmatel. Richelm. Camoin. Gérard. Rey. Maffot. d'Almac. Nodet-Braffard.

Diftrict de Tarafcon.

MM. Giraud. Mercurin. Roftant. Pelleffier. Gauthier, aîné. Duflod. Gros. Brutel. Mourret. Allard. Giraud. Bonnet. Lacavault. Durand. Taxy.

Diftrict d'Apt.

MM. Foreft, fils. Rives. Pellem de Perthuis. Bruce. Chapelin. Bugros. Pafcal de S.-Saturnin. Aftier. Mounier-d'Arnaud. Pons. du Bouquet. Topin. Valot. Boffe. d'Arboud, l'aîné. Luc de S.-Martin.

Diftrict de Salon.

MM. Gaffen. Bourdin. Bouffillon. Girault. Bernard. de Cournaud. Jacquier. Durant. Joubert. de Codolet. Bérard. Sabbatier.

DÉPARTEMENT DE CALVADOS.

Diftrict de Caen.

MM. Maurry. Pefuel. Defruiffeaux. Defveaux. Colard. Marefcal. le Mercier. Quendeville. Bellany. Carrac. Lévêque. Hartel. de Launay-Vautier. Louvet, le jeune. Maffet. le Danois. Vaffel. Sandos. Lanié. Noury. Macey. l'Abbé. de Grant. Germain. Planquette. de Neuville.

Diftrict de Bayeux.

MM. Leroy. de Ste-Croix. Duruel. le Breton. Monny. Dumefnil. Génas. Aladame. Leutrin. Chappon. la Péraudière.

Diftrict de Falaife.

MM. Daubigny. Souquet. Loriot. Dupont. Touron. le Febvre. le Moyne-Lonchamps. Joyau. Coffin. Duperré. Briquet. Duhamel. Poret. Jardin. Bofcher-Dubuiffon.

Diftrict de Lifieux.

MM. Briquet. Galoppin. Hauzey. Rouffel. Louvet. Gobin. Defperriers. Delaunay. Fleury. Taffily. Duret. Boifville. Caplain. Delifle. Doify. Mutrel. d'Ingremont. le Courtois. le Breton. le Rebours, père. Duboullay. Duclos. Dulonchamps, fils. Perrier. Vannier. Chauffon. Moiffard. Fouquès. Effet. Nancy. Prevoft. Sorel. Dumoulin de Marolle. Hernet. Bénard. Loir. la Marie. Benzelin. Roque. le Grand. Dufrefne d'Engerville, fils. Dufrefne. le Valles. Jardin. Cordier. Retout. le Bugle. Retout. Duprey, le jeune. Ménage.

District de Pont-l'Evêque.

MM. De la Salle. le Carpentier, fils. le Tétu. Prémond, fils. Greuguet. Mallet, fils. Fallouard. Sénéchal. le Clerc. Graverand.

District de Vire.

MM. Briffon. de Mortreux. Vente. de Corday. Bonnière. Neron. le Normand. Boisin. de Courdou. Prépétit. Hellouin.

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

District de S.-Flour.

MM. Bardol. Chaude. Saignes. de Sauret. Chandarat. Révillas. Vaissier. Vigières d'Auval. Chazelon.

District d'Aurillac.

MM. De S.-Marsal. Goutlat. Croiset-Lassagne. Boisson, cadet. Verdier. Cambefort. Laparra, aîné. de Forlet de S.-Paul. Falgères. Bichon, cadet. Girard. Poux. Fournier de Gouze. Grillet de Peyrac. Patix. de Murat. Dubuisson. Casse, fils.

District de Mauriac.

MM. Bonafond. de Salo. Chapouille. Morel. Hébrard. Dufaget. Damaison. Pommiers.

District de Murat.

MM. Rancillac. Siliée. Teillard-Beynac. Taillandier. Lespinasse. Fayet. Bertrand. Fons de Ligonet.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-CHARENTE.

District d'Angoulême.

MM. De Bellegarde. Boussiron. Dervaux. Criard. Varennes. Marchais Desgentis. Binet. de la Berge. de la Motte. de la Lande. Duportal, fils. Caillère. Fougeret. Graterand. Paturand. Paris. Poitevin. Mélier. Thomas. Rambaud, jeune. Duplessis. Thibaud. Benoist, aîné. Guinberteau. Boismilord. Robin. Rullier. Fontbrune. Renaud. Sicard. Gunilberteau-Margerac. de la Loubère. du Monteil. la Roche de la Motte, l'aîné. Dupuy.

District de la Rochefoucauld.

MM. Bénassis, au lieu de Durand. Tibierge, au lieu de la Voix. de Baur. Tardieu, au lieu de Bois-Gautier. Grosdevos. de Bournais. Dauphin de la Payre. Hériard. Jaimon. Guillemotte. de Villemollet. Machenaud. Duchay. Gervais. Verdau. Laubréte. Maraudon, au lieu de Redou. la Grais. Valentin. Albert. Sautereau. Foucaud. Cranzat. Félix. Bavrand. Villatte.

District de Confolens.

MM. Papin. Paland. Dufouchet. Ducros. Paulet. Dulimbert. Louzemau. Delaplante. Marbrun. Blanchard. Senille. Thomas. Duclos de la Ganne. Pomeau de la Breuille. Blanchon.

District de Ruffec.

MM. Bruneault. Tiffot. Mallat. de Boisjoly. Frotier. Bouquet. Morel. Potel. de Meiges. Gorget de Nobreuil. Chabot. Ducloux. Léchelle. Delille. Coudert. la Planche. Duvignaux. Deflogé. Aubinau. Joufferant. Arlin. J. Mallat. Sommeville. Menard de la Mongerie.

District de Cognac.

MM. Ménault. Richard. Ordonneau. Dubreuil. Dozeille. Martin. Poitevin. Thomas. Cofte. du Tartre. Pinot. Taxier. Picorou. Defmouftis. Plumejeau. Delamain, fils. Guille, père. Roullet. Rondeau. Rouffeau. Jobet. Geudon. Féguin. Dufournil. Longuet, fils. Bithonet. Longuet Sauvaget. Augier, fils. Sauvaget. Hennefy. Maulevrier. Augier. Albert. Dédé. Defarnac. Perreau. Léger.

District de Barbézieux.

MM. De la Faye de Martinou. des Graviers. Bourdier. Maffon, le jeune. Gérard. Augueau. Turtat. Salles. Viguet, fils. la Clerty Villatte. Roche, fils. Rattaud. Lanclade. Berthelot. Mayadon. Defgraves. Bouyer. Dubreuil. Beffon. Bordet. Deferrierre. Du Lary. le Court. Loquet. Chety. Moizaut. Durand. Bordier. Desboucheries. Pabon. Boucheron. Ducluzeau. Nadeau. de la Faye. Bernard. Ribereau. Clemenceau. Boutin. Renaud. Barbot. Moynet. Landry. S.-Paul, aîné.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE INFÉRIEURE.

District de Saintes.

MM. De Thézac. Guérin. Bernard. Dutaillis. Allot. Droüet. Bafchelot. Gobault. Gautret. Olivaud. Brudier. Juif. Foucault, fils. Lériget. Béguet. Favreau. Dubois. Duplais. Laroche-Corbon. Fontevraux. Mallet. Galocheau. Goyaux. Defaure. Defercé. Dufablon. Nadeau. Gombaud.

District de la Rochelle.

MM. Amirault. Thouron. Teffier. Prieur. Morancy. Viault. Garrand. l'Evêque. Lamalhe. Fraigneau. Bourgeois. Bonnin. Lavertu. Prevoft. Maher. Monneron. Daguin. Maffe. Defelins. Valentin, au lieu d'Arconneau. Bouffeau.

District de S.-Jean-d'Angély.

MM. D'Hotel-de-Ferrière. Gallard. Hulhau. Joly-Daufy. Pontvert. Lafauzaye. Ponthieu. Soffiondo. Torchebeuf. Griffon. Marchand. Larade. Lair, le jeune. Combault. Bethomé. Degenne. Pouvent. Roffignol. Carancon. Jarouffeau. Vallon.

Dugné. Balley. Puppes, le jeune. Batou. Chaignau. Lathionne. Rattane. Allon. Poyant, l'aîné. Boutin. Boucart. Grollot. Daubray. Barraud. Charrier. Beruteau. Duverger. Amy. Baſtard. Devollières. Baſtard. Merveilleux. Dewouine. Valentin. Beaucoup. Giraud. Planton. Iſambart. Rigondeau.

Diſtrict de Rochefort.

MM. Dufour. Bouchillon. Pelletreau. Prault. Vicaire. Bartoleau. Degorſas. Cacault. Rivière. Laperrière. Percheron. Métardier, le jeune. Cacault, fils. Dehillerin. Godmeau. Andry. Rocher. Ledoux. Baribault. Gougeauh. Bouchillou. Rivière, fils. Burgault. Thomas.

Diſtrict de Marennes.

MM. Patrouilleau. Delaſauzaye. Chatron. Deſcombes. Chéneraux. Dédouets. Delacroix. Prion. Rouſſelot. Corencin. Jarouſſeau. Viellaut. Ornant. Defleuriant. Divry. Ladvocat. Devallée. Néon. Ballon. Lafont. Richard. Berthome. Barbier-de-Vouilay. Gourdiol.

Diſtrict de Pons.

MM. Brouſſard. Dumouriſſon. Châteauneuf. Gombaud. Guillard. Faleur. Fleuret. Verger. Gout. Fleury. Palaſte. Merle. Guérin. Mezeaud. Laurent. Guérin. Daulnis. Pillet. Bauvais. Valette. Auriol. Boiſvaud. Viaud. Dubois. Fumeau. Maurondière. Lebois. Martin. Chaſtellier. Vérac. Aurouère. Joubert. Richart. Giraud. Léger. Lafond. Augeraud. Faure. Feytaud. Foreſtier. Vuigniaud. Curandeau. Teſſon, repréſenté par Dumas. Aubin, au lieu de Gros, aîné.

Diſtrict de Montlieu.

MM. Peychaud. Trigaud. Decaze. Jeſmes. Peychaud. Lafargue. Vigen. Richard. Décaillerade-Courtale. Gaudin. Boiblaud. Villefumade. Bouſſiron. Roche-delarichaudière.

DÉPARTEMENT DU CHER.

Diſtrict de Bourges.

MM. Châlons. Roy. Martinet, au lieu de Duchézal. Soin. Delamartinière. Deſrouaire. Dumontel, l'aîné. Huet. Dutremblay. Fontaine. Chauvembourg. Bellanger. Bougnon, fils. Peyroux.

Diſtrict de Vierſon.

MM. Lepouce. Clément. Lambert. Sauger, fils. Ducheſne. Lemerle. Delavarenne. Guillot. Thyot, au lieu de Girondeau. Dumont.

Diſtrict de Sancerre.

MM. Roſſignol. Leclerc. Triboudet. Deſranches. Déron, fils. d'Aſigny. Douergne. Buchet. Decucières. Petit. Dargent, fils. Sabatier, fils. Amiot, fils. Meyer. Panceron. de Cenecières. Triboudet, fils. Mercier, fils. Bernier. Vaillant, l'aîné. Gaudin, fils. Bothelin. Mulon. Ferrand, le Roy. Dutartre-de-Saucergues. Bourſignon. Chauforand.

District de S.-Amand.

MM. Trumeau, fils. Joffet. Berchon. Bord-de-Grand-Font. Devitry.

District de Château-Meillant.

MM. Patin. Courbet. Patin. Goutaffou. Bochut. Fayolles. Taillandier. Perrot. Boutel. Sallé. Baudon. Caunard. Robin. Thabaut. Defois. Dautigny. Gauthier. Delétang. Gérard. Chenon.

District de Sancoins.

MM. Lecomte. Delamartinière. Chenu. Debilly.

District d'Aubigny.

MM. Dubourg. Pivet. Abicot. Sabouret. Grenouillet.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

District de Tulles.

MM. Flomauld. Régis. Lacombe-du-Rouffel. Leyx. Duclaux, fils. Delagardelle. Vachot. Lacoste, fils. Delagarde. Juyé.

District de Brive.

MM. Grivel. Després. Chaumareix. Lafaycardie. Sauvage. Ducharlat. Reyjal. Leymonnerie. Lalande. Simon. Labachellerie. Denoix. Blanc. Martin. Rivet. Bachelerie. Roque. Lagenefte.

District d'Uzerche.

MM. Ardent de la Grenerie. Delabauche. Gouyon-Labeffière. Lacroix de Trignan, au lieu de Labaune. Juau. Rupin de la Grége. Boiffet de la Chapelle. Lafarge. Parot de Laffaigne. Pontier.

District d'Uffel.

MM. Galand. Beffe. Treuch. Lafelve. Delavergne.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

District de Bastia.

MM. Galeastrigny. Mattei. Lanfranchi. Alexandriny. Ricetti. Reffalli. de Pétriconi.

District de l'Isle-Rousse.

MM. Segui. Arma.

District de Corté.

MM. De Gaffary. Galcazzini. Luiggi. Santelli. Rouffeau.

DÉPARTEMENT DE LA COSTE D'OR.

Diſtrict de Dijon.

MM. Pardillon. Guinot. Thibault. Jacquemart. Bourgeot. Dugué. Moriſot. Fevret. Roger Durieux. du May. Cauquoin. François. Gérard. Picard. Chaunier. Nodot. Poulain. Borgia. Gouget. Durand. Perrin. Antoine. Choillet. Jouy, cadet. Godelet. Joly. Guillardet. Robin. Pouſſard. Janiard. Barberet. Gérard. Viennot. Carrelet. Moiſſenet. Amiot. Jacquin. Delmaſſe. Lamblin. Bouchard. Chérel. Maguin. Boudet. Guillemin, l'aîné. Tartelin. Martinet. Queſtier. Biaudel. Morier. Petitot. Teinturier. Vaillant. Parigot. Rembault. Liégeard. Petitot. Gentil. le Groux. Brugnot. Ligerée. Chauchot. Jacquinot. Clopp.

Diſtrict de S.-Jean-de-Lône.

MM. Matyron, fils. Taviant, fils. Marmet, cadet. Matyron, père, Coſte, cadet. Siminot. Girard. Frantin. Bourette, père. Moreau, fils. Colin, aîné. Mathéi, cadet. Opieul. Compte, père. Laury. Beſſon Moyne Jovignot, fils. Saget. Janney, fils. Levaſſeur, fils. Fleury. Boſſu, cadet. Marcsaux, aîné. Varnier. le Rat, père. Poincelin. Laborey. Tabary, fils. Gouget de S.-François Philipon, fils. Christophe Bouhey, au lieu de Joly, chev. de S.-Louis, qui a refuſé la députation à laquelle il étoit nommé.

Diſtrict de Châtillon-ſur-Seine.

MM. Humblot. Babourt. Paſſart, fils. Maguien. Simon, fils. Boſſu. Damolte. Rouhier. Michelot. Courtois. Dubois, fils. Suchelet. Millot, fils. Bréon, fils. Fortier, fils. Lorin, fils. Mignard, fils. Latache-Duvivier. Huguenet. Cailletet, fils. Cadas, fils. Voiſin. Neveu. Caillet. Rolle. Chalopin. Dormois. Toureau. Petit. Gérard. Robin. Huſſon. Aubertot. Termiſot. Vattier. Lambert de la Colombière. Lambert, Rollin. Junot-Léger. Colas. Bourguin.

Diſtrict de Sémur.

MM. Garnier. Olivier. Junot, Malteſte. Bouré. Pétrot. Perrot. Guyot, fils. Perreau, fils. Carré. Noquard. Sirungue. Mazillier. Lombard. Bizouard. Millot, fils. Jouvenot. Baudouin, fils-aîné. Petit. Labouré. Rémond. Jaurot. Tribaulet. Vézin. Sallé. Cœur-de-Roy. Barbier. Gueuyot. Roger.

Diſtrict d'Is-ſur-Tille.

MM. Grancey. Claudon. Gatrey-de-Montigny. de S.-Maurice. Tuquet-de-Fontaine. Truchot. Chabeuf. Fournier. Moriſot. Babout. Perrot. Fourot. Renaud. Forgeot. Petitot. Tardivot. Nolot. Chauſſier. Cazel. Potey. Dubard, fils aîné. Lenoir. Moriſot. Barbe. Pingeon. Forgeot.

Diſtrict d'Arnay-le-Duc.

MM. Vittard. Rodary. Pariſot. Morel. Laligant. Leſpinaſſe. Murgey, fils. Guyot. le Comte. Lanteſſier. Bouillotte. de Bouvant. Chevalier. Drouin. Bœuf. l'Epicier. le Roux. Poinſot. Maugras. Bizard. Maire. Fondard. Bourceret. Tiſſerand, fils. Flacelière. Bulière. Gareau. Martenot, fils.

District de Beaune.

MM. Rocault. Liébault. Vincemeux, fils. Nicolt, fils. Bourgeois. Monnot. Fouquerant, fils. Gaudy. Vauchey, fils. Goudier. Voillot, fils. Ravinet. Jobart, fils. Blondeau, fils. Carnau, au lieu de Luinet. la Virotte, fils. Deunis. Blochet. Barbolet. Brugniot. Seiret. Gauthey, fils. Michelot, fils. Favelier, fils. Micard. Tiffet. Bazire. Moine, fils. Patriarche, fils. Panetier. Bouillot. l'Evêque. Richepanse. Roquemort. Coudras. Laligau, fils. Amiot. Leslaive. Lorenchet.

DEPARTEMENT DES COSTES DU NORD.

District de S.-Brieux.

MM. Ruelland. Duclos-Michel, aîné. Champeaux. Chevalier. Boulard. Kerkrist, Artur. Sauvage. Garnier. Lefébvre de Vaurnellan. Delatouche. Formoret. De Villebogard.

District de Dinan.

MM. Pomvalet. Launay. Bénard. le Roy. le Bret. Berthelot. Oyou, le jeune. Audriani. Broussais. Turpin. Stavellan. Corseil. Lucas. Aubry. Néel. le Roux. Salmon. le Roux. Dermesse. Boquenet. Beslay. Guérin. Baignoux.

District de Lambale.

MM. Deshayes. Hourdin. Desforges. Dhobet. Droguet. Fournier. Bréhault. Berret. Blin. Marchix. Méhust. Lehéran. Maréchal, fils. Veillet. Gauthier. Prénoir.

District de Guingamp.

MM. Baron. Homo. Bruno. Onfray. du Ballet. Radement. Lavisseire. Amond. Simon, père. Guévellon. Lizillieux. le Bonnier. le Béhan. le Loanne. Minguet.

District de Londéac.

MM. Duplessis. Raffray. Glais.

District de Broon.

MM. Gondelin. Plesse. Bouthier. Dubelt, au lieu de Doré. Piel, le jeune. Eillet. Huart. Comtaufan. Piquet, l'aîné. Barbier. Pihau. Touzé.

District de Pontrieu.

MM. Chrestieu. Lecorme. Olivier. Lamaudous. Ellieu. Lebesque. Thomas. Lebrigant. Perrot. Heloury. Lambert. Legoff. Sauvée. Digat. Koller. Betton. Giquet.

District de Rostrenem.

MM. Sauveur. Guyot.

District de l'Annion.

MM. Dugoasmeur, fils. De Miniac. Detrogoff. Soulier. Lécoat. Prigent. Marbaut. Briez. Peyron.

DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Diſtrict de Guéret.

MM. Cuſinet. Volland. Bourgeois. Tixier, fils. Dumareſt. Charles, fils. Purat. Gadon. Raby. Lacroix. Loriol. Pichon. Marcellot. Courtois. Bertrand. Marchandon. Dubrouillet, fils. Southou.

Diſtrict d'Aubuſſon.

MM. Dain. Bias. Goumy. Delanormeix. Martinon. Mergoux. Taſté. Tixier.

Diſtrict de Felletin.

MM. Baudy. Myomandre. Tixier. Martin. Mapeyroux. Chaſſaigne, cadet.

Diſtrict de Bouſſac.

MM. Thaury. Bourdeau, au lieu de Pinard.

Diſtrict de la Souterraine.

MM. Bonnet. Mantaudon. Dubranle. Mantaudon. Denepoux. Cazenaud. Ramejeon. Laffont. Bazennerie. Laſnier. Vallentin. Pergand. Bonnet.

Diſtrict de Bourganeuf.

MM. Rouchon. Leſtang.

Diſtrict d'Evaux.

MM. Maulle. Vollannet. Périgault. Fargin. Tiſſot, fils. Leclerc. Darchis. Leclerc.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Diſtrict de Périgueux.

MM. Labat. Dauriac. Maulezon. Larue. Leſpine. Chaumal. Belin. Martin. Guichard. Dumonleilh. Laforeſt. Pourquery. Lafond, le jeune. Mayet. Clerjeault. Loubet. Petit. Lafond. Deſcourades. Hartier. Deſcombel. Marie. Coyral.

Diſtrict de Sarlat.

MM. Gagnébe. Lamotte, cadet. Manières, cadet. Labarthe. Pigeon. Sarlat. Lavergne. Leſvignes, le jeune. Maſſoulier. Chabannes. Giraud, fils. Lagrange, fils. Grézis. Taillefer. Lacroix. Mélènes. Manières, aîné. Andrieu. Reynal. Laſcous. Sarlat. Pechmajoud, cadet. Bauſſet. Reynaud, père. Duplaſſiat. Delalix. Ribſtain, fils. Jouberton, fils. Bréteſſet, aîné. Lacombe. Creiſat, cadet. Fournier. Meyrignac. Dumas, neveu. Lamarche, fils. Fontaine. Delagrézelie. Boyer, fils. Marnier, fils. Delamotte. Malinoux. Deſmouz.

Diſtrict de Bergerac.

MM. Leſpille. Leſpinaſſe, aîné. Lambert. Gorſe. Lolière. Duſſumier. Gravier, aîné. Lajugie, aîné. Pouvert. Carrier. Couſtain. Delarmandie. Lambert. Dupeyron. Loreille. Javertat, fils. Fontville. Deboiſſon. Millet. Gorſſ. Gaſt. Loreille. Monnet, fils. Boulon. Thenac, aîné.

Diſtrict de Nontron.

MM. Bellevue. Marcillan, fils. Maffrand. Excouſſeau, le jeune. Riberol. Pironneau. Boyer, jeune. Verneuil. Tamagnon. Duvignault, fils. Pabot. Lepelletier. Roux. Meneſplier. Paſtoureau. Lajamme.

Diſtrict d'Exideuil.

MM. Du Claux. Manorillac. Vanlot. Roumy. Deteiffiret. Dumazerand. Delaborderie. Laguioarnie. Brachet. Dumas. Lignac, fils. Chavois. Montagut. Durand. Gargant. Marqueyſac. Dumas. Theullier. Fomfroid. Guillard. Reynaud.

Diſtrict de Montignac.

MM. Lanoix. Dubois, l'aîné. Mayaudon, fils. Deſmond. Mournaud. Mérilhon. Dézon. Latour. Quiroy. Chambon. Lagrave. Labadie, au lieu de Ducouders. Deſmaux. Audignac. Sévoiſac.

Diſtrict de Ribeyrac.

MM. Labrouſſe. Lavergne. Trurien. Peytouraux. Grenier. Duboſt. Lazarre. Fourgeot. Fayve. Trigaud.

Diſtrict de Belvez.

MM. Chappelle. Neyrac. Delpil. Caſtaing. Lavoiſſière. Blondel. Galabert. Lajugie. Frégère. Mouzic. Salever. Rouby. Bonfils. Puot. Maran. Vergne. Deſchamps. Lavaur. Camaſſel. Dubreuil. Laroque. Grenier. Robert. Thouron, Moutet, fils. Monneja, fils.

Diſtrict de Monpon.

MM. Laperrière. Jourdain. Mirarabeau. Lacottemonne. Debeaupuy. Duſſol. Mazieras, aîné. Bécheau. Morand. Berjon. Bicheau,

---

DÉPARTEMENT DU DOUX.

Diſtrict de Beſançon.

MM. Muyard. Ferdinand. Leblanc. Ordinaire, fils. Ordinaire, neveu. Dechevraud, cadet. Marſouder. Rambos. Fenouillot. Bournot. Rauſin. Viotte. Allard. Bidal. Guffe. Pillot. Mourgeon, cadet. Viguier. Clément. Nodier. Tonnet. Marquis. Colombot. Mongeny. Teſtu. Gulanne. Tonnet. Gillet. Foyot. Claudet. Huet. Gilliard. Girardet. Guillon, fils. Bouquet. Tiſſerand. Guyon. Chalons, fils. Lançon, fils. Lombard. Rouſſel. Huguenet. Perret. Louis. Charmet. Deniſot. Bromard. Suiot. Bicoillet. Sainte-Agathe. Jacoles. L'Emrel, aîné. Comthund. Guillemet. Monnot. Godin. Bernard. Olivier. Grillois. Beaujettot, fils. Parques. Beſſon. Mouilot. Garnier. Brunnet. Mazerand. Bruand. Rougon, aîné. Louvtier. Billon. Juſte-Amet.

Diſtrict de Quingey.

MM. Bataillard. Louvot. Biget. Tonnot. Bordie. Grosjean. Boucou. Biget.

Diſtrict d'Ornans.

MM. Gaudion. Teſte. Grandjacquet. Cuenot-Bourbon. Gouyot, l'aîné. Valhe. Leclerc, jeune. Bole. Lambert. Renaud. Maréchal. Deſlagey. Maréchal. Gavignet. Bourdenet. Millot. Monnier. Villiers. Tiſſerand. Pittey. Brachotte. Couvert. Dupuy. Billat. Falque. Calamart. Prudhon.

District de Pontarlier.

MM. Caillier. Ravier. Jacques. Caillé. Rouffel-Galle. Morel, cadet. Charton. Gruyer. Jouffroy. Bouveret. Jeannin. Longchamp. Morand, aîné. Cart. Bobilier. Tavernier. Pourchet. Charnaux. Verniot. Alix. Demesmay. Fauconnet. Vernier. Rouffellot. Petit. Pagniet. Dupleffis. Robbe. Lefchine. Lerebourg. Dubiez. Simon. Verniot. Bougnon. Marguier. Gauffre. Moyfe. Foblanc Defrafve. Claudet. Pons. Blanc.

District de S.-Hyppolite.

MM. Perruiot. Chreftien. Méquillet. Beuchon. Clément. de Thurcy. Pingot, fils. Marie. Guidot. Huguenot. Boillot. Renoud. Perret. Etevenard. Parcuin. Fatine. Mauvais. Péquignot. Voifard.

District de Baume.

MM. Petenief. Truillot. Petenief. Clerc. Damotte. Gaudy. Cattenot. Bidaine. Lande. Boiteux. Lande. Formier. Dofal. Guillaud. Friquet. Cocquard. Jannin, fils. Cretin. Page. Gérard. Barberet. Meurdefain, fils. Barberet. Thouret. Bécoulet. Devillers. Billoutet. Bourioud. Duvernet. Baudy. Tifferand. Chemitguerre. Lidoine. Agnus. Verneroy. Verniory. Brénot. Marchand. Poullet. Clerc. Brenot. Bergère.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

District de Romans.

MM. Gilier. Vignon. Chomel. Tatin. Vaffieux. Maffot. Séguin. Boulon. Gontier. Chabert. Ferrier, fils. Mouteil, fils. Sablière. Arlot. Paul, fils. Reynaud, fils. Roftaing. Lardent. Périolat, cadet. Reymond, cadet. Reymond. Fayard. Roftaing, fils. Monnet. Nieblat. Jay, l'aîné. Robert. Bouvarel. Juveneton. Michalon. Brunel, fils, au lieu de Julien.

District de Valence.

MM. Mottet. Championnet. Feiron, fils. Lambert. Place, oncle. Martin. Muret. Bérenger, fils. Couriol. Prompfac. Grégoire. Mellone, fils. Guérin. Didier. Brégnat. Durozet. Bofc. Allier. Charbonnel. Bonnet. Richard. Arnoud, cadet. Regnault. Tofcan. Chorel. Arnoud. Deaux. Faujas. Monnier. Angergleizolles. Jourdan, fils. Monnier. Bergeron.

District du Creft.

MM. Barnave. Tavan. Portier. Thomé. Daly. P. Portier. Lombard, aîné. Candy. Avoux. Borel. Barnier. Chaix. Baudouin. Martin. Bérenger. Régnier. Heutou. Meftron. Lantheaume. Larivière. Gélix.

District de Die.

MM. Morand. Leroux. Thévenin. Delamorle. Delacondamine. Rochas. Réboul. Etrene.

District de Montélimart.

MM. Guignet. Jonquet. Vernet. Girard, fils. Salamon. Sauteyrac. Maudin. Bofquet. Mullon. Pradelle. Delaye. Morin, cadet. Brunet. Favier. Grenier. Sizteron, fils. Veyne. Mirabel.

District de Lebuis.

MM. Eftéve. Legros. Devilliel. Dupuy. Romieu. Vial.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

District d'Evreux.

MM. Hugault. de Varennes. Damilleville. Hué. Dugenier. Damauel. Fleuret. Blanche. Langlois. Vaffal. Delaiftre. le Rémois. Molard. Bigault, fils.

District de Bernay.

MM. Bouillerot. Bautier, fils. Erambert. Debaumontel. Lerques. Legrand. Boiffy.

District de Pont-Audemer.

MM. Delamcy. Hellot, fils. Delacroix. Lecompte. Brieux.

District de Louviers.

MM. Laquérière. Frigard. Frégard. Gaucel, au lieu dePafcal Maillé. Barbazan. Havel. Coret.

District des Andelis.

MM. de Nanteuil, fils. Grimoult. Langlois. Fourmont. Geaurot. Venot. Aubron. Noé. Savetier. Lefebvre. Pirain.

District de Verneuil.

MM. Defceaux. Louet. la Croix. Nébelle. Guérin Levacher. Dulong. Allard. d'Epinay-S.-Luc. Lahaye, fils. Rouffel, l'aîné. Vaucannon. Revet. Coquerey. Chalmet.

DÉPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR.

District de Chartres.

MM. Des Graviers. Bouvet, fils. Hautin. Delacroix, aîné. Défavault. Rouffin. Maurice. Collin d'Arleville. Lagnant, remplacé par Houelbecq. Pontennier. Baraillon.

District de Dreux.

MM. Hureau. le Marquant. Héquet. Aubet. Thibault. Cochard. Courtois. Maillard. Ferrand. Chapet. Monfray, jeune. Peignier. l'Echalas. Renard. Vaffard. Bourdon. Cofte.

District de Châteauneuf en Thimerais.

MM. de Carvoifin. Boulay. Lemaître. Goupil. Godard, aîné. Courtier. Rouffeau. Chameret. Brouft. Méry. Calamel. de Tricheux. Damoizeau.

District de Nogent-le-Rotrou.

MM. Guérout. Rouffelet. Mercier. Courtin, au lieu de S.-Pol. de la Bretéche, au lieu de Dambreville.

District de Château-Dun.

MM. Juchet. Greffeteau. Chevalier. Boucher. Adam. Runbert. Lauge. Sévin. Darrou. de la Forge. Martin. Touffaire. Maffot. Thomaffin.

District de Janville.

MM. Auger. Dinville. Défabrevois. Lair. le Comte. Dumets. Raboudin. Denizet. Bertrand. Lefebvre. Denizet. Lamet. Mazure. Billard. Bauchet. Laurent. Befnard. Sallé. le febvre.

DÉPARTEMENT DE FINISTÈRE.

District de Breft.

MM. Lequen. Brunelle, fils. Peytal. Vermuet. Viez-Perl. Moret. Lafoffe, fils aîné. Collet. Lequeu, aîné, au lieu de Linger. Terret, au lieu de Belval. Delaunay. Duval. Chapellier. Jacolot.

District de Landerneau.

MM. le Gerville, aîné. le Gerville, cadet. le Gueu. Cornet. le Galt. Lehir. Féburier. Peunen. Déniré. le Dain.

District de Lefneven.

MM. Teftard. Kerbezant.

District de Morlaix.

MM. Béhic. Velles. le Breton. Chopitel. Homon, fils-aîné. du Bérécad. le Loutre. Joguet. Roffignol. David. Louffault. Peirres. Pafquier. Couhitte. Javoneft.

District de Carhaix.

MM. Delaunay, cadet. Billes. le Moal, fils. Scriber.

District de Château-Lin.

MM. Kérudalent. de la Roque. Gourmalen. Guiuvarek. le Bras. le Roux, au lieu de Chevalier.

District de Quimper.

MM. Lharidon. Cottin. Gazon. Perrein. Martin. Mazu-Gelin. Abraham. Rabie.

District de Quimperlé.

MM. Buiffon de Baffeville. Cuny.

District de Pont-Croix.

MM. Madezau. le Gendre.

DÉPARTEMENT DU GARD.

District de Beaucaire.

MM. Forton. de Beaulieu. Soulier, fils. du Roux. d'Aquéria. de Jofferand. Gabulot. Germain, remplacé par André.

District d'Uzès.

MM. Jouquet. Batte. Guizot, fils. Maigron, fils. Duperrier, fils. Rey. Gaillard. Hougnet. Poullet, fils. Angely, fils. Teffier, fils. Laubarède, fils. Gelly. Moutardier. Toupet, fils.

District de Nîmes.

MM. Collet. Bagnet. Duvernet. Boiffier. Gaquet. Pradel. Capon. Rabault. la Salle. Caffenat. Amalric. Vigouroux. Pinchinat. Gafenil. Baudecourt.

District de Sommières.

MM. Niel. Verdier. du Puget. Cabanes. Rouvières. Cagout. Bonnafous. Renouard. Lauzière. Hébrard. Efpion.

District de S.-Hyppolite.

MM. Durand. Viala. Saumane. Rouffel. Puech. Brun. Granier. Rivet. Blanchet. Monnot. Bordarier.

District d'Alaix.

MM. Plantier. Darbouft. Gravoulet. Payes. Martin. Silvain. Maffor. Silvain. Fontanien, fils Solgc. la Croix. Monnod. Dominé. Bordarier. de S.-Chriftor. Durand. Gineftous. de Cambous. Benezet. Portal. Demarfonne, fils. Delézan. Coulomb, fils. la Barrèze.

District de Lévigan.

MM. Gay. Arnat. Servière. Tarteyron. Boiffil. de Fenouillet. de Sauzet. Durand. Malier. Hougarède. Cabanis. Berger. Bomur. Parlougen. Abrie.

District de Pont-S.-Esprit.

MM. Delalande. Vallette, aîné. Roubin. de la Roquette. Saurin. Geufont. Brunt. Billon. Giraudy. Cabrol. Borelly. Manéchal.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

District de Toulouse.

MM. Dolive. Garrigues. Virebenr. Fontau. Duffourd. Gramont. Falquiens. Dufaget. Demouys. Delmas. Veyrieu. Trébas. Dubomard. Caftaing. Lay. Labarthe, cadet. Pons. Védel Fayard. Ferron. Darnés. Saury, l'aîné. Saury, cadet. Caffaigne. Molinier. Ferradou, au lieu de Hénault. Bâville. Vieuffe. Bertrand. Boufquet. Saleiffes. Helles. Vidal. de S.-Amand. Pallaffier. Périgord. Bébiau. Delpont. Lacaux. Dufeffarth. Baquié.

District de Rieux.

MM. Deprat. Ribotte. Sevennes. Projean. Robin. Luxeul. Sicard.

District de Villefranche - Lauraguais.

MM. Cayla. Sabathay. Ifarn. Garrathier. Daudonnel. Vaiffe. Deville.

District de Castel-Sarrazin.

MM. de Ricaumont. Debaufort. de Montbrun. Descombets. Montels. Lamalatie. Pouzols, aîné. Chatinières. Dubois. Murasson, fils. Faure, fils. Anglas. Vernhes. Bonnet, aîné. Prévost, aîné. Chambord. Majorel, le jeune. Mannas. Ausas, aîné. Barré. Gorsa. Faure. Aussignac. Arnoud. Taille-Bosse. Lormand, fils, au lieu de Disse.

District de Muret.

MM. Gonin. Degennes. Puntoux, fils. Marrast. Barrés. Thomassin. Labarthe. Derochefort. Lacroix. Moussuiat. Cluzel. Sévéne, jeune. Dardier. Despagnol. Courtier. Darcieux. Auriol, au lieu de Pressac.

District de S.-Gaudens.

MM. Montalégre, fils. Abadie. Bartier, aîné. Pilleporc. Court. Baréges. Fournier: Bayon de Libertat. Sartor, cadet. Dagieu. Despoug.

District de Rével.

MM. Vigouroux, aîné. Laplaine. Calvet. Blanc, aîné. de Réguet. Lacombe, fils. Faure la Pomme. Portal. Ramond. Gounon.

District de Grenade.

MM. Lasserre. Lasserre, cadet. Brunié. Caylou. Rougeau. Carrier. Pujos. Laborde. Boudou. Marchand. Ostin. Cornac. Prieur. Destarac, fils. Robert. Lasserre. Debruyes. Couserand. Counaud. Reimperoux, cadet. Barbot.

DÉPARTEMENT DU GERS.

District d'Auch.

MM. Erpins. Desol. la Magnère. Pardiac. d'Aurignac, fils. Alent. Belloc. Belin. Vidaillou. Dareyx. Capin, aîné. Canteloup. Carde. Boubée. S.-Mozard.

District de Lectoure.

MM. Lasserre. Pons. Morete. Roussille. la Grange. Guillemete, cadet. Soulac. Perrin. Larrey. Bastard. Borel. Banel. Dumoulin. Bacquoit. Junqua.

District de Condom.

MM. Delagarde. Broudeau. Dubusc. Dubernet. Dorigny. Morland. Morland. Pujol. de Sainte-Germe. Darcamont. Marpouy. Couture. Dumas. Lasserre, aîné. Lasserre, cadet. Payrecave.

District de Nogarot.

MM. Dufourd. Maignau. Lafargue. Latour. Dupau. Pons.

District de Mirande.

MM. Léglise. Dautras. Lafitte. Gardey.

District de l'Isle-en-Jourdain.

MM. Cruchent. Moysin. Marcillac. Bisot. Lacaze. Résile. Despagnole. Pesseres. Laqueille. Vignaux. Désouville. S.-Pé.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

Diſtrict de Bordeaux.

MM. Delordat. Fayel. Marſial. Quentin. Pénel. Greſſier. Derent. le Febvre. Dupuy. Caudau. Nouſalade. Liris. Lataſte. Mazondou. Margiou, fils. Durand, le jeune. Riſtan. Roux. Gueſtier. Bertou. Bernard. Paſquet. Pimguy. Meudes. Saffrey. Desbordes. Bernada. Billard. Bernard, fils. Brun. Tavault. Thiéryot. Dardau. Dartigues. Duverney. Dumas. Pujols. Pourein. Portal. Polhs. Peſcholier. Sauvage. Loriagues. Sauvage. Larigaudière. Laclotte. Couderc. Cambou. Cartoze. Champanet. Arrouet. Noirac, fils. Micas. Otard. Eſtébe. Jauge. Védeau. Barre, le jeune. Eymon, fils. Grenier dit Raffin. Foucaud. Fourmou. Furt. Seautel. Duberner. Dejuilly. Durfort-de-Duras. Dejean. Dancy. Dejean. Damey. Duplan. Hugon. Barthelot. Berronneau. Trychou. Trychenault. Percy. Peſſale. Pavez. Vivieu. Viard. Liotaud. Lacon. Larne. Lafou. Laville. Malliar. Moreau. Marginier. Michellet. Maluchault. Sans. Courbin. Roſſignol. Raganault. Bidou, fils. Caillou. Romagoux. Retournat. Rieux. Faux. Fieutar. Quantin, fils. Bayle. Bélion. Bertrand. Billon. Brun. Lacouture. Labarthe. Legras. Maſſou. Lartigues. Lorant. Lafon. Laune. Lićterie. Laurent. Larrieu. Lamontaine. Lévêque. Malartic. S.-Marc. Martein. Montbrun. Ducarpe. Dortie. Dudevant. Deſtournel, fils. Zamy. Camus, fils. Chatard. Château. Tourneyt. Tranchère. Orliac. Arrouch. Salvaney. Piqué. S.-Hilaire, fils. Payrard. Aigou. Giangemeur. Sevet. Sabez. Dumas. Ducheſne. Eyqueu. Courrades. Caſtaing. Cadilhou. Godart. Boyer, le jeune. Billatte. Pleſſy. Paſquet. Pexoti. Taffart. Maquin. Taffart. Magonty. Frère. Laborie. Bedoures. Romainez. Caillou. Coppinger. Coſtes. Dalpuger-Belle-Aſſiſe. Dancy. Defennieux, fils. Delachauvetière. Bonafoux. Grouillé. Lafaurie. Larauza. Mativert. Montier. Rabaut.

Diſtrict de Libourne.

MM. Chaubet. Limouſin. Jaumard, aîné. Lacazes, aîné. Chauvin. Niaud. Pailhas. Lauxades. Machureau. Largileau, fils. Bertrand. Valet. Belleville. Jauge. Jauge, fils. Taupier. Petit. Boulerne. Ramonat. la Foreſt, cadet. Defin. Drilhole. Defoubourgade. Gourſſier. Bournau. la Fargue, fils. S.-Brice-Gradet. Longa. Gadet. Lymen. Lafage. Roboham. Lavault. Bellevue. Chapron. Dernaude. Félonneau. Bouyer. Mouliner. Tabuteau. Viault. Pelet. Dupallais. Combret-du-Lauret. Quairaux. Tauziac, aîné. Fouiquet. Roy. la Durance. Labat.

Diſtrict de la Réolle.

MM. Laveiſſière. Durand. Mayenne. Eſpaguet. Laplautte. S.-Robert, fils. Biez. Dupuy. Robert. Deſcombes. Melon. Eyraud. Rateau. Boiſmier, aîné. Deſeures, fils. Goiſneau. Deliſle.

Diſtrict de Bazas.

MM. Deſcornes. Bayle. Daromaud, fils. Amat. Tardieu. Labbat. Judde. Ducos. Guirault. Lafargue. Prucus-du-Vivier. Laſſus. Baſtirat. Langeac. Martin. Duluc. Lapeyre. Portepain. Dupuy. Martin. Fontanet. Martin.

Diſtrict de Cadillac.

MM. Balgnery. Lainé. Simon. Calan, le jeune. Rouder. Durand, fils. Durand, père. Syvart. Rey. Bellot. Bénel. Dubas. Duſault. Laville. Dupérieux. Jannot. Laſalle. Lafond. Lacaſte. Dutrenit. Lacoſte. Lataſte. Mandé. Rouſtaing. Courolle. Rey. Caſſerouge. Modery. Peincaud. Caſtel. Cerizier. Moudrel. Bolle. Garinon.

Diſtricts

Diſtricts de Bourg, ou Blaye, & S.-André de Clézac.

MM. Taffreau, fils. Déalis. Roux. Peichaud, fils. Leydet, fils. Peichaud. Debalande. —Chambert. Corigaud, fils. Bonny. Mirau. Regnier, fils. Binaud, fils. Brem. Colouval. Sarazin. Merlet, aîné. Faverau. Lalande, fils. Binaud, fils. Moreau. Ollié, fils. Philippau. la Foſſe. Milhet. Reynaud. Couraud. Pagé. Sambat.

Diſtrict de Leſpare.

MM. Bontemps, fils. Pigoult. Gaillard. Garry. Commet, fils. Lacombe. Audinet, fils. Hoſteing, fils. Rouchon.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Diſtrict de Montpellier.

MM. Cabanis. Duffours. Angeau. Ferrier, fils. Cazalet. Poujol. Vacquier. Bancal. Cadet-Ricome. Pierre-Jean. Vernier. Rouel. Ménard, fils. Tiſſon, fils. Féline. Lacroix. Pancouke. Maſſia. Bélèze, père. Soulier. Boulabert. S.-Pierre, fils. Tudés. Bernadou. Tinel. Gauthier. Doumenc. Mercier, cadet. Montaigu. Tandon. Dejoly. Mazenac. Bazile. Brun, aîné. Calandre. Nogaret. Cauvas. Davrauche.

Diſtrict de Béziers.

MM. Bédos. Moureau. Boudou. Paſtre. Fontenay. Guibert. Paſtourel. Dardé. Bouſquet, fils. Geſquet, fils. Julien, au lieu de la Motte. Demagdelonne. Jullian. Malibran, cadet. Beſſodès. Cazalis, fils. Lavit. Aupreſpyx. Salès, fils. Brun, fils-aîné. Chaury, fils. Jullien, fils. Fabreu, fils. Pavié. Lauret, fils. Fabrejat. Delavit. Fabrejat. Euſtache. Puéche. Vienh. Creſton, fils. Dethézan. Vidal. Fangeau.

Diſtrict de Lodève.

MM. Rouch, fils-aîné. Fabreguettes. Paſcal. Valibouſe. Querelle. Dejoly. Gros. Claparéde. Labricq. Couſin, fils. Portefaix. Caraman. Dupin, fils. Paſtourel. Connogut. Vernière. Brû. Vernière.

Diſtrict de S.-Pons.

MM. de S.-Martin. Alauze. Flottes. Azais. Delatenay. Demaurillau. Vidal.

DÉPARTEMENT DE LILLE ET VILAINE.

Diſtrict de Rennes.

MM. Dorville. Guéret. Ragottin. Bouvart. Harel. Grandval. Moyennerie. Denouat. Boucher. Baſcher. Hervé, le jeune. Friel-Montant. Raoul. Bonaiſnier, fils. Dunis. Elie. Blaiſe. Aubrée. Lemérayer. Langer. Bouimais. Morel. Debréal. Gerſain. Guiguené. Foubert. Chapon. Allaire. Louaiſel. Ridouet. Dagobert. Gaudon. Huchet. Duportal. Laufrais, au lieu de Lodé.

District de S.-Malo.

MM. Guyard, fils. Chevillard. Lamarre. Perruchot. Fontau. Gauthier, fils. le Pelletier. Raffy, père. Louvel, fils. Rouaut. Giroux. Lemaire. Chiffolian. Bourdas. Lecamus. Courneuve. Dumont. Taugny. Fruchard. Méhous. Bréjean. Alaire. Coufin. Robinot. Bouchard. Guyot. Delaporte. Cadéne. Myrré. Joly. Goudé. Rabaffe. Rétif. Delachaboffière. Blanchard. Robidoud. Martin. Potier. Bahou. Lédot. Denoual.

District de Dol.

MM. Richer. Augros. Lepoitevin. Péle. Delaplanche. Rouxel. Richer. Saillard. Biguam. Deguévants. Delabigolais. Brault, fils. Dumas. Gauthier, l'aîné. Lodin. Beaucher. Remaffon. Lecomte. Précieux. Gauthier. de Launay.

District de Fougères.

MM. Badiche, l'aîné. Bérel. Baudouin. Plihon. Travers. Fontaine. Hervieu.

District de Vitré.

MM. Chauvin. Lecoq. Colas, fils. Croizé. Croffou, fils. Lorihou. Corbiau, au lieu de Pallicot. Charel.

District de la Guerche.

MM. Marion. Malherbe. Rocher. Hévin. Bourdon. Degenne. Jamin. Barbe. Leclerc. Dein. Morel. Razeau. Régnier. Bafchelier. Trottin. Mazière.

District de Bain.

MM. Jolivet. Bienaffis. Rihet. Blanchard. Gazou. Rochery. Turpin. Robert. Jonon. Jonaut. Lamarre. Dupuis. Blonel. Laigle. Lanjuinais.

District de Rédon.

MM. Lallemand, fils. Matard. Bouley. Lachefnaye.

District de Montfort.

MM. Laigle. Rivière. Chartier. Gaignet Guernigon. Bédel. Philault, l'aîné. Chantrel, fils. Crefpel, fils. Jau. Trouchard. Grosbou. Rouffaut. Durocher. Nogues. Lucas. Leforeftier. Crignon. Dequernelen. Houffaye. Soubayre. Befcoute. Gajart. Aubert. Maudet. Morin, l'aîné. Maudet. Broffard. Desbois.

District de Montignac, prétendant être de ce département.

MM. Dufour. Peyrot, fils. Lavergne.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

District d'Iffoudun.

MM. Francolin. Laurent. Gerbier. de Moulferrand. Proteau. Ruby. Dauffart. Sartin, jeune. Groumet. Trumeau. Laurent, jeune. Idieu. Morat. Faulot. le Comte Vouillon. Dubois. Ravenel. Pallier. Bellenfant. Guignard. Perrault. Teftard, fils. Feuillet. Chaumont. le Bon. Châlon, fils. Lourion. Baulu. Larchevêque. Rochoux. Caignault.

District de Château-Roux.

MM. Robert. Verdot. Gaudon. Avrillon. Baral. Gallais. Araby. Thonier. Thomas. Dutartre. Mélein. Champoix. Pincau. Rouffet. Bidault. Vacher. Lemefritte. Beaudon. Méry. Beaudon. Guiton. Gromit, au lieu de Verdy.

District de la Châtre.

MM. Froment. Charbonnier. du Buis. Rochoux. Piolet. du Mercin. Robinet. Buret. de Bigu. Boutet. de la Ronde. Acolas. Margot. Lemut. Robert. de Havau. Durandan. Caillaut. Chicot. le Camus, fils. Grangé. Troffin. Mautin, fils. Chauveton. Duris, fils. Chauveton.

District d'Argenton.

MM. Rochoux, jeune. Crochereau. Hémery. Barreau. Champion. Beaufumie, aîné. Beaufumie jeune. Courfein. Dubrac. Daubigner. Pocle, aîné. Pocle, jeune. Richer. Ballereau. du Hail. Baudet. Tardif. du Perthuis. Colas.

District de le Blanc.

MM. Dubrac. Chapellet, au lieu de Collin. Tripfet. de la Garde. Rocher. Soulenette. de Marans. Piéchon. le Harge. Doucet. Soumont.

District de Chatillon-fur-Indre.

MM. Séquer. de Razay. Dotté. Blanchet. Mardille. Gaudon. Hanique. Taillefer. Lefrançois. Guérin.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE.

District de Tours.

MM. Martel. Duboft. Baudin. Gaudin. Dreux. Courandin. Chefneau. Fournier. Chevalier. Marchandeau. Miran. Richer. Gaudron. Befnard. Savary. Arnault. Archambault. Delhommais. Radault. le Roy. Mancier, jeune. Mournau. Dufouet. Belluot. de Guibert, l'aîné. Chapeau, l'aîné. Brufley. le Comte. Mitouflet. de Ronet. le Febvre. Dovineaut. Thibault. Baudichan, l'aîné. Fromenteau. Robert, l'aîné. Allain. Pinparé. Vidal. Séré.

District d'Amboife.

MM. Ferrand. Odonovand. Calmelet, fils. Baillon. Bongendre. Norbert. Moreau. Houffard. Thayer. Girard-Coyefeau. de la Pinfonnière, fils. Valin. Daen.

District de Château-Regnault.

MM. Néguir. Truynet. Vaflin, père. Moreau. Bellemazy. Baile. Gaudouin. Guignard. Teiffier. Croy. Belle. Boulanger. Belle. Coiffonneau. Lafneau. Chaudonné. Diard. Lebeau. Morand. Cauchon.

District de Loches.

MM. Girault. Irvoy. Turran. Voyer Couratin. le Gendre. Lidet, remplacé par Saget. Ledet. de Marolles. Petit-beau. Pannetier. Laverge. Texier. Demous. Tréneille. Benoift. Morillon. Guimplier. Delaunay. Roger. Sigogne. de la Neuville. Leroux.

Diſtrict de Chinon.

MM. Poirier. Archambault. Letourneau. Archambault. Dupuy. Moreau. Pigeon. Contenein, jeune. Tiraud. Janſon. de Commaert. Folio. Chevalier. Déniau. Herpin. Herbelin. Gallet. le Mercier. Prunault. Landry. de Marné. Rédoilles. Molandin. Ménard. Raguin. David. Breton. Duhaſſé. Champigny. Marcous. Batard. de Vaulivert.

Diſtrict de Preuilly.

MM. Brionneau. Baillon. Fumée. Duteng. Brun. Grandcour. Fumée. Dagnier. Dubodais. de la Roberdière. Chambaudière. Berthault. Déſiſtauls, au lieu de Dumoulin. Ours.

Diſtrict de Langeais.

MM. Prevoſt. Aubin. Chivert. Boutma, aîné. Leblois. Leſaive. Maiſon-Rouge. Duchâtel, jeune. Dumée. Delanoue, fils. Morin. Guillou. Lehujeur. Blain, jeune. Haſtin. Farimond. Vacollin. Hérault, jeune. Lecomte. Galland. Morand, fils.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Diſtrict de Grenoble.

MM. Dolle. Mallein. Bonin. Royer. Trouſſet. Berriat. Brun. Bigillon. Maſſet. Pallais. Sachu. Lanet, fils. Pin. Sabattier. Pezeu. Veſſelier. Chuzin. Cuynat. du Molard. Chuzin. Champolion. Aglot. Tanon. Joly, cadet. Joly, aîné. Robert. Bailier. Périn. Miers. Allard. de Nantio. Aribert.

Diſtrict de Vienne.

MM. Bonneit, pour Brocard. Dereſt. Gélas. Charvet. Maillon, cadet. Amblard. Bernard. Augier, fils aîné. Deſprés. Quemin. Rignaud. Veyrol. Thévenin. Bied. Donna. Dumont. Chabuas, fils. de Villerelle. Laboré. Chavau. Bouvard. Arnaunet, fils. Vacher. Rioudel. Vacher. Goy. Dodoz. Pellet. Joctair. Budin. Libert. Goult-Dauphin. Salomon. Cléret. Termet. Charreton, fils. Nivard, fils. Péliſſon, aîné. Deſtrard. Charbonnet, père. Bernard. Doulcet. de Nantes. Bondin. Arnoud, fils. Gerbert. Perret. Dervieux. Givords. Roſtaing. Trouillet. Perroud. Feya, fils. Girier. Vérot. Piolat.

Diſtrict de S.-Marcelin.

MM. Derivol. Charpenay. Charmeille. Tarot. Combalot. Rabonin. Veniſſieu. Vivier, fils. Ageron. Rubrihon. Eybert, des Maches. Terror, fils. Terrot. de Saint-Germain. Bouvier. Marchand. Soret, fils-aîné. Davin. Hérard. Veron-la-Croix. Jacquier. Martel. Blanchet. Robert, aîné. Cournier, fils. Guillermet, fils. Dufaze. Guingeard. Iſnard, fils. Marchand. Descoſtes.

Diſtrict de la Tour-du-Pin.

MM. Olivier. Gallet. Faulcon. Briſſot. Guichard. Plantier. Morand. Laloge. Guichard. Vérard. Perrin. Cochet. David. Seignoret. Roux. Pasquet. Boiſſet. Miége. Varnet. Gouzin. Gouzin, cadet. Marigny. Morin. Miége. Chevalier-de-Maiſon-Blanche. Chevalier-Descombes. Douiller. Vitoz. Dufayet. Boiſſier. Monavou, aîné. Dreyon. Broſſat. Gallien. Vial. Allegret. Marion. Pecoud.

DÉPARTEMENT DU JURA.

Diſtrict de Lons-le-Saulnier.

MM. Jobin. Chaillon. Damet. Dagnier. Romand. Martin. Le Courbe. Demougel. Blanchot. Mignerol. D'Agnier. la Jeuneſſe. Bernard. Bouvent. Boucier. Bounot. Caſſabois, cadet. Chaillon. Chevillard. Conſtantin. Cocque. Durſet. de Pantaine. de la Croix. Eugle. Faivre. Florin. Gacon. Guichard. Gauſinel. Grappin. Gindre. Humbert. Jannin. Jouſſeraudot. Jannet. Michaud. Noir. Perraud. Piolelot. Paliard. Romand-Piquaut. Renaud. Roux. Roche-Trouillot. Mourcaux, l'aîné. Mourcaux, le jeune. Michaux.

Diſtrict de Dôle.

MM. Allard. Sugniaux, au lieu de Ardiot-de-Châtenoy. Bailey. Brelot. Baudart. Boiſchot. Brocard. Barbeſenet. Bournet. Bougauld. Bouvier. Buchet. Bouvaſot. Courcenet. Cornu. Caron. Courderot. Cordier. Douſſot. Daujean. Duchèze. Eve-Fyot. Grozos-Griel-Gauthier. Hérienne. Hubert. Lozannet. Lambert. l'Ettan. Malet. Mignot Moure. Martinet. Moure. Méneſtrier. Perrot. Pyot. Perruche, père. Perruche, fils. Rock. Rollin. Reignier. Raſſigneux. Thiébault. Tarcevet. Tervay. Serron. Gerdy. Paſſier. Bougauld. Lagu. Quanit. Cuenne. Roy.

Diſtrict de Salins.

MM. Glaune. Gerbet. Greſſet. Rozay. Meyzier. Bouvenot-Bouilletet. Gerbert-Coulon, fils. Avril. Rozay-Mourcy. Paget. Melet Currelier. Gallier. David. Alpy. Chapon Ratte. David. Richard. David. Giliard. Gouſſenans. Puiſard. Coulon. Marandel. Thiébault. le Franc. Gangey. Boſſet. Marchand. Page. Blondel. Pianet. Aigrot. Pilot. Chazeraud.

Diſtrict de Poligny.

MM. Duhamel. Vuillot. Tournier. Mounier. Grand. Paillard. Gagneur. Souriat-Gerbet. Guyon. Planet. Bouſſon. Proteſt. Grenier-Granvaux. Plénet. Linot. Sailliard. Martin. Outhier. Demoly. Cordelier-Simonin. Boiſſon. Bau. Langue. Poignaud. Léger. Blondel. Devillend. Olivier. Gratard. Louvrier. Creminger. Moureau. Mont-Blans. Soye. Euvrard. Duſſous, Salins. Perrin.

Diſtrict d'Orgelet.

MM. Levrat. Clerc. Devaux. Bachod. Jacquemin. Proſt-Perrot. Buffet. Michaud. Martime. Decaur. Seaud. Bailly. Devaux. Belbenoiſt. Biellet. Deſvaux. Monnier. Hugue. Pelletin. Devaux. Gauthier. Drucil. Tabourot. Armand. Gayet-Renaud. Clément-Barſus. Pellier. Janot. Pichoux. Jannin. Drouillet. Cordier. Arnaud. Cordier. Guillaumod. Bellat. Gréaz. Wilton. Perrachon. Richon.

Diſtrict de S.-Claude.

MM. Delarma. Willermoz. Lorain. Bavoux. Comois. Buffet, fils. Gérard. Thomard. Clou. Marchand. Goiffon. de la Croix. Chevaſſeu. Roche. Ferrez. Mathieu. Willermoz. Bouvet. Cattini. Martine. Febvre. Labourie. Bonnefoy. Gindre. Jobez-Mayet-Vaudel. Revorchon. Guillaume. Morel. Ponard. Guiod. Bavoux. Fuzel. Gauthier. Devaux-Willaume.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

Diſtrict du Mont-de-Marſan.

MM. Défargues. Couralet. Couzefeitte. Maraſt, le jeune. Ducournault. Dayriel.

Diſtrict de S.-Sever.

MM. Domenger. Valette. Méricamp. Borda. la Fitte. Laucumas.

Diſtrict de Tartas.

MM. Ducamp. la Borde, fils. Geoffroy. Turgan. Dupouille, fils. Duboſq. Daque. Larcillet-Duboſq, fils.

Diſtrict de Dax.

MM. Ducrot. S.-Amand. Bordenave. la Vielle. Daricau-Candeloup. Poyartin. Camiade. Laſſon, fils. Labadie. Lagardere.

DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER.

Diſtrict de Blois.

MM. Le Febvre. Reynard. Fauvre. Berger. Baignoux. Aurioult. Farré. Trinquart-Bourgety. Brizemur. Piquerou. Dufreſne. Laſnier. Philippeaux. Fallaque. Desmeray. Guibert. Tourmont. Turmeau. le Tort. Porcher. Pleſſis.

Diſtrict de Vendôme.

MM. Rochambeau. Marie. Chreſtien. Mercaux. Garrault. Lainé. Delis. Denis. Joubert. Chartier. Arondeau. Guyard. Mirault. Bellanger. Thévenard.

Diſtrict de Romorantin.

MM. Normand. Belleroze. Regardin. Aubin. Defontenay. Thuault. Balailler.

Diſtrict de Mont-Doubleau.

MM. Bezard. Gérard. Puiſon. Champoiſeau. de Niveu. Chauvin. Gumif. Boulay.

Diſtrict de Mers.

MM. Talbert. Roger. du Coudray. Barbier. Rehins. Houllet-Senetier. Debeaumont.

Diſtrict de S.-Agnan.

MM. Rouillard. Girard. le Harge. le Comte. Chevalier. Vezinier. Bernier. Moriſſet. Parcot. de Névort. Clivot. Sohier.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Diſtrict du Puy.

MM. De Chambarlat. de la Chauſſade. Vachon, cadet. Gouys, l'aîné. Ruon. Laurent, fils. Gattet, fils. Faucher, cadet. Romi. Balme, fils. Vacherou. Lambert. Julien. de Sauvage. Charbonière. de la Croſe, cadet. Liogier. Haraud. Maſſon. Bataille. la Grange, fils. Gory. Glaizoud. Peleſſier. Deſcours.

Diſtrict de Brioude.

MM. Sauvagnat. Bellamy. Bonnefils. Maheas. Caillet. Ségrebet. Touchebeuf. Beſſon. Dellamotte. Ducroq. Dupont, fils. Cadet. Deſuint, le jeune. de la Coſte. de la Valette. Fournier, fils. Belmont. Pages. Piſſis. Langlade.

Diſtrict d'Yſſengeaux.

MM. Liogier. de Banne. Chomel. de la Chapelle. de la Chomette.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

Diſtrict de Nantes.

MM. Fortin. le Rey. Martin. Cruau. Brière. Schuels. Lanelle. Prevoſt. Jacquiers. Vaſſeur. le Cointe. Franeville. Dehergue. Lory-du-Cap. Huet. de Bay. Blary, Beſſon. Foreſtier. Duval. Onfroy. Vial. Faye. Teſſier. Montauzé. Janenout. Ganachau. Monneron-du-Pin. Gous. Thomas. Carrié. Sarrebourſe. Rollin. Berneger. Henard. Vandanet. Deurbroucq. Simonis. Maſonière. Gallou. Levieux. Valin. Garceau. Deurbroucq. Berthault. Bodin. le Grand. Coëſtier, jeune. Savé. Clamſy. Bernard. Chevy. Dumeſnil. Boiſſiou. Quillau. Etourneau. Couillaud. Eſtafel.

Diſtrict d'Ancenis.

MM. Thommet, aîné. Bion. Collineau, fils. Royer. Loyer. Tourneçaux. Blond. Gérard. Gabout, fils. Puſſet. Bazin. Peau. Robert. le Comte. Haret.

Diſtrict de Château-Briant.

MM. Garnier. Richarau. Béſunier. Pitrault. Derval. Maſſerou. Peurcot. Guibourg. Poulain. Robert.

Diſtrict de Blain.

MM. Fremont. Dubourg. Barbier. Jeffrédo.

Diſtrict de Savenay.

MM. Gourlet. Boudet.

Diſtrict de Cliſſon.

MM. Belardot. de Reztays. du Guinévre. Guyet.

District de Guérande.

MM. Bournonville. Bourier. le Bourdin. Haumont. Goupil. Monelleron. Lepté. Lallemant. Mereſſé. le Breton. Fraguier.

District de Paimbeuf.

MM. Bautruche. Fillaudau. Moreau. le Gris. Avril. Chauvet. de Bec.

District de Machechou.

MM. Le Bédeſque. Guilbaud. Praud. Garreau. Fleury.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

District d'Orléans.

MM. Fauvin. Valet. Hannapier, aîné. Franchetetre. Couet. Grivot. Riſſonau. Roudomuau. Berger. Guillou. Dumont. Durand. Beſnard. le Brun. Billard. Nicard. Bertaud. Fougenau. Réculé. Pichery. Hutteau. Jacob. Cribier. Gogué.

District de Beaugency.

MM. Meunier. Gerton. Pou.

District de Neuville.

MM. Martin. Mattin. Bridelle. Geneſt. Bonneau, au lieu de Lorin.

District de Pithiviers.

MM. Bétry. de la Marre. Guimard. Chaume. Fégard. Deſroches. de Villiers. Mignon. Poux. Poiſſon. Hervé. Pointau. Robert. Auſſenard, le jeune. Bauvalet. Lourde. Zuindre. Brocaud. Verou. le Bon. le Franc. Ganierot. Perret. Beſnier. Courtois. le Turc. Maury. Brière. Sutin. Thévenot.

District de Montargis.

MM. Pillé. Billault. Bizot. Deliſle. Devoſſet. Filledieu. de la Villette. Blondu. Delagarde. Chichard. Vannier. Langlois. Mauduis. Deſmas. Evrat. Poinloup. Loizeau. Prochaſſon. Guillot.

District de Gien.

MM. Boiſſondy. Dufremeau. Pernedeau., aîné. Chevalier. Dulac. Nottin. de la Pierre. Montargis. Chaumont. Dalphonſe. Courcelles. Moſſet. Roy. Maſſot. Laval, fils. Gauthier, fils. Gaudro. Coladan. Nibelle. Michelet. Bradu. Barillet. Maſſon. Champault. Marchand. Cœur. Quirot. Maillard. Defaux. Guérin, jeune. Billard. Toupet.

District de Boiscommun.

MM. De Luxembourg. Ferrand. Jacquemard. Ponceau. Trouſſeau. Romeray. Loyer. Colombat. Moreau. Pellerin. de Fretet. Maudonnet. Rouſſe. de Moulaignon. la Roche. Rouſſel. Rouſſel-Duival. Surgault. Fougeot. Cornichon. la Coudre.

DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DU LOT.

Diſtrict de Montauban.

MM. Pellet. Aboutent. Boudot, père. Couden. Lagentie. Pradier. Roques. Deſtrieu. Dejean. Pujade, cadet. Daiché. Grimal. de Peyre. Sicar. Gaintrand. Charier. Minichas. Frabet. Boyer. Cambon. Bonneville. Grimnard. Caſſact. Malet. Brengnier. Lafoſſe. Delpeck. Montbrun. Preiſſac. Courtans. Lormiers. S.-Geniez. Sirac. Dyſaru. Braſſard. la Caze, fils. Doriaul. Pages, aîne. Lalevie, jeune. Malleville.

Diſtrict de Lauzerte.

MM. Vignols. Deboſque. Brouſſe. Detours. Sanſone. Cauſſanne. Helacri. Soubira, fils. Duc. Couture. Lavernes, Delbret, fils. Fort. Ciprien.

Diſtrict de Gourdon.

MM. Rabanelle. Boiſſet. Delcamp-Frizet. Valran. de Peyrac. Guillardon. Lagaus. Roſſignol. Gruzard. Richard. Lorthe. Jouffrand. Reynal. Séguy, aîné. Viellecaze. Arnout. Lacomté. Murat.

Diſtrict de Cahors.

MM. Geuſac. Bel, aîné. Lacoſte, cadet. Feydel, jeune. Maravat. Soubirat. Laurs. Delſol. Agar. Fournier. Richard. Clavet. Agaz, au lieu de Valery. Dehou, fils. Miquet. Vincens, fils. Cayla. Guiches, fils, repréſenté par Guintrot. Auſtray. Paraire. Taillade. Eſpéret. Reyderieux. Latour. Cambon. Darguié. Fiſcaud. Guilhou, aîné. Vallette. Vialard. Couton. Couture. Vallette. Grangié. Pujol, cadet. Pujol, aîné. Conſtant. Pezet. Ladoux. Dols. Chaſſau. la Crouze. Péliſſier. Dalat, fils. Vernet.

Diſtrict de Martel.

MM. Boutières. Darnal. Ambert. Sauré. Souillac. Martine. Dufour, cadet. Hugue. Montmaur. Cardarenis. Cadaillac. Rougier. Jarrige. Lachaſſaigne. Granges. Traillac. Goudeaux. Valrivière.

Diſtrict de Figeac.

MM. Péze. Sale, fils. Jalingues. Lunau. la Salberti. Iſſali. Caſſaignet. Laverhues. Madviel. Rolland. Ségourié. la Cabanne. Deletoup. Doliques.

DÉPARTEMENT DU LOT ET GARONNE.

Diſtrict d'Agen.

MM. De la Roche-Montbrun. Diché. Caſſien. Marraud. de Gaſcq. du Trouilh. Caudelou. Faucon. Gilly. Gabriac. Birau. Carmentraut. de S.-Médard. Fuillerade. Redou de Montplaiſir. Boiſſié. la Grèze. Laſmoles. Dufort, père. Martinelly. la Grange. Capdeville. Aſlié. Vigné. Lavigne. Baret. Coulom.

Diſtrict de Nérac.

MM. Gimet. Verget de Guillemont. Ganu. Leſpiauſſe, fils. Duboucard, l'aîné. Barrerre. Ninon, cadet. Douglas. Dubroca. de l'Eſpinaſſe. Sarrand. d'Autſume. Laumet.

Diſtrict de Caſtel-Jaloux.

MM. Caſſaignau. Serbué. Ratier. Dupin. la Goret. Rieul. Dehauzon. Maſſon. du Nogues. la Garde. de Berand. Lorin. Denis, fils. Caubeyres. Laruſſie, au lieu de Deſquiſol. Parlault. Couteuceau. Raillet.

Diſtrict de Tonneins.

MM. Vigneron. de la Ruffié, l'aîné. Labruyeres. Mauris, fils. Lafond. Duperches. du Deſclos. Devilloſes. Coliſſon. Nadau. Barennes, de Larmandes. Farcit. Séphéras. Rodié. la Motte. Malſonnade. Traverſon. Delpech. Audic, l'aîné. la Porche. Gauſeron. Boudon, fils-aîné. Garrigues. Séguin. Coudert. Labar. Botderie, l'aîné. Saffin. Philippot. Borderie. Duboſq. Peyrot. Vaqué. Miſpollet, fils. Dufau, fils. Javel. Beauſon. Deſclaux. Serré. Salles, au lieu de la Rue. Araut, au lieu de Dauzon. Lorq, l'aîné, au lieu de Caubios. Peyferrie.

Diſtrict de Marmande.

MM. Faget. Dupuy. Eymars. d'Auriac. Boutin. Eſcorme, fils. Rapin. Srioret. Arboin. Ramonde. Sicard. de la Croet.

Diſtrict de Villeneuve.

MM. Deſclaux. Maury, fils. Daurion. Prats. Carrerre. Briffaut. Martin. Ramonde, fils. Gardes. Campagnol. Maurel. Pignol. Mazu. la Baſtide. Canne. de Garouſlit. Bilhou. Fontanelles. Grezières. de Carbonneau. Gamef. Monforton. de Bourrau, fils. de la Borie. Montfales. Carſch. Marranrs.

Diſtrict de Valence.

MM. Deſcamps. Laroque. Malaure. Perros, fils. Raffin. Debaſlard, fils. Condé. Vidalot. Latapie. Orliac. Corneille.

Diſtrict de Montflanquin.

MM. Du Coudin. Lanau, fils. Caſſagnol, jeune. Siguy. la Garde. Thomaſſeau. la Croze. Eyma. la Fage. Mile. Boiſſerie. Grenier. Landrerie. Briſſe. Deſſennes.

Diſtrict de Lauzun.

MM. Hugonel, jeune. Boiſneuf, l'aîné. Sarry. la Barthe. Beſſe. Teſſier. Guibert. Louiſſagne. Laplaſſe. Jouſſeaume. Delpech. Cluzeau. Cauſſade.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Diſtrict de Mende.

MM. Neveu. Borel. Renouard. Randou. Boullet. la Coſte. Pichaud. Maguhu.

Diſtrict de Marvéjols.

MM. Lafont, fils. Flouron. Guyot de la Triballe. Vallette. Rougeon. Villevigne. Paradan. Revetſat. Beſſeyres.

Diſtrict de Florac.

MM. Deſujols. le Blanc. Pons. Ménadier. Campredon, fils. Auſſet. Servières. le Blanc, au lieu de Dalimon. Larguier, au lieu de Ducremats.

Diſtrict de Langogne.

MM. Eſtagniol. Bertrand.

Diſtrict de Villefort.

MM. Fontanille. Bonnet. de Margimbert.

Diſtict de Meyrueis.

M. Aveſque.

Diſtrict de Saint-Chély.

MM. Du Cayla. de la Vedrine. de Longevialle.

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Diſtrict d'Angers.

MM. Bienvenu. Gaudon. Terrier. Enes. Gouaſnier. Landry. Huſſon. Gérault. Cordier. Bonſergent. Muſſard. Guichard. Deſſouillé. Charrier. le Cerf. Eſmant. Beſauvre. Delaunay. Beſauvre. Bidon. Gegault. Boré. Chapeau. Soland. Guyot. Mauluc. Gourdon. Caſſin. Mahot. Béguier. de la Croix. Dupré. Thouin. Bayon. Bédault, fils. d'Avril. Fabre. Mougars. Bellanger, Repuſſard. Breton. Rateau. Decorſe. Leliévre. Mirault. Poitras. Chaſſebeuf. Wilvoir. Gaignard. Canon. Baron. Dolignac. Girault Samoyeau. Vignait. Turpin. Jubeau. Paviol. Pillé. Gaillard. Goyet. Houſſin. Eſnault. Pardy. Bougire. Cheſman. Marbrault. Laudel. Lemée. Humeau. Boutin. Lair. Durand. Tarin. Huet. Brouillet. Courtin. Rideau. Berſange. Vallée. Dalivon. Brideau. Commeau. Ganeau. de la Vigne. Pertevin. Métivier. Thibault. Chatuare. Vidy.

Diſtrict de Saumur.

MM. Delbret. Blanche. Robert. Nourry. Guérin. Brunet. Meuſnier. Champneuf. Duchatel. Moraud. Boullet. Drouin. Couſſelin. Morry, fils. Guemveau. Baudiſſon, au lieu d'Abs. Bilault. Guibert. le Hon. Villemet. Maupaſſant. Pelletier. Alauzet. Marchand. Chaillon. Bidaut. Montgazon.

Diſtrict de Baugé.

MM. Gallois. Boux. Terrier. Sourdeau. de Mailli. Merciet. Cheveau. l'Ecluſe. Rimbault. Moulet. Poulot. Fertière. Mondui. le Maire. Caſſier. Oſulivau. Audio. Beauné. Leberger. Leblois. Suffant. le Moncier. Ouvrard. le Tourneux. Foucault. Gauthier. Gédion. Renou. Augeard. Jardon. Baudry. le Meunier. Chaudet. Chaudouineau. Royer. Morand. Bigot. Bougeau. la Vigne. Bernard. Quelin. le Monnier. Aſſier. Chiot. Fiſſon. Moudin Pelletier. Boiſſemont. Caillé. Chevalier. Fiſſon. Poutonnier. Thiodet. Dion. Rochet.

Diſtrict de Château-Neuf.

MM. Brouard. Horrion. Deshommeau. Bouteloud. Renée. Dubaſt. le Marchand. Beschir. Baujuin. Courtin. Gaulier. Fillon. Houdmon. Fillon. Bernard. Fillon. Bernard, jeune. Aubry. Deſnois. Deſchères. Prudhomme. Marais. Gaudin. Dupré. Rondeau. Couet. Detriche. Devaſſé. le Moteux. Briaud.

Diſtrict de Ségré.

MM. Dechaze. Taillandier. Gilbert. Fourenoud. Blordier. Vaſlin. Julot. Leſnée. Bertron, fils. Courtaine. Bazin. Gilard. Fauſtrier. Boullet, fils. Trillot. Trochon,

fils. Turpin. Soucher. Riollot, l'aîné. Rabeau. Huart Jallot. le Sort. Poitevin. Esmault. Prudhomme. Charlery.

District de Saint-Florent.

MM. Guérin. Gagneux. Richard. Papin. Bricard. Chevalier. Javelot. Pioft. Brochet. Mornet. Martin. Sauvaget. Choufer. Martin. Davian. Olivier. Gigot. Bodin, le jeune. Godin, le jeune. Dupas, le jeune. Briault, l'aîné. Pyonneau. de Belleau. Renon. Gazeau. Gillebert. Richard. Blancvillain. Daviau. Fluriot. Martin. Poissonneau. Goutard. Clemenceau. de la Guérinière. Lestourneau. Guéris. Dargoune. Roger. Boude. Oger. le Breton. Brochet. Barbin.

District de Cholet.

MM. Le Monnier, père. Cebron, fils. le Monnier, fils Prudhomme. Roulleau. Méran. Tristan. Martineau. Savarge, le jeune. Dupouet. Plessis. Verdat. Bucher, fils. Allard. Gaudré. Dognereau, fils. Pion, fils. Rollandeau. Geniodeau, fils. Prevost, fils. Pousset. Briandeau. Prudhomme. Roquet. Fron, le jeune. Lévron. Allaire. Humeau. l'aîné. Guignard. Combaut. Avril, le jeune. Durocher. Revillon. Mesnard. le Clerc.

District de Vihiers.

MM. Normand. Caliste. Duquesne. Hacault. Martineau. Bucoist. Merlette. Chauvin. Godillon. remplacé par Bady. Marchand. Sérot. Bernier. Rivrant. Girault. Chesman. Joubert, fils. Herné. Banchereau, fils.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

District d'Avranche.

MM. Burdelot. Fremont. Courage. de Bacilly. Goutard. le Pleyfonteny. Pimord. Michel. Géradville. le Sauvage. le Mounier. le Petit. Gautier. Clonard. Rouillé, père. Séret, jeune. Bazirt. Champion. Chenaux.

District de Coutances.

MM. Joubert, fils. Damiau. Lerond. Quesnel. Bouté. Michel. Brohon. Laurent. de la Bruyere. Cabaret. Bondur. Clamorgan. Outrequin. Morlain. Degrain.

District de Cherbourg.

MM. Rouxel. Henry. Grouls. Hervieux. Avogen. Bourdon. Bouillon. Coucy. Jouan. Coucy. Marion. Roulland, fils. Asseliet. Bouillon.

District de Valognes.

MM. Sévard. le Hériché. Heron. Ermisse. Craffeton. Adam. Trainel. Coquom. Vatier. Geoffroy. Dumesnil. d'Orléans. de Premares.

District de Carentan.

MM. le Camus. le Clerc. le Sauvage. Caillenur. le Roy. Duval. Cornavin. Durand. des Noires-Terres. Avril. Devauclerc.

District de St.-Lo.

MM. le Chartier. de Vimal. le Prévost. Poisson. Fossard. Vougeon. le Duc.

District de Mortain.

MM. Noé. Lainé. de la Chambu. du Rocher.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Diſtrict de Châlons.

MM. Gillet. Godatt. Ouſtoum. Hardy. de Pinteville. Remy. Fudral. Lamiraux. Goſſet. Teiſſier. Lefebvre. Gobillard. Machet. Prolhe. Machet. Lochet. Raſlin. de la Cour. Baibat. Datye. de Champigneul. Allard. Conſmingue. Moret. Perſon. Goujard. Hubert. Deſougny. d'Ecury. Maſſon. Lalite. Salmon. Maſſon. Bornot. Barré. Oudinet. Marquet. Senard. Hennequin. Leclerc.

Diſtrict de Reims.

MM. Bruyant. Andrieux, fils. de la Fontaine. Gonnet, jeune. Petit. Gamain, jeune. Cerclet, fils. Lefebvre. le Laurin. Aubriet, l'aîné. Simon. Camus. Vallé, au lieu de Rigault. Leclerc, Lapy. Bouilly, aîné. Godin. Taillar. Corpelet, S.-Martin, ſuppléant Rogeron. Lapy. Quantinet. Féart. Regnard. Coclus. Saguet, au lieu de Clin. Hourrier, fils. Quantinet. de Cambray. Caquct. Demogue. Boneton. d'Eutreguiville. Cuquet. Galland. Marteleur. Lecerf. de Fiſmes. Fournier. Herbelet. Baumont, jeune. Morel. Genteur. Vertois, fils. Gourman, fils. Forzy. Forzy de Villes. Fayer. Chermy. Bouvry. Gentil, jeune. Feutre. Carré. Gérondelor. Morel. Adnet. Contier. de Baunes. Marchand. Thomas. Cadet. Romé. Bertrand. Vallé, fils. Fourneau, fils. Carnac. Primeau. la Gauché, aîné. Sainte-Telle. le Large. Bardou. Rouſſet. Leclerc.

Diſtrict de Ste.-Ménéhould.

MM. Florton. Hanonnet. Macars. Rouſſillon. Desfils. Rongaru. Varin. Telloy. Jermy. Janſon. Hurault. Godart. Roſmay. Schemits. Joſſe. Saliffier. Gambel. Noël. Nicolas. Dez. Plait. Martin. Varin. Nottret. Dorizy.

Diſtrict de Vitry-le-François.

MM. Ragou. Camus. de Trigny. Guillaume. Couvreur. Chaperon. Battelier, au lieu de Gallois. de Torcy. Perrinet. Perrinet, fils. Blanchard. Waurhier. de la Salle. Liébaulr. Salmon. Champagne. Rouſſel. de l'Autage. Aubertin, Fils. Morel, fils. Lefebvre. de Guienne. Adenet. Garinet. Domanger. de Buſſy. Carroy. l'Echaudet. Pellican. de Pommerat. Thévener, fils. Meunier. Fierſon. de Felcourt, au lieu de Barrois. Varnier, au lieu de Lataix. Henry. Mounin. Duval Grangé. Maurignau. Buhuat. Bouquet. de la Lain, jeune. Huet, aîné. Rouſſel. Lancelot. Guyſot. Battelet, jeune. le Sucre.

Diſtrict d'Epernay.

MM. Hachette. Corbet. Geuriot. Balourdet. Bonenfant. Foucault. Maitray. Beaudy. Machein. Forzy. Leblanc. Pierre dit l'Allemand. Pointevin, fils. Bauſſeron. Geoffroy. le Tellier. la Marte. Lingé. Batzeau. Leblanc. Hoquet. Caillet, fils. l'Epagnol Larnugeor. Brunet. le Roi. Duverger. Laſnier. Lemoyne. Bouchier. Godener. Herbellon. Moignon. Lallemand. Deſcotes. Braine. Hata. Royer. Rouſſeau. Valin, aîné. Prevoſt, fils. le Senus. Delbarre. Boiſſeau, jeune. Chertems. Manecau. Brindamour. Brugnon. Beſnard. Uſilher.

Diſtrict de Sézanne.

MM. de Bauſſancourt. Camus. Poirrier. la Plaige. Boulanger. la Lire. Beaulieu. Bertomelr. Garneſſon, jeune. de la Touche. Gay. Prudhomme. Moret. Frérot. Thiéblin. l'Aillam. Mouy. Frérot. Dorge. Deſtries. Thuillot. de Longueil. Rouſſelet. de Moulſerben. Picard.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE.

Diſtrict de Chaumont.

MM. Berthier. Guillemant. Lemaître. Goudard. Vautrin. Piot. Maigrot. Dauphin. Daubpierre. Daze. Volant. de Viancour. de Maraux. Simonnot. Suretier. Pariſot, aîné. de Six Fontaines. Trémiſot. Michaux. Pariſot, jeune. de Sunontier. de Bricot. Vitry. Piot. de Villars. Guynot. Thouvenin. Leſſertois. Ravier. Picard. Michelin. des Charmes. Bourgeot. Grand. Bronville. Vouillaume. Depoint. Mercier. Parillette. Durville. Boillelot. Jeuneſſe, au lieu de Godinet. Gérard. Legrand.

Diſtrict de Langres.

MM. de Buſſières. de Bay. Maſſey. Liévre. Prinſac. Chauchard. Dufayet. Neaudet. de Rouvres. de Chauffefour. Mathey. Audriot. Richardot. des Charmes. Dufager, aîné. Delorme. de Coublans. des Charmes. Daudot. Bouchet, cadet. Charbonnier. Audriot, fils. Lanjaurois. Petit, aîné. Gracieux. Boulanger. Brangard. Clerget. Jourdain. Maréchal, cadet. Larché. Dauberive. Valeureux.

Diſtrict de Bourbonne.

MM. Guyot. Legros. Raguet. Momein. Bouvier. Jagaſſe. Bouvier. Chaunaux. Quéniſſel. Bertrand. Chanterel. du Clerget. Voinchet. Coſſon. Enard. Varney. Quétel. Bernard, fils. Bernard, jeune. Lapoulot. Henry. Maranget. Petitot. Delamizeuil. Varunet. Marchal. Marivet. Lebeuf. d'Eſpinaud. Valferdiet.

Diſtrict de Bourmont.

MM. Bailly. des Noizel. Vincent. Habert. Pernelle. Cordier. Brocard. Thivel. Chevreſon. Dubois. Foiſſet. Cauzard. Picard. Henry. des Etangs. Poſtel Drouot. Billot. Deſſey. Belle-Fontaine. Gautier. de Chambaut. de Marcilly. Huot. Mongeotte, au lieu de Bellot.

Diſtrict de Joinville.

MM. le Derchault. Geoffroy. Deſſen. Martin, jeune. Pierret. Thierriot. Drouot. Bruotte. Doriot. Marquet. Mollerat. Capitain. Toupot. Thiebault. Durand. Perrot. Herrot. Gaulhier le Gendre. Houdin. Chérin. Perries. Baudoux. Houlot. Valdent. la Vernade. Blavet.

Diſtrict de St-Dizier.

MM. Godard. Hiard. le Preſtre. Beury. Leblanc. Varnier. Formey. Domaine. Rollot, père. Adrien, fils. Palangre. Vincent. Gerard. Corbet. Chreſtien. Thévenin. Vérat. Magenet. Peutit. Châteauvieux. Oudard. Beugon. Geſſuot. Buret. Hardy, fils. Maillet. Guyard, fils aîné.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

Diſtrict d'Ernée.

MM. Le Brun. Jammes. Poirrier. Guerif. de Malfilâtre. LoriTais. Gaſcoin. Sauvé. Patry. Deletéc. le Nicolais. Coutry. Deshaies. le Jariel. Picot. Gerbert, jeune. le Bric, fils. Duval. Giffard. Tripier.

Diſtrict de la Mayenne.

M M. Foreſtiet. Siladière. Richard. Le Jariel. Déſouches. Chalmet. le Brunet. Griffaton. Baguerin. Billard. Dauvernay. Bourdin. la Grange. Larue. Dugué. le Pécheux. du Perray. Goupy. Brillant. le Sage. Montanger. Malibert. Lainé. Cloutier. Quinefaux. Dubois. Chevray. Rougere. Gougis, jeune. Boutois. Turbet. Férard. Robillard. Boudier. Guillard. Viral. Chmel. le Prince. Boutros, jeune.

Diſtrict de Laſſay.

M M. Raimbault. Ttaſſard. Duval. Juliot. Loûveau. Fortou. le Breton. Gonet, au lieu de Cholet, jeune.

Diſtrict d'Evron, ou de Ste-Suzanne.

M M Leclerc. Pons.

Diſtrict de Laval.

M M. de Boiſſay. Collibet. Bruy. Collibet. du Rocher. Jarry. Georget. Triouſſle.

Diſtrict de Craon.

M M. Douſſault. Midy. Dugres. le Mercier. Compagnon. Barbot. Bodard. Soutif. Lamotte. Voile. Raimbaut. Maillard. Durand.

Diſtrict de Château-Gontier.

M M. Ottier, jeune. Robin. Foucault. Boujes. Foucault. Morinault. Places, fils. Bouleau. Rouleau, fils. Chévalier. Bertrand. Gihevre. Baudereau. Journeil. Guernau. Tigi. Bodinio. Tonneliet. Robedus. de la Foſſe. Taranne. Lezé. Bonette. Coqueran, fils. Savin. Lemotteux. Allaire. Bergault. Allard. Audinon. Gallereau. Brillet. Chevron. Cohu. Mauneſſeau. Audinou. Dabon. Bermeau.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Diſtrict de Nancy.

M M. Carré. Thouvanit. Charlot. Hennequin. Seillier. Jadelot. Vanthier. Noël. Colin. Guéry. Gérard. Grand-Jean. Thierry. Mailfer. Germain. Pitaux, aîné. Souleires, aîné, au lieu de Jeauroy, Mercier. Comparet, jeune. Scillières. Mailfer, fils.

Diſtrict de Luneville.

M M. Rades. de Machi. Parmentier. Bédos. de la Grange. le Brun. George. de l'Epée, Thouvenot. Michel. Renault, fils aîné. Roger. Comte. d'Hénin. Folliot. Ouchatd. Roſſe.

Diſtrict de Blamont.

M M. Fromental. Huguy. Vautrin.

Diſtrict de Sarbourg.

M M. Levaſſeur. la Garde. Embry. Beutz. Littemz. Lévis. Maug. Purremet, *fils*. Pernet, fils. Olier. Parant. Jordy. Ruatte. Colle. Ségre.

Diſtrict de Dieuze.

M M. Lévêque. Bomard. e Clerc. Braun. Hun. Schmit. Toublanc. des Roches. Grenel. de Chantraine.

Diſtrict de Vic.

M M. Gerard. Bouſcaud. Henry. Mandet. Vautrin. Jobert. Grand-Didier. Grand-Didier. Aubry. Frits. Drouet.

Diſtrict de Pont-à-Mouſſon.

M M. Pichon. Georges. Ninville. Guéry, fils. Guérard. Franc. Mauſſuy. Gillet. Picquant. Jacquemot. Joly. Partoy. Petit. Baudin. André. Ragué.

Diſtrict de Toul.

M M. Petit-Jean. Bernardet. la Croiſe. Bidault. Royer. Grégoire. du Plateau. Villebert. Petit-Jean. Montigny. Lefebvre. Richardin. Valentin. Guénot. Renaud. Petit-bien.

Diſtrict de Vézelize.

M M. Salle. Lachâſſe. Thierry. Contat. Mauſuif. Robin. Lhuillier. Petit-Jean. Contat. Philibert, aîné. Pagnot. Lamorre. Tournay, fils. Bourgeois, fils. Lacaille. Jacquet. Jacquet. Dieudonné. Cortez. Champvilliers.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

Diſtrict de Bar-le-Duc.

M M. Robert. Franchot. Muet. Vivaux. Baillot. Spicks, au lieu de Joly. Etienne. Herbillon. Dherlin. Guillaume, au lieu de Lorette. Bruotte. Martin. Barbier, au lieu de Braulard. Philbert. Demengeot. Liſtel. Bondart. Lecoq, au lieu de Braconnet. Bondart. Chéroy. Jacquier. Auchier. Demimuid. Laurent. Deveindel. Robinot, fils. au lieu de Fligauff. Remy.

Diſtrict de Gondrecourt.

M M. Barthelemy. Matry. Depeintiville. le Roi. Longéety. Poix. Douſaibes. Alexandre. Drapier. Devoyes. Drappier.

Diſtrict de Commercy.

M M. Vivenot. Varnet. Prégny. Baudot. Peigné. Chaul. Lejuſte. Cugnot. Aubriot. Deterave. Lambert.

Diſtrict de St-Mihel.

M M. le Tixerand. Mengin. Gorcy. Nicolas. Lenoble. Robinault. Dardart. Rouger. Leloup. Gizard. Viard, fils. Chevret. Berlin. Lorrain. Petit. Diſſoncourd.

Diſtrict de Verdun.

M M. Perrin. Houzel. Lambry. Garnier. Cajot. Valette. Boulet. Lemaire. Payerm. Barthelemy. Lapaque. St. Remy. Créplot. Jacob. Lorcet. Touſſaint. Lamarre, Moreau. Jacquemart. Cailloux. Deſſain. Simon. Demandre. Girard.

Diſtrict de Clermont-en-Argonne.

M M. Menchant. Girard. Deſchalogne. Deſignemont. Gauvin. Guillaume. Menchant Marchand. Dubault. Blanchard. Georges, aîné. Daler. Georges, le jeune. Galetas. Fraucoïs. Puerou. Regnier. Adam. Ayel. Ayne. de Condé. Bornier. Collas. Floren in. Cellier, le jeune. Defort, fils.

Diſtrict

District d'Etain.

M M. Thierier. Rollin. Tourneur. Henry. Chrestien. Lefebvre. Deslnaad. Collignon. Prolhin. Limozin.

District de Stenay.

M M. Servais. Chevalier. Evrard, fils. Muffel. Gillot. Duchefne. de Juivigny. Willemen. Nielot. Goujon. Collignon. Chriftophe. Tridon. Bertrand. Gauthier. Aublin. Thiéry. Poufin. Damery. Dugars. Henrion. Godin. Marin. Heuterai. Paradis. Minon. Lautmoy.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

District de Vannes.

M M. Levaillanr. Maher. Lebot. Champagne. Morin. le Rok, le jeune.

District d'Avray.

M M. Blouard. Béard. Cheminant, père. Bernard. Bourdül. Clamdeau.

District d'Hennebon.

M M. Bard. Fruchard. Henry. Douvot. Lechefne. Moquer. Dubois. Painchaud. Tallagran. Collier. de la Blanchetais. Perrot. Fernet. Lemir. Olivier. Charderet. Jourdannel. Dros. Bins. Ferraude. Lacombe. Quéroux. Rouffeau, l'aîné. Noël, pour Ligier. Croizet, pour Linery.

District de le Faoüet.

M M. Revel. Brizeux.

District de Ponthivy.

M M. Morifleau, pour Acory. Boffu. Craverant. Georget. Violard. Lecointe. Legot.

District de Joffelin.

M M. Lefebvrier. l'Allemand. Morel. Bryam.

District de Ploërmel.

M M. Brue. Frégadoret. Chaguiard. Mahault. Médal, aîné. Tellier. Cret, pour Poignet.

District de Rochefort.

M M. Guérin. Jarnier. David. Papeil, aîné. Lafnier. Texier. Mathurin. Barbau.

District de la Roche-Bernard.

M M. Thomas. Lédo. Girard.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

District de Metz.

M M. Lajeuneffe. Maifon-Neuve. Breton. Toubfan. Boulan, fils. Michel. Garyl, le jeune. Dorvaux. Doucet. Arnoult. Vimbourg. Join. Millet. Rouger, fils. Varhizel. Lamarle. Robert, l'aîné. Lavère. Simon. Legendre. Dauphin. Cocq. Grandjean. Bertrand. Griette. Baudoin. Forfaire. Baptifte. Caye. Baudoin, au lieu de Duprat. Diéche, au lieu de Delile. Barthélemi, jeune, au lieu de Mangeot. Cotin, fils, au lieu d'Antoine. Jacquinot, fils, au lieu de Defgoutens. Gaux, au lieu de Henry. Feuillette, au lieu de Simon.

District de Longwy.

MM. Lahure. Nicolas, fils. Olivier. Bande. Maffon, l'aîné. Michel, fils. Legendre. Fauconnier, fils. Duclos, le jeune. Arquier, jeune. Willemain. Butte, le jeune. Courtois.

le ejune. Houillon. Lahaye. S.-Remy. Noël. Appelle. Collignon. Berkin. Trotianne. Guiffard. Bouzardon. Duclos, l'aîné. Pouffeur. Liégeois. Mafsère, jeune.

Diftrict de Briey.

MM. Delorme. Leblanc. Liénard. Noiret. Mathieu. Gagogne. Defailly. Cayeux. Dorche. Lejec.

Diftrict de Thionville.

MM. Veyer, le jeune. Heutz, fils. Duchâteau. Schweitzer. Bonjan, fils. Breiftroff. Darcantel. Colignon. Loriot. Leclerc, fils. Dondeim, le jeune. Derndinger. Perrot. Rollet. Pinter. Chouen. Blandin. Kelzinger. Rénéclinger. Laydker. Zéler. Haut, fils. Leclerc, aîné. Bonaventure. Maréchal. Veyer, l'aîné. Daubrié. Vatry. Hoffmann. Hermand.

Diftrict de Sarre-Louis.

MM. Richard. Richard, cadet. Laporte. Scharff. Méguin. Tok. Touffaint. Maffert. Jacques. Lemire. Leguay. Pellegrin. Gannal. Couturier, fils. Dimmel. Dupréaux. Bouton. Cavé. Hautz. Biltramin, l'aîné. Dimmel. Beltramin. Taffin.

Diftrict de Boulaye.

MM. Antoine. Deblair. Rivanel. Cruert-Hurlo. André. Thuilier. Albert. Prince. Neufmann. Laval. Cliffe. Villanque. Pillard. Rénelinger Devillers, au lieu de Juenhomme.

Diftrict de Sarguemine.

MM. Millon. Nagrod. Dumaire. Barth. Guerber. Bidault, au lieu de Roth.

Diftrict de Bitche.

MM. Girard. Frilcker.

Diftrict de Morhange.

MM. Aviet. Parault. Thirion, fils. Bouliaud. Reyn. Oury. Tonnellier, au lieu de Robin. Leblanc. le Roi. Rolland, aîné. Leftodin. Rolland, jeune. Gillet. Bergilet. Schimit. Auguftin.

DÉPARTEMENT DE LA NIEVRE.

Diftrict de Nevers.

MM. Soulangis. Debéze. Bezzole. Chouet. Leblanc. Courtilly. Saulieu. Guillaume. Bouchardon. Renault. Berger. Gourland. Bartonneau. Dard. Dupleffis. Vyau. Faucillon. Mareft. Guyon. Siomit. Dumefnil. Cocheux. Ravify. Bidolet, père. Moreau. Sallonier. Boutel. Huergot. Rabutiau.

Diftrict de St-Pierre-le-Moutier.

MM. Gourjon. Chevalier. la Pertot. Guinnebard. Perrin.

Diftrict de Décife.

MM. Burgat. Vaujoly.

Diftrict de Moulins-en-Gilbert.

MM. Moreau. Rérolles. Guériau. Bertrand.

District de Château-Chinon.

MM. Millin. Clémendot. Deschaux, fils. Philippon. Bourceret. Rochambeau. Goguelat. Buleau. Lory. Blaque. Bonamour. Trinquet.

District de Corbigny.

MM. Landron. Desmoulins. de la Garde. Guérot. Barbin. Baumier. Rabin. Cocquatt. Colon. Bonnot. Guénot; jeune. Payany. Leroux. Gibecq. Gin. Prélard. Clément. Bonnelle. Judde. Perrier.

District de Clammecy.

MM. Brunier. Lancourt. Girodet. Bailly. Chambrum. de la Veyne. Jobert, aîné.

District de Cône.

MM. Saillant. Camus, aîné. Piot, aîné. Bouquet. Pinon. Louesnard. Desvignes. Froffard. de la Faye. Dijan. Desclufeaux. Beffard. Bonneau. Barcon. Germond. Supliciau. Pic.

District de la Charité.

MM. Peicherault, jeune. Guillerault. Joudeau. Jomteau. Galopin. Duminy. Pachereau. le Royer. Guillerault. Baille. Lefebvre. Berger, aîné. Perdrion, aîné. Gardé. le Gay. Daligny. Petit. Couet. Meschin. Poirier. Métairie. Merland. Gestat. Redot. Paillard. Baugue. Lavenue. Martin, aîné. Marchand.

DÉPARTEMENT DU NORD.

District de Valenciennes.

MM. Mabille. Dutart. Morin. Laplace. Girard. Giffard. Lanin. Menu, père. Monti. Fabvre, fils. Goffard. Duquesnoy. Harlemand. Pousard. d'Espinoy, fils. Sainte. Biziaux. Leblanc. Moreau. Lego. Pelivio. Borniche. Limal. Cordier. Plichon. Hémel. le Juis. Barrière. Delfaux. Wardavoir. Pousard, jeune. Villarets. Reposte. Laurent. Billot. Gosdoniche. Duquesnoy. Duquesne. Morel, fils. Gravis. Bonioly. Chambéry. Clair. Dupont, jeune. Plion. Cordiet, Defranu. Meuniel. la Parc. Plet, fils.

District de le Quesnoy.

MM. Cordnam. Durieux. Duquesne. Langlet. Rinde. Fiefvet. Dubois. Denart. Guery. Deshayes. Carpentier. Dupont. Hequet. Duquesne. Vautrepol. Despinay. Faret. Dehaussy. Filiette. Navez. Desfossés. Bureau. Debove. Guyot. Hoffelet. Defossés. Butté. Gisse. Ternaut. Dubois. Langlet. Royaux. Crapel. Endeline.

District d'Avesne.

MM. Bomsman, fils. Gaye. Gathals. Harlet. Delgilière. Lebrun. Geoffroy. Renault. Waroquier. Mathieu. Lixon. Lebon. Baude. Praugir. Caverne. Priée. Husty. Coller. Gillot. Pinson. Joumot. Loreaux. Pierard. Forcien. de Fontaine. Desselleries. Dercly. Thiebaulr. Buguin. Carion, fils. Nicodème. Preux. Noquet. le Clerc. Clobourg. Dubuquoy. Ducarne. Charles. Decolnet. Descartos. Deprest. Pillot. Lecomte. Barbier. Magnus. Bertrand. Lequeux. Plisson. Darcis. Gaussuin. Delcambe, aîné. Bernadoux. Tordeux.

District de Cambray.

MM. Bourdon. Lannt. Duffast. Delattre. Boileux. Coullemont. Crépin. Phillippin. Diway. Forest. Verin. Grière. Poulain. Faudras. Bombelet. Mortier. Dejardin.

Jouvenau. Lacourt. Egres. Blondeau. Fleuret. Béthune. Desmarets. Leduc. Braque. Deshaye. Mereffe. Desfontaines. Mazière. Drubais. Bricoult. Rousseau. Bouchelet. Langlet. Lemaire. Lestoquaits. Brasselet. Troesmy. Gabet. Paris. Largillier. Hennequant. Jesgny. Taquet. Bruyère.

District de Douay.

MM. Dumonneaux. Deniez. Mallet. Demarquette. Dupont. Druelle. Blanpain. Estafel. Gaulois. Pipe. le Bréte. Haurry. Delagrange, père. Legrand. Cantier. Doulon. Bougancou. d'Hardivilliers. Gosselin. Biteux. Honoré. Desmoutiers. Rusteau. Simon. Ficvet. Picquet. Duez. Midy. Herbaye. Marliére. Dehau.

District de Lille.

MM. Scheppers Dorgères, père. Briant. Devaudeuil. Derenty. Richard. Devandeuil, cadet. Delaunay. Dhellin. Cabillaux. Petérineck. Boissacq. Conurs. Mottez. Empis. Devinck. Menard. Dedruez. Cardon. Duriez. Duriez-Gossard. Vanvenacker, fils aîné. Ferret. Cousin. Roze. Vastienbergne. Deloiseau. Baratte. Duriez. Brame. Lefebvre. Bultin. Raoult. Six. Morseleque. Dutilleul. Clement. Desmazieres. Petain. Lamblin. Loyez. Descamps. Chrestien. Coget, fils. Herognez, fils. Cauchet. Gravelaine. Falaise. Paisant. Bresol. Blondeau. Morel. Maugin. Beugue, Lienard. Ecotte. Jausseus. Henry. Leclerc. Janson. Duriez. Mazure. Platet, fils. Cadot, au lieu de Brassard. Perquin, au lieu de Bazine. Poutrain. Bonniere. Coblet. Roze. Ballory. Cayetau. Brunel. Mollet. Ramide. Pollet. Blondeau. Desmons. Valentin. Deret. Grassons. Couillet. Desmons. Hache. Montaigner la Gasche. Bulteau. Dujardin. Blanquart. Delacroix. Desguiens. le Page. Croulet. Boidin. Delacroix, au lieu de Boutay. Beguin. Dubrule. Candelier. Lezy. Vouters. Leblanc. Roze. Lhermite. Accolet. Parmes Renard, fils. Dujardin. Reumet, fils. Libert. Malfait. Desguiens. Lechef. Lienard. Corsin. Hinault. Oulechiel. Cateau. Dumont. Cateaux. Dupont. Desurmont. Miroux. Delobet. Delaunoy. Roussel. Cavelier. Lesage. Siriaque. Delapouille. Gadeam. Dutin. Lelong. Gomans. Tilleul. Vamsaaq. Vandermerck. Parent. Lepreq. Cordeloye. Clays. Capelle. Garton. Fretin. Singère. Frechier. Delépant. Clarisse.

District d'Hazebrouck.

MM. Coddeville. Ruckebassch, fils. Cordonnier. Piel. Petit. Desoye. Pierrens. Makeral. Desundt, aîné. Bertrand. Wanhacken. Delanoye. Bernast. Bornesien. Demersmann. Desincld., jeune. Decoster. Boogaert. Revel. Top, fils. Vandermarsch. Degeins. Thulm. Declercq. Huyghe, fils. Alloy, fils. Flacault, fils. Larmesseau, fils. Basy. Staheel. Houssin. Hemmion, fils. Olivier. Gobin. Leroy. Engelaerd. de Buisser. Portenaert. Cardon. Wouarin. Wallaert. Ledieu. Hardouin. Bondeville. Delarsay. Degroy. Lesage. Charles, fils. Revel. Vandervalle. Souvihou. Dewitte. Viste. Lasseur. Lyom. Ruckebusch. Rackelboonne. Vatelier. Prevost. Decoot. Dehaine, père. Jansoone. Versechoore. Verstaan. Habourden. Varceu. Habourdin. de Remt. Halinck. Barberay. Frumetrol. Vandenbaerriere. Clemant. Bauwe.

District de Berghes.

MM. Venhughe. Gorriet. Anthenuis. Depary. Brocq. François. Desebot. Debil. Merlin. Bruloy. Deurmael. Verquères, fils. Baudin. Verstracle. Giersen. Solignaet. Deberm. de S.-Hilaire. Caignier. Vandenbavière. Mabieu. de Bil. Devisch. Cnockaert. Gousgn. Vanbockstaet. Dewacle, aîné. Dewacle, jeune. Sroartvaegher. Westock. Leurs. Schelle. Dezroarte. Verborgh. Vacscken. Ruatréel, fils. Blondez. Dieuzet. Colsou. Coudeville. Collefon. Moré. Dujardin. Pillut. Morel. Vandervalle, cadet. Six. Devinck. Debuys. Duran. Modstaisant. Froye. Bridelle. Morel. Morel, fils. Candront. Queker. Baeckeroot. Fenynek. Boudeloot. Dekesmaecher. Herivyn,

aîné. Herivyn. Clays, fils aîné. Cattoir, fils. Hilft. Joeo. Debrainer. Wloorins, fils. Declerck, aîné. Ryckelnifnek. Goutier. Longerfpeye. Devey. Leberton. Decoopinck. Barbez. Bellyneck. Lemaire, fils, au lieu de Clacter. Limmery. Pol. Gecreffin. Baude, Veftrat.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Diftrict de Beauvais.

MM. Dupré. Tallon. Bigot. Baudelot. Adam. Vuatin. Legendre. Oudaille. Carré, fils. Flefchelle. Rigault. Prévoft. Duclair. Regnault. Prévoft. Boucher. Anty. Dupré, aîné. Watin. Creffonier. Girouft. Reffette. Poulain. Regnault. Demanché, au lieu de Meflomont. Dufayel-Riquet, au lieu de Caron. Leniller, au lieu de Paflin. Caveft, au lieu de Fouquier, fils.

Diftrict de Chaumont.

MM. Lefebvre. Weber. Riberg. Voudran, Guilleminault. Gauthier. Graux, fils. Reffy. Millon. Delarue. Monbourg. Dufour. Julien. Auger. Graux, fils aîné.

Diftrict de Granvilliers.

MM. Baurin. Defperon. Framaftel. Haudebourt. Roizin. Langlier. Maillart. Bauffe. Fortin. Dehem.

Diftrict de Breteuil.

MM. Duflos. Dupon. d'Hautard. de Berny, au lieu de Sellier, empêché par le grand âge. Galopin. Hémery. Defpréaux. Bouteille, jeune. Davales. Godde. Ribouft. Béra. Lefebvre. Lefebvre. Jofeph. Lafowfcki. Jérofme. Gérard. le Couteux. Leroux, jeune. Poitevin.

Diftrict de Clermont.

MM. Dordain. Durand. Lhofte, jeune. Picard. Lallemant. Duchemin. Gauthier. Labitte. Vaudret. Guibert. Dupuis. Auroir. Levaffeur. du Polty. de Condun. Béquerelle. Dufour. Bellanger. Fournier. Bouche. Dufrefne. Bulti. Dollé. Bove. Defruelles. Martin, fils. Poilleux. le Noir. Gérard. de Noroy. Debout. Poulain. Levaffeur. Raifin. Mouton. Maffon. Budin. du Preffoir. Defpaux. Eloy. Caudelot. Théron. Vuillemet.

Diftrict de Senlis.

MM. Bourcier. Herbe. Gébot. Marcilly. Regnard, fils. Dequay. Pary. Jamart. Maferé. Baftard. de S.-Cels. Véroux. Lebeau. Plonet. Brict. François. de Gouges. Gaudart. Pecheux. Bourdon. Malcher. Lamarre. Voifin. Vachette. Maubertier. Delacour. Morel. Duvas. Valère. Girardin-Pon. Lavoifier. Boitel. Jourde, fils. Dambry. Boival. Puignard, fils. Meunier. Dufay. Robin, au lieu de Fleury.

Diftrict de Noyon.

MM. Cremery. Piquet. de Crémont. Gomard. Duboulois. Defvaux. Helle. Savouillan. de Margamonet. d'Attichy. de Caifne. Devignér. Marminia. Michault, aîné. Grégeois. Metbaux. Baudremont, aîné. Guidé. Margerin. Aubrlique. Favereau. Crochin. Sullier. Labruyère. Grehen. Marguerin, aîné. Obremier. Capelle. Boutibart. Colas. de la Noiré. Bibault. Egret. Denaux, aîné. Lambert. Fabus.

Diftrict de Compiègne.

MM. le Radde, fils. Barbier. Fouquet. Leclerc. Labouré. Lacour. Clouet. Courtois. Marefchal. Vezou. Lemer. Muraine. Lecaron. Fleury.

Diſtrict de Creſpy.

MM. Bezin, aîné. Lhuillier. Lefebvre, jeune. Gatté. Dambry. Grimbert. Daginrouet. Calmet. Leroy. Rouville. Bélry. Romelin. Vigneron. Dubarle.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

Diſtrict d'Alençon.

MM. Mars. Gerard. Maunet. Lemoyne. Roger, jeune. Voiſin. la Motte. Levain. Barrois. Morel. le Guernon. de Tiily.

Diſtrict de Domfront.

MM. le Deucès. Duclos. Tripier. Louvel. le Royer. Puceau. Bigot. Dupont. Quélet. Bougiard. Onfroy. Duchemin. Bougiard, jeune. Laurieux. Hémard. Prodhoms. Rouvel. Ruault. Delaunay. Robert. Dupont. Chevrottier. Lemaire. le Monnon. le Gallois. le Monnier. Vivien. Breſſet. Chauvin. Chaſlais. Lefebvre.

Diſtrict d'Argentan.

MM. Leroux. la Lande, fils. Dubois. Dumont, fils. Tanqueray, jeune. Lautour. Tanqueray, aîné. Matrot, fils. du Coudray. Herfort. Mounier, fils. Deſvallées. Foulon. Lannier. Leroy. Dufay. Toqueville. Hiellard. la Garenne, aîné. Faugère. Lefebvre. Laperelle, aîné. Lefebvre. Lacroix. Duhamel. Pilon, fils. Guyon. la Couture. Boullard. Edeline. Barbot. Bailleul. Degrey. Laîné. Vicaire. le Nevec. Renaud. Laſale. Dubuiſſon. Remontrés. Couture. Deſpreys, aîné. Deſlondes. Bouteiller. Duboſt. Marcadey. Pigaſſe. Féret. Laudon. Veume. Guérin. Brouſt. Cruy. Ermelt. Fayet. Genn. Brières. Lacour. Morel. Segouin. Chreſtien. Roulier. Teſtu. Godechal. Barel.

Diſtrict de l'Aigle.

MM. de Galley. du Rouvray. Hedon. Lebœuf. Morin. Fauſigny. Leclerc, au lieu de Vauquimont. Rouſier.

Diſtrict de Beleſme.

MM. Mouſſet, jeune. Cally. Verdier, jeune. Blandé. Céron. Clotel. Vaſlin. Mars. la Baſſet. Chaillou.

Diſtrict de Mortagne.

MM. Cottin. Hures. Allard. Desgrouas. Doublet. le Throſme.

DÉPARTEMENT DE PARIS.

Diſtrict de Paris.

MM. Cauconnier. Davacuel. Lefebvre. Daguet. Cailloux. Marne. Tupigny. Millot. Commiſſaroſl. Maquart. Brabant. Gauthier. Laporte. Henrion. Trithe. Chartier. Séve. Ragou. Paris. Dherbelot. Lombard. Choré. Deſbois. Vinial. Dorigny. Mauguelchotte. Pécheur. Monoſt. Dufey. Cognerat. Viard. Crenet. Rouilier. Guyot. Forère. Dupont. Canu. Moulcontaux, père. Marquiſat. Guibert. Tardieu. Petit. Phelippau. Boulot. Remy. Boutin. Gillebert. Lemoyne. de Pugieu. Briſſe. Canoville. la Gardetre. Collette. Hunoult. Baſchelier. la Roche. Durand. Bernard. Baulard. Ganoud. Juſieu. Mangins. Goberr. Dardet. Jobex. Fourquot. Evrat. Berenger. Bonnelle. Carré. Provoſt. Bolſguiel. Loir. Goguelin. Leblanc. Sedard. Louis. Kelin. Cordebar. Roillard. Wille. Caron. Hoſché. Lottin. Bugot.

Allais. Surblée. Aubin. Vian. Fadry. Derepas. Damour. Sans-Refus, jeune. Gazallond. Harrouard. Damas. Grevin. Chappellier. Collot. Tichot. Schemuden. Leduc. Duferf. Seignot. Civet. Dupont. la Porte. Deſhayes. de Lamou. Lavallée. Holleville. Duru. Joſſet. Bretard. Dherloy. Lefebvre. Rognon. Deſpard. Bertrand. Thierry. Schomard. Monic. Clavery. Poulain. Itier. Houdouin. Baufion. Prevoſt, S.-Martin. Guérard-Romée. Couſin. Deſmareſt. Lavertu. Calipé. Thomas. Benard. Gerard. Cautat. Hiverd. Villot, aîné. Maget. Pichot. Enard. Lhermitte. Tourain. Binet. Louvet. Gallier. Cordier. Lecourt. Nouret. Englaire. David. Grimourt. Chéronet. Meunier. Hyemo. Talamona. Guyot. Faralis. Durand. Gérard. Flamand. Maſſon. Berton. Thevet. Joſſier. Humbert. Baucheron. Leclerc. Dambrin. Secrétaire, le jeune. Teyſſonnière. Duvergne. Conſtant. Berrey Lahaute. Garon. Thuillier. Coquelin. Gaſcher. Ferdinand. Mille. Petit. Millerault. Hache. Boullay. Pecheur. Delagron. Mineur. Ducaſtel. Delgace Deviſſe. Dumiel. Boſſu. Loubière. Leleu. Lanteigne. Dubois. Bagner. Paſſinge. Lecomte. Champallier. Monjourdain. Bourſier. Maigret. Guilbert, aîné. Auvry. Gauthier. Rambert. Poiſſenet. Dupré. Ballot. Maliverne. Millot. Dhardhevilliers. Dufour. Paſque. Ribis. Desbouches. Caron, jeune. Rouveau. Paſſard. Piteux. Jannet, aîné. Collenet. Auzou. Simon. Moreau. Damin. Chabot. Juſſieu. Dragon. Fontenaux. Barbiet. Saunier. Gélion. Duroſier. Renaldy. St.-Denis. Lauſereau. de la Porte. Lambert. Méneſtrier. Lewat, jeune. Barentin. Rinſet. Hion. Cartier. Baurin. Lurin. Donté. Delaterre. Collet. Vaugerat. Huſſon. Avril. Ficher. Guyot. Bailly. Danty. Robert. Boucher. Maurice. Leger. Gire. Ruauld. Dubadie. Poliſſard. Bouillerot. Guinchard. Taſſier. Baſdaux. Desjarrdins. Lebaron. Beſſon. Martin. Prieur. Draps. Regnier. Copriaux. Lalande. Pluvinet. Durieu. Giboult. Deſcours. Commandeur. Hutan. Letournau. Greſſin. Jombard. Carré. Lecourt. Prémiat. Marnau. Huret. Chappiet. Lacroix. Vergier. Cahagne. Lachapelle. Haubry. Kintz. Rolland. le Tellier. Wagnier. Droſli. Carette. Gabillau. Roſche. Leſaint. Leterrier. Dalinval. Laroux. Balby. Chetoux. Lauvergnier. Peſtozzy. Dupré. Deſplantes. Dupré. Hany. Razou. Deloutre. Leſu. Clery. Regnault. Jéroſme. Breuillard. Roſſier. Moutardier. Herbault. Anthiaume. Martinet. Renard. Hardouin. Rameau. Garouſſeau, jeune. Dallefard. Landais. Danichou. Koch. Gambiet. Baſin. Fouillouſt. Bugnolt. Contencin. Boucher, jeune. Devertu. Martin. Cordier. Lecompte. Blanchet. Cardot. Perſonier. Bernier. Brouſſard. Bertrand. Rochefort. Guiſchard. Deline. Jouſſerand. Thauré. Richard. Mounier.

(*Grenadiers du Centre.*)

Mauberna. Legtand. Gervis. Bonnetier. Gauthier, jeune. Sidière.

(*Chaſſeurs ſoldés.*)

Queſſat. Richard. Rienderly. Félix. Lepointe. Phiſter.

(*Chaſſeurs - Hulin.*)

Bréant. Caſteron. Vetton. Bolle. Communau. Fourray.

(*Gardes des Ports.*)

Fontaine. Chauſſe - Pierre. Lefebvre. Pillière. Lhuilher. Mullere.

(*Gardes de la Ville.*)

Girard. Perrin. Lézier. Baron. Baudin. Varenne. Vigny. du Beau. Daube Aviſſe. Michelet. Gaudon.

(*Cavalerie.*)

Demeſtre. Fontaine. Desjardins. Mathieu. Grand. Vannet. Perrinet.

Diſtrict de Saint-Denys.

MM. Grignon. Legrand. Laboulleveuve. Villée. Boiſſe. Ebeingre. Hébert.

Houdet. Besche. Devilleneuve. Delavarde. Cordier. Matrais. Kéretty, père. Zitler. Gohin. Guerdon. Varnier. Mareschal. Darmagnac. Milliotry. Barth. Bausire. Caron. Houdet, aîné. Labbé. Debergeon. Macquart. Rouveau. Roche. Byarry. Maurice. Berland. Bonnard. Bondier. Aubouin. Vitry. Lemoyne. Magnau. Robinot. Lahaye. Gobert. Morgue. Gouffier. Borel. Darnay. Charlemagne. Crette.

District du Bourg-la-Reine.

MM. Devaure. Dieu. Fleury. Gruchet. Jacques, fils. Blondeau. Noblé. Lagoré. Devaqué. André. Duverger. Fleuret. Courtois. Dayez. Delaplace. Boisseau. Labroc. Baussé. Thibault. Creté. Colombier. Bourgeois. Peaumez. Loison. Rognon. Moultechaussez. Pelissier. Sandrin. Mouscadet. Billot. Brunot. Charpentier. Lacour. Rousseau. Aubin, aîné. Poudin.

DÉPUTATIONS à la suite du Département de Paris, comme n'ayant point de Département fixe.

Orange.

MM. Besson, aîné. Jourdan. Bésson. Morel. Réboul. Tissot. Ferot. Roure.

La Martinique la Gouadeloupe, Saint-Domingue.

MM. Fleury. Colont. S.-Alber. Anathaze. Rust. Arnault. Tournillon. Grandmaison.

Les Isles de France & de Bourbon.

MM. Boulerot. Parrad.

Avignon.

MM. Namur. Bailly. Mainvielle. Cadet. Mendes.

Villes & Communes du pays de Liége & Comté de Looz.

M. Regnier.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

District d'Arras.

MM. Blanchart. Bouvier. Rollin. Hémery. Piteux. Guillay. Séribe. Huret. Jouqué. Gouillard. Wacheux. le Duc. Gayaut. le Cointre. Gayaut, l'aîné. Prouille. Dehay, jeune. Locquet. Dambriunes. Forgeois. Blondel. Braine. Debville. Normand. le Fetz. Lucas. Foacier. Mercier. le Febvre. Hurtrel. Robespierre. le Soing. Corroyer. Mathuit. Saguier. Courtaut. Densy. Chevalier. Dehey. Develle. Lantome. Cuvetier. Vasse. Benjamin. Densy. Moniez. Dégaud. Walerlot. Drion. Havet. Jouesne. Corroyer. Deligorgne. Liger. Flahaut. le Duc. Beut. Puirequin. Corroyer. Gaudermen. Dufour. Wautier. Delleliffe. Villox. Vacques. Souillard.

District de Calais.

MM. Dupont. Vaillant. Bouart. Valentin. Bernet. Dauchel. Loutz. Dupuis. Mouton. Fortin. de Reude, l'aîné. Guillebort, l'aîné. Sergent. Voisin. Grandsire. Duboust. de la Houtre. de Grave. Pouters. Dufosset. Bomble. Dutelle, fils. Thomas. de Reude, jeune. de la Houssaye. Hubert. Héquet, au lieu de Dufay. Sailly, au lieu de S.-Amour. Béhagne, au lieu de S.-Juste.

District de Saint-Omer.

MM. de la Forge. Le Ris. Borniger. Tison. Luers, fils. Gousu. Taaffe. Valleux.

Herbout.

Herbout. Duploux. Legrand. Dambricourt, fils. Germain. Pley, fils aîné. Michel. Danel. de Beaubert. Scotez, fils. Allard, au lieu de Berhéloot.

Diſtrict de Béthune.

MM. Cuignet. Leblanc. Sourdaut. Cretel. Darquier. du Puich. Thélier. Ivain. Grare. Boulet. Gaubled. Fournier. Leſpillet. Bézard. Duſentier. Corman. Laurent. Maſſet. Trinet. Thévelin. Taffin. Delcroix. Cuvellier. Dhénin. Martin. Legrand. Caynutier. Leroux. Decuinchy. Trinel. Fucon. Legrand. Fruleux. le Quient. Caron. Potiers. Mons. de Carion. Morel. Contre. Granvin. Renaux. Engrand. Péru. le Serre. la Derrière. Mouton, Roeours. Labitte. Poirier. Pouttre. Guyot. Blanquart. Devaux. Tourſel. Viez. Patte. Dumetz. Bardaille. Rochedi. Delattre. Clément. remplacé par Termon. Boulet, au lieu de Nicolas Blanquart. Conſeil.

Diſtrict de Bapaume.

MM. Boucher. Douiz. Guilain. Wareſſot. Boiſleux. de l'Etoile. Bachelu. Cramette. Durand. Delaire. Cambray. Remy. Turbet. Saguet. Levaillant. Loquet. Deſailly. Delaiſne. Petrus. Merchier. Normand, jeune. Boileux, fils. Péqueur. Donnery. Guiſlin.Vaillant. Guiſlin de Raucourt. Neveu. Deleſtrioz. Paradis. Chaſtelain. Davion. Goudemand. Guiſlin-le-Blond. Théry. Demiant. Tabary. Revel. Chaſtelain. Aubled. Lefebvre. Vaillant. Guiſlin-Col. Tonnellier. Lemoine. de Mouchaux. Boileux. Wagrez. Boniface, fils. Lefebvre. Berthemont. Bonnard. le Guillier, fils aîné. Hauwel. Peuguet. Goudemand. Bauduin. Peuquet. Deſmeuliers. Gorliez.

Diſtrict de S.-Pol.

MM. Hermeau. Gaquerre. Corne. Raux. Geneile. Piquet. le Febvre. Geoffroy. le Bas. Motel. le Moyne. Ancelin. Tirtenne. J. Ricard. P. Riquart. Baudry. le Roy. Febvin. Découſu. J. Deſebvin. Attagnan. Theillier. le Jeune. Vaſſeur. Derboſſet. Deſgroſeillers. Frévillers. le Clerc. de Chélerie. Doſtreville. Trauncourt. Anſſelin. de S.-Pol. Caron. Dyſel. Corne. Gouliard. Lechon. Cavroy. Froideval. Dubrou. Regnaud. Godart. le Maire.

Diſtrict de Boulogne-ſur-Mer.

MM. Cuvelier. Grandſire, fils. Vauvel. la Fontaine. Fillette. Blaugy. Trudin. de la Fontaine. de Gars. Fauquembergue. Podevin. Bertrand.

Diſtrict de Montreuil-ſur-Mer.

MM. Lulart, fils. Boitel. Poiſſant, fils. Hacot. Hennequier, le jeune. C. Hacot. Rouſſel. Cornu. Laſſus. le Blond. Géry. Vallard. Courtault. le Lucq. Teſtu.

DÉPARTEMENT DU PUY DE DOSME.

Diſtrict de Clermont.

MM. Chazot. Dulain, jeune. Duval. Moneſtier, fils. Voiſin. Chabaud, l'aîné. Paſchal. Chauſſon. Ganix, fils. Deſcuſſin. Bonny, fils. Huguet. la Combe, père. Brulayl, fils. Limet. Auſſandon. Moranges. la Combe, fils. Abraham. Vazeilles, jeune. Domergues, fils. Vigier. Magand. Vazeilles, jeune. Pégoux. Freſſanges, fils. Brachet. Aydat. Colombier. Blatin. Ayrat. Perdreau. Boutaudon. Hébrard. Bohet. Fournier. Brun. Chamflour, Triſtat. Meſtre. Verdier. Manque. Maſſis. Ludière, fils. Cournol. Chabraud, le jeune. Terraſſe. Chelle. Audrin. Maignol. Paradez. Bohette. Paty. Luquet. Tourret. Bohatur, fils. Artur. Pagnat. Raynaud. Alland. Lamy. Gardelle. Blanchier. Croze. Fourvigne. Bertain. Johanel. Dantier. la Prade. Mallet. Dantier. Daubreſſon. Tourres. Guary. Raynaud. Bougeiron. Perronet. Chapel, fils. Mayenne. Bonniol. la Salle. Tournadre, père. Dumas. Marchand. Fargeix. Arnod, Mornac.

Diſtrict de Riom.

MM. Milanges. Moſſeix. Coqtery. Allemand, fils. Chapſal. Flouris. Crangie.

au lieu de Cordes. Deval. Mendoffe, jeune. Barthélemy. Bordas. Daniel, fils. Geffin. Maffri. Beaulaton. Flouris. Couchon. Ameil. le Vadoux. Albert, fils. Tixier, fils. Jourde, l'aîné. Chabrol, fils. Barthélemy. Chaffeing. Pages. Puray. Bélin. Chevalier. Géal. Valeix, fils. Villerofe. Demurol. Poiret. Garri. Mayet. Culhat. Giliart, fils. Rollat, fils. Gagnon, au lieu de Saifes. Dayal Barthélemy, le jeune. Deveuq. Boivin. Manuel. Dourdan. Robert. Belbat. Péruffel. Géninet. Arnaud. Rozier. Salmare. Definer. Cailhe, aîné. Rougier. Chorus. Piffis fils. Verfepay. Aney. Saby. Derigaud. Ratomiel. Boutarel. Legay. Chirolles. Boujeaud. Barnicaud. Saunade, fils. Gameret. Crofnier, fils. Alleyras. Redou, le jeune. Chaffeing.

Diftrict d'Ambert.

MM Rochon. Fayolle. Raynaud. Breffol. Leblanc. Sauvade. de la Vaiffe. du Rouze. Pacros. Theiras. Fazon. Fourrou. Dupie. Buiffon, jeune. Touzet, l'aîné. Fouilhoux. Vernet. Maiguet, le jeune. Touzet, le jeune. Chartats. Gilbert, au lieu de Chalus. Richard.

Diftrict de Thiers.

MM. Chaffagne. Barge. Béchon. Malmeneyde. Chauvaffeigne. Rudel, fils. Cognord. Riberon, fils. Vachérias. Andrieux. Malmeneyde. Dufaux. Audembron Montmeritaud. Baudunant, l'aîné. Riberolles. Bernard. Riberolles. Dehors. Riberon. Dachier. Gerfat. Duverger. Barghon. Pafcal. Béchon, fils-aîné. Bory. Gontay. Baudet. Vauzelle. Rambault, fils. Defris, fils. Dargou, jeune. Chabrol. Aurans. Beffis. Ricard. Courtade, fils. Foulouze. Defnchères. Foulouze. Morange, jeune. Dumas. Delot. Dufour. Lairou.

Diftrict d'Iffoire.

MM. Martin, l'aîné. Malo. Roux. Mathias, fuppléant Signol. Rinvoy. Faure, fuppléant Moulimard. Blanc. Bonnoure. Pédière. Bélidan. Dauphin. Coftel. Bec. Charmenfal. Donnigon. Dorthac. Chalembel, fils. Roux. Girard. Duvert. Favard. Pernifat. Raffon. Guay. Morin. Fauvet, fuppléant Armand. Brun. Panivert, fils. Malfang. Bris. Chaumelle, fils. Malbet. Triozon. Ladourny. Cotturt. Planche. Foughaffe. Duclozel. Bonfils. Feuillant, l'aîné. Veimère. d'Albine. Verrier.

Diftrict de Beffe.

MM. Godivet. Admirat. Dauphin. Andrieu. Vidal. Dubois. Defroys. Métas.

Diftrict de Billom.

MM. De la Gardelle. Chouffy, le jeune. Arnaud. Tixier. Clédiaire. Vigéral. Légier. Montelion. Jouon. Pepin. Giot. le Mégne. Coftihes. Gardeton.

Diftrict de Montaigu.

MM. Roudaire. Bidon, le jeune. Defmaroux, fils. de la Verne. Poulignat. Peigny. Fournier. Bacle, fils-aîné. Bertrand. Jarrier. Chardonnet. Montbrun. Vergniol. Gory. Grenoulhat. Sennetaire. Ribeyron. la Cofte. d'Allencourt. Giraud, le jeune. J. Jaladon, au lieu de Duprat. G. Jaladon, au lieu de la Roche.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Diftrict de Tarbes.

MM. Buron. Duboc. Daftugues. Piquigni. Fourcade. Nodreft. Carles. Abadie. Cambotte.

Diftrict de Vic.

MM. Larré. Dufaux. Nogues.

District de Bagnères.

MM. Crabère. Jaulas. Guichan.

District d'Argeles.

MM. Bordenave, fils. d'Aure. Rivière. Brun.

District de la Barthe.

MM. Forquet. Ozun. Dupuy, l'aîné. Cazès. Gaillard. Fournier. Férant. Efmarat.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

District de Pau.

MM. Mafquer. Noguis. La Fargue. Clavéric. Caftillou. la Salle. Bergéire. Florence. Ferrier, jeune. Manefcau. Piqraube. Sainte-Marie. Forcade. Ferrier, l'aîné. d'Organs. Rouffille.

District d'Oléron.

MM. Dafligaux. Manefcau. Cafadavaux, fils. Soulé. Pouràilly. Laforre, jeune. Mancos, jeune. Monicq. Clopin. Tillet. Serré. Louis. Salinces. Turan. Guirogé. Dorticos. Superveille.

District d'Orthes.

MM. Darmande. Péry. Sahuguet. Cafamajor. Ducafle. Darribett. Darrabiat, fuppléant Préville. Ducaffé, fuppléant la Malaboife.

District de Mauléon.

MM. Buhalt. Maudit.

District d'Uftaritz.

MM. D'Ilhurbide. Harriel. Delchigoyne. Diharit. Sorliaitz. la Croix. Mancaud Tauziet, fils. Duffourd, fils. Fourcade.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES.

District de Perpignan.

MM. Mailhal. Térat. Fériol. Corouat. Guiter. Eftéve. Ménier. Canier. Conill. Single. Arthur. Sian.

District de Céret.

MM. Miro. Rodor. Delcros. Chambon.

District de Prades.

MM. Roudière. Izos. Izerne. Barrers.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

District de Colmar.

MM. Magnier. Keffel. Malfachre. Jaglin. Michelet, fils. Munck. Stutz. la Faye. Kiéner. Wilhélin, cadet. Stoll, fils. Dufable, l'aîné. Barth. Thiébault. Néef. Schott. Mol, père. Munfch. Vallet. Buffq. Buob, l'aîné. Schwartz, fils. Hohl. Meffel.

Nilhard. Albert. Gluck. Beltz. Ezell. Muller. Oftemayer, fils. Schlut. Duflable, jeune. Lieb. Fauvelet, fils. Richard, jeune. Marefchal. Payen. Lacoutrié, jeune Marmot.

Diftrict de Belfort.

MM. Jeannot. Schirmer. Mangaud. Jaiger. Dolfus. de la Porte. Heck. Tfchaun. Grandedier. Antonin, l'aîné. Bornot, cader. Ecoffet. Fermot, père. Thibaut. Bélot, fils. Silbremann. Wogel. Deblonde.

Diftrict d'Altkirck.

MM. Bing. Brodaag. Gluisk. Fifcheffer. Winckler. Muller. Meyer. Barrois.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Diftrict de Strasbourg.

MM. Arufld. Bleffig. Bertrand, jeune. Barbier, jeune. Beaufeigneur, fils. Dictrich, fils aîné. Dettweiler. Durandin. Faudet. Flach, aîné. Frichinforez. Bewilvald. Quimpel. Giraudon. Gombault, fils. Laquiant. Heiberger, cader. Huhr. Koll, neveu. Kugler, cader. Limhard. Lœmmermann. Moris. Marchand, fils. Metzger, fils. Melshein, fils. Noifetre, fils. Oflerielh. Pfeffinger, aîné. Pfeffinger, jeune. Pomeau, jeune. Reff, aîné. Suré, fils. Sigfrid. Schveighenfer. Scholt. Stromeyer. Sadoul. Schérer, fils. Zacofel. Belling, fils. Schvartz. Bifchoff. Michel. Pfeffinger, fils.

Diftrict d'Hagueneau.

MM. C. Bertrand. J. Bertrand. Guelden. Ebner. Valter. Dufreney. Méchling. Bacth. Bafth. Infeld. Kolb. Grandidier. Déchambartière. Vefternann. Loizon. Arnold. Marchal. Fauché.

Diftrict de Weiffembourg.

MM. Bruk. Eberlin. Queffemme. Schwend. Schiffmacher. Bernard. Thiébault. Probet. Boeil. Lambert. Schérer.

Diftrict de Benfeld.

MM. Kleffer. Audlaver. Srahl. Deuny. Offeuftein. Karft. Schneid. Bourdon. Steiner. Guntz. Blanck. Moerln. Guntz. Schoeffer. Dietfch. Eggs. Démars. Stumpf. Kien. Chalerr. Womincourr. Krauff.

DÉPARTEMENT DE RHONE ET LOIRE.

Diftrict de Lyon.

MM. Jolyclerc. Borel. Rouflet. Dervignes. Cochet. Curar. Chanfial. Duret. Hebert. Nefme. Rognon. Magat. Drivet. Damé. Balmont. Félix. Cornu. Putefin. Jacquemon. Regnat. Guillor. Alexis. Andrieu. Arraud. Lachaffagne. Fayolle. Chardigny. Pailliat. Pons. Béreréd. Marfeuillet. Pelletier. Marinier. Ricard. Marton. Féroufflat. Duboft. Frachon. Rofleler. Lemchéruck. Rochette. Condamine. Griffe. Carron. Bérillon. Papillon. Jars. Caby. Vialla. Bourdelin. Rolland. Chalmas. Margaron. Collard. Malon. Granjeon. Ravier. Clerc, fils. Coullaud. Grange. Macars. Dériervo. Rouvier. Minet. Blanchon. Pinet, fils. Bernard. Liotard. Rolland, cadet. Villecour. Piquet. Billiet. Buiffon. Rocoffart. Lafont. Tournes. Bertrand. Pipi. Farge. Frame. Charenton. Bergeret. Rabay. Berthaud. Rillard. Barret. Berthet. Bégula.

Campagne de Lyon.

MM. Feuillet. Vercherin. Dufour. Sardelier. Subrin. Guérin. Sabot. Bruyas. Forêt. Collonges. Fillieux. Ayner. Chévrier. Farges. Alimaud, fils. Bermi. Gonnard.

Gélan. Jarey. Baronnat. Jacquard. Pignard. Petit. Gerboud. Michel. S.-Lager. Berger. Bonnet. Rossari. Dehay. Perret. Baudoq. Berlinga. Mayer. Condamine. Chantre. Roberjot. Tripier. Meyrel. Déféran. Armand. Giraud. Cochard. Mouffier. Soyère. Peillon. Criftophe. Giraud. Leclerc. Ribouler. Cochet, fils. Damas. Dérieux. Brochays. Marhéron, fils. Joly-Clerc. Maragrin. Subrin. Satin. Berthel. Reflicaul. Montmin. Combe. Mouton. Pupieu, fils. Agenrau. Poizar. Juller. Vernay. Brun. Reymond. Gauthier. Vincent. Beffenay. Déchouls. Raft. Pitiot. Duboft. Fontebrune. Lardel. Eymard, cadet. Merlat. Gouin. Lagrange. Dulbepierre. Boudin.

Diftrict de S.-Etienne.

MM. Charvet. Tripot. Clémançon. Veyron. Jourjon. Badel. Baturel. Bridenat. Béraud. Paillon. Chol. Laval. Marrat. Bonnard. Duou. Savoye. Vignet. Journon. Mortier. Fond. Grand. Gauthier, fils-aîné. Pitabal, au lieu de Aroud. Dugas. Couchoud. Duport. Dumier. Imberr. Villemagne. Cavel. Latour. Chambertiac. Ducros. Servauton. Cellard. Dumolin. Magnet. Mathon, le jeune.

Diftrict de Montbrifon.

MM. Vial. Efcalier, l'aîné. Chaffon, fils. Georgerer. Chatelard. Dumas. Lafont. Laforeft. Géraulr. Charles. Forger. Syeau. Boucherat. Poin. Eillon. Guillor. Perrier. Gourany. Papier. Guillot. Blanchon. Venet. Chevalerd. Cofte. Chauvot. Votel. Phelippon. Guyot. Gunigard. Puy. Stile.

Diftrict de Roanne.

MM. Pernetty, fils aîné. Moillon, fils. Laforge. Targe, fils. Balichard. Linières. Bloflard. Vignar, cadet. Parbier. Promandon. Rejournier. Jourdan. Berchoux, aîné. Pontonier. Jouvanel, fils. Dufour. Farge. Notin. Faye, fils. Madinier, cadet. Pagnon, jeune. Donniol. Puyplat. Mure. Chez. Touffaint. Séré. Duvernay. Petit. Duret. Gacon. Rey. Canard. Frojet. Gouttenoire. Giraudon. Vial. Biar. Boclou, jeune. Janiffon. Charaquat. Maillam. Boft. Chauffeffe. Caquer. Martin. Emanuel. Gonnidard. Varinard. Simonin. Devilaine. Moulin. Lagarde. Duvier. Deville. Jacqueron. Chamafly. Veillas. Jonos. Dubefley. Paire, cadet. Fouthieure, fils.

Diftrict de Villefranche.

MM. Cannard. Tramboufe. Durieux. Efcoffier, neveu. Chanal. Villot. Beffon. Mathieu. Germain. Sannier. Collier. Corbay. Baloffet. Deftombes. Teillard. Moguiat. Dabry. Denary. Solleihon. Béronjon. Reimbourg. Saincire. Barnond. Lebel. Bonnard. Girin. Duboft. Dubeffy. Madinier. Verfalieux. Laverrierre. Grandchamp. Marduel. Lamberr. Glattard. Goine. Jacquer. Ollier. Glattard. Pivoft. Tricaut. Guillard. Tholin, cadet. Marrin, cadet. Roche. Chavagnis. Didier. Mulfand. Mulfand. Perrin. Mufaud. Villers. Piera, au lieu de Girin. Charlet. Blondel. Théret. Claunet. Thérel. Vernas.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Diftrict de Véfoul.

MM. Ebaudy. Bureau. Janin. Coillot, fils. Petit. Bourgeois. Jacoutot. Fallot. Dodeman. Ruffair, cadet. Receveur. Galmiche. Gavoille. Thomas. Vivier. Mongin. Magnieu. Courlot. Viennot. Gerarde. Genévrey. Michel. Aubert. Perrin. Bretet. Dancolle. Poignaud, aîné. Noirot. Dirget. Philippe. Thomas. Travault, fils. Coquard. Bailly, père. Grante. Maire. Séguin, aîné. Séguin, cadet. Grand-Bezançon. Tournois, fils. Baulmont. Rochet, fils. Jacoutot, cadet. Poignaud, cadet. Rebillet, fils. Carozo. Longchamps. Jacquemin, au lieu de Couftot. Vinon. Billiard, fils. Hugon, cadet. Bernière. Henrion. Monnot. Bouvier. Clerc.

Diftrict de Gray.

MM. Mouchet. Raclot. Morel. Gauthérot. Audriot. Villemot. Guyot. Cluny Janniffon. Berthier. Deftournel. Sautet. Myet. Hervelin. Robinet. Maffon. Cazau

Jurin. Riduet. Dupré. Brignolet. Falart. Tribouillet. Duboy. Blanchot. Paillolet. Guillaume. Bard. Clément. Bareau. Chalmin. Peloux, l'aîné. Mathey, l'aîné. Génin. Michaux. Barrey. Lelu. Deville. Roudot. Duranton. Egard. Alix. Bertier.

Diſtrict de Lure.

MM. Martelu. Richard Cupillard. Crosjean. Gouſſet. Déchaſaux. Guy. Aubry. Verdot. Schom. Boigeot. Canelle. Logez. Daudanne. Gréget. Pilley. Coffez. Lamboley. Gouſſet. d'Eprey, l'aîné. d'Eprey, jeune, au lieu de Grosjean. Rapart. Saivre. Billot. Mourey. Taillet. David. Morel. Gamet. Girardot. Sénot.

Diſtrict de Luxeuil.

MM. Deferrière. Coquillard. Girardot, l'aîné. Populus. Laborey. de S.-Martin. Pierrey, fils-aîné. Verguin, fils. Prinet, cadet. Camus. Deshabe. Ruaux. Ragonet. Bizard. Antoine. Pariſot. Galaire. Deſvoille. Arnoulx. Villeminey. Callaud. Froidot. Daval. Gravier. Aubry. Petitjean. Bourceret. Grandjean. Manfrey. de Chambenciſt. Vallot. Jacllu. Gérard. Faivre. Meunier. Chapuis. Pariſot. Lamboly, fils. Jorain, fils. Faivre. Landey. Moiin. Damotte. Simon. Bomard. Boyer. Mautron. Dam. Etienne. Queuiſſet. Bonnet. Dubuiſſon. Girardot, fils. Valot.

Diſtrict de Juſſey.

MM. Bouillerot. Barthélemi. Mignot. Maſſey. Girardot. Poutot. Porcherot. Nogaret. Perrignon. Saur. Lecoque. Poutot. A. Poutot. Buthod. Fournier. Caſſin. Rouſſeau. Deroche. Colon. Godart. Lucot. Macret. Joſſe, fils. Lucot. Thiéry. Malhélas. Foutnier. Laborey. Bagne. Dannois. Brocard. Coutenet, fils-aîné. Thiéry. Clerget. Perrignon. Levart. Leblanc Parchemeiney. Mongin.

Diſtrict de Champlitte.

MM. Lepelletier. Ferret Lagnier. Dumetz. Rondot. Ragvond. Noirejeau. Poulleau. Jacques. Vautrain. Bouveret. Belgrand. Moiel. Gudry. Dault. Magnet, fils-aîné. Garant. Bruot. Vendeur. Paris. Comte. Nancey. Loupré. Fourot. Tabouret. Bacoffe.

DÉPARTEMENT DE SAONE ET LOIR.

Diſtrict de Mâcon.

MM. Rolland. Dauphin. Laſnier. Merle. Mercier. Duvernay. Cointet. Dory. Boſmot. Maſſicot. Grognard. Meauſſou. Piget. Chapuis. l'Ecuyer. Crépet, cadet. Piot. Montmeſſin. Gauthier. Fourat. Rouſſeau. Canard. Goent. Mutin, père. Ferrat. Garnier. Mazeau, fils. Bernard. Benon. Benon, fils. Durieux. Dufeſtre. Gaſpart, l'aîné. Janin. Margue. Lacharrière. Chatillon. Poivre. Bouſſin. Alabernarde. Comte. Mamier. Charlet. Verſeault. Debiaune Guaillard. Quillet. Trambly. Préaud. Boiraud. Marauchon. Laurencin. Simonnet. Mazilier. Bourdon. Rochette. Ebrayard. Chaudigny. Pénet. Sirdet, au lieu de Goy. Rombaud.

Diſtrict de Châlons.

MM. Merle. Dumont. Bénard. Louvrier. Pariſot, aîné. Pariſot, jeune. Bailleut. Paradis. Guinard, aîné. Palluet, cadet. Ozanon. Giller. Renaud. Marlot. Legnay, fils. Lobtoc, fils. Drigon Arnaud. Ponpon. Freſne. Coulon. Dupleſſis, fils. Durut. Noizot. Deſſerme. Rozeraud, fils. Bruchet. Bruchet, fils. Grillard, père. Audiffret. Nublet. Guichard. Ducheſne, fils. Vautrelet. Niépct. Prolet. Lavault. Duheme, fils. Barraud. Bouhar. Ducel, fils. Proteau. Pruier. Vacle. Jaudot. Lineonier. Chaumont. Ravet, jeune. Sapet. Bignier, fils. Dariot. Dureau, l'aîné. Lauſſot. Pierre. Mugnier. Pages. Deſſeau. Dérain. Juillet. Millon. Juillet, fils. Delavaivre, fils. Narjoux. Delorme. Cellier. Bonnot, fils. Petit. Ravet, l'aîné. Giroux. Raillard. Paſſaux. Dupuis. Bertholomey, fils. Jacob, fils. Pouſet. Dupré, jeune. Bray. Petit. Griſeault, jeune. Griſeault, l'aîné. Granjean, jeune. Dupuis, fils. Vaile, fils. Deroche. Baillet, fils. Moindrot, fils. Guichard, fils. Jacquerot, jeune. Planchon. Pruier. Teinturier.

Lafay. Nevet, jeune. Diffon. Terret. Regnaud, jeune. Cluneme, fils. Ducard. Lavrand. Vialor. Saunier, fils. Moreau. Violor. Lavraud. Guérin. Bouley. Maftelet. Beuvrand. Giraudel. Vincant. Defay.

Diftrict de Louhans

MM. Debranges. Noirot. Meignier. Monnot. Guygot. Bert. Courdier. Pageault. Guillemot. Richard. Pion. Gautheron. Dunand. Bornel. Mamenot, pour Barbelet, malade. Claufer. Borthier. Cretin. Petiot Lyonnay. Guillemain. Rouday. Jeannaudet. Maubut. Millet. Bourlier. Guillemot. Moreau. Pavis, père. Pavis, fils. Champreux. Place. Bornel, cadet. Guéret. Breffeaux. Foreft.

Diftrict d'Autun.

MM. Joufroy. Duveaux. Lhomme. Nugner. Guillemardet. Brémont, cadet. Roux. Nardon. Bonnardel. Joubert, cadet. Bruner. Lauriot. Goliard. Martin. Garchery, fils. Cofferer. Fragnière, fils. Lefpagnol. Méraudon. Nectoux. Bacquelor, fils aîné. Bonnardot, fils aîné. Lhomme. Baron, aîné. Guétaux. Barnel. Rerol. Chardonne, fils. Garchery, fils. Dautun. Mancior. David, fils. Lebrun. du Breuil. Ramus, cadet. Dufraigne. Gaffot. Moreau. Douheret. Lacour. Durand. Clayeux, fils. Baron, jeune. Merle. Roland. Cellier, fils. Joléaud. Bauzon, fils. Lenoir, fils.

Diftrict de Bourbon-Lancy.

MM. Vincent. Defolin. Compain. Trochard. Repoux.

Diftrict de Charolles.

MM. Verneret. Bonnardot. Durand. Bonuller Chapuis. Thomas. Audué. Guillemin. Denis. Defcizeaux. Monmeffin. Girardet. Cuffin. Braud. Martoire. Dalery. Gacon. Sévre. Dufarry. Proft. Salaphont. Bertucat. Roffelin. de Royer. Laveau. Billon. Defmenin. la Febvre. Bourdon. Noiret. Chaudon. Teftu. Pradon. Baudot. Gayet. Saulnier. Perrin. Rey. Sarrey. Trémand. Poivre. Capelin.

Diftrict de Marcigny.

MM. Geoffroy. Véré. Bonnard. Déal. Debauffière. Chapuis. Niguet. Cuwit. Arnauld. Gerbay. Caprier. Cucherat. Bourru. Dulphé. Dechizolle- Serré. Martin. Allier. Serret.

DÉPARTEMENT DE LA SARTE.

Diftrict du Mans.

MM. Thiembronac. Négrier. Leprince. Laborde. Baftard. Heurtebife, fils. Pottier. le Bailleur. Duquefnoy. Sarigny. Martin. Rameau, l'aîné. Dubourg. Dagues. Cherrier. Lalande, jeune. Provoft. Poilpré. Cabaret. Albert. Fouqueray. Mauguin. de Forteires. le Tourneur.

Diftrict de Saint Calais.

MM. Siret. Legrand. Chenau. Réau. Clavet. Quentin.

Diftrict de Château-du-Loir.

MM. Lamis, fils. Leclerc. Chabau, de Malherbe. Frefnaux, fils. le Verrier. Sibou. Joufle, fils. Balby, fils. Durand, fils. Bourdin. Germain. Goyet. Raguideau. Oger. Pitard. Héry, fils. Defontenay. Rocher. Longenval. Trollet. Roufferice. Labarre. Efnault. Boulard, fils. Marais, fils. Chefnau. Voifin. Potier. Defigny. Faillau, fils, puor Bignon.

Diftrict de la Flèche.

MM. Beille. Bellot. Gabeau. Jofeph. Gommenault. Lefranc. Haunard. Beaufis.

Diſtrict de Sablé.

MM. Bourdouin, fils. Coſtion. Raiſon. Chapeau. Legris. Gouin. Laurens, jeune. Richard.

Diſtrict de Sillé-le-Guillaume.

MM. Dupleſſis. le Cornué, fils. Dubuiſſon, fils. Farriot. Debreve.

Diſtrict de Freſnay-le-Vicomte.

MM. Bon. Berger. Berger. Lecomte.

Diſtrict de Mamers.

MM. Hardouin. Camuſat. le Hault. Ducaſtel.

Diſtrict de la Ferté-Bernard.

MM. Boutronne. Leclerc. J. Leclerc. Gouet. Beſnard.

DÉPARTEMENT DE SEINE ET L'OISE.

Diſtrict de Verſailles.

MM. Brun. Berthier. Duverger. Schnéider. Briant, père. Huart. Guy. Baubigny, l'aîné. Bordier. Guyot. Villamrroys. Lecomte. Fontaine, l'aîné. Robin. Cardon. Duroſin. Blaiſot. Bluteau. Bailleux. Déſaubas. Bouſſaingault. Georges. Devilliers. Vinard, fils. Moulgrole. Hendier. Lavigne. Entreville. Harel. Baſſot. Saſmon. Moriſau. Buteux. Pagu. Girandelle. Carpentier. Bondin. Decléry. Paley. Palnu. Duclos, aîné. Perret. Rouſlaut. Moutard. Hacot. Desjobert. Anoyer. Verneuil. Bertrand. Buſſreuil. Renaud. Gand. Amiel. Jauillon. Rayé. Lefebvre. Amiot. Fabry. Godefroy. Aragon. Petimau, aîné. Widmer. Guignard. Pigeon. Périnet. Aſſelin. Richon. Hérat, au lieu de Renaud.

Diſtrict de S.-Germain-en-Laye.

MM. Collâs. Bellier. Potigues. Liré. Aubry. Dauvillé. Loutzy. Dufreſnay. Delaage. Reyne. Bertrand. Debèze. Meſſager. Deveyrat. Guibont. Jacques. Brenus. Durieux. Molière. Boutroy. Tiſſerand. Martin. Douet. Baillet. Duval. Dubois. Gros. Vivien, fils. Duval Chévremont. Joly. Létang. Guiblemond. Joannot. de Bled. Noel. Bellaud. Dolnet. Gaillard. Dufour. Mouchy. Blet, l'aîné. Michel. Racino. Verrier. Lécuyer. Vaſſal. Benzeville. Letroteur. Ténier, fils. Deſchiens. Goffroy. Lorgnier. Granet. Bienvenu. Gos. Michelet. Geny. Martin. Dubuis. David. Chauvet. Preſton. Lebrez. Leclerc. Leclerc, fils. Guignard. Thomas.

Diſtrict de Mantes.

MM. Devillangrette. Demarolles. Laurens. Dufour. Randon. Folfito. Luguemières. Bron. Hua. Sarrazin. Aujoales. Rachequémes. Lefébvre. Chappé. Deſvignes. Grenard. Maizé. Drouet. Arnoult. Ozanne. Frichet. Cointrelle. Chopart. Bernay. M. F. Chaparr. Aufray. Nyon. Normand. Selle. Artillon. Levieil. Bourſier. Delahaye. Valentin. Auger. Herſent. Prieur. Bet. Pégis. Trouvin.

Diſtrict de Pontoiſe.

MM. Vatalin. Cailleux. Piedlin. Souhart. Mondion. Tabot. Topinard. Truffaut, fils. Verneuil. Laiguillon. J. B. Truffaut. Rouſſel. Delacour. Raffy. Deſchamps. Delaplace. F. Rouſſel. Many. Rabuté. Rouſſelin. Cochard. Bontemps. Duqueſnel, Martin. Fontaine. Thiphaine. Foſſard. Choury. Hirel. Gillet. Broutin. Hébert. Dermond. Audinot. Colliac. Cottour. Porchel. Duverger, fils. Allain. Huatin. Canot, fils. Dehaiſſement. Levaſſeur. Aubry. la Croix. Auger. Bocquillon. Boudault.

Diſtrict

Diſtrict de Dourdan.

MM. Meillet. Dandrieux. Mignot. Racine. Girard. Menaud. Dutrou. Pocteir. Saintain. Fournier. Moizot. Tefroys. Codechévre. Roger.

Diſtrict de Montfort.

MM. Devillarceaux, père. Devillarceaux, fils. Leprince. Normand. Mauchard. Fouquet. Thibault. Muret. Chevalier. Moudion. Bault, fils. Gerbé. Gerbé. Geoffroy. Bruneau. Guille. Cutat. Gaullier, l'aîné. Cordier. Meunier. Aſſelin. F. Aſſelin. Beaufils, père. Martin. Laurent. Chiquet. Foulon. Bardé. Jean. Rochette, fils-aîné. Marquet. Petit. Carlu. Groſſanvre. Breton. Girard, fils. Froville. Fleury.

Diſtrict d'Etampes.

MM. Séreau. Béchu. Poiſſon, fils. Millochaux. Maury. le Gay. Vallet. Fyon. Bagnol. Aveline. Sureau. Boivin. Guillard. Sibilon. Desforges. Lanon. Gautrin.

Diſtrict de Corbeil.

MM. Bénézeck. Depiis. Toinet. Page. Dancourt. Leraitre. Brogniard. Royer. Gouffé. Guyot. David, jeune. Bellenger. Delauney. Clément. Fournier. Robert. Leroy. Lelarge. Hollande. Longpré. Gerſat. Sautereau. Badouleau. Touze. Deſglacières. Broſſard. Lemaire. Roland. Roudel. Magny. Lamoureux. Rouſſeau. Canville. Divry, l'aîné. Raffard. Gavinet. Stugny. Billaudet. Perrot. Longuemarre. Dijon. Chaton, fils. Ruelle. Joſſe.

Diſtrict de Goneſſe.

MM. Sollier. Lougais. Collinet. Dallet. Cornier. Canet. Hennequin. Lebert. Demarne. Grimbert. Péryen. Trouſſu. Provoſt. Lefébvre. Lemire. Ghenaillière. Lyonnois. Girbal. Peigneux. Frouard. Chenet. Baldé. Dambly. Belleville. Leblond. de la Haye. Petit. Delyon. Couſin, fils. Rivière. Gault. Stouff. Lamarre. Huet. Deſprés. Mégret. Fournier. Lavart. Valleret. Hamelin. Hannoteau.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE INFÉRIEURE.

Diſtrict de Rouen.

MM. Grenier. Fournier. Lachenazende, jeune. Aſſelin. Poupard. Pernet. Heuzé. Bauvais. Delauzière. Maurice. Grouard. Duchemin. Dumaine. Dumont. Vanquelin. Hédain. Lamine. Carbonier. Fortin. Delamarre. Petron. Greſſent. Anquetin. Demalis. Loiveau. Martin. Rivette. Barbier. Rouſſelet. Dumeſnil. Leprêtre. Maſſuine. Adam, fils. Ebran. Delarue. Dupont. Delaunay. Frontin. Mérizon.

Diſtrict de Caudebec.

MM. Ebran. Delahaye. Belfort. Leblond. Lemaître. Lucas. Hatnois. Heurtaux.

Diſtrict de Montiviliers.

MM. Berigny. Level. Burgain. Leſueur. Mettay. Millot. Foulon. Vérolot. Debrais. Deſportes. Delaunoy. Bellan. Ducheval, au lieu de Raymond. Doullé. Vellon. Laroche. Ducheval, jeune. Rouaret, au lieu de Maréchal. Gaccon.

Diſtrict de Cany.

MM. Tougard. Priez. Dupuis.

District de Dieppe.

MM. Michault. Duval. Blanquet. Hamet. Flome. Albitte, l'aîné. Michel. Bourgeois. Voisin. Barbé. Deverlois. Detorcy. Decaulet.

District de Neuchâtel.

MM. Poussard. Lebrun. Mallard, fils. Petit. Alavoine. Buée, fils. Dumetz. Loth.

District de Gournay.

MM. Huillard. Diéte. Stabenrath. Hautecloque. Larcher. Chevalier. Bélière. Lalande.

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

District de Melun.

MM. Lucas. Agasse. Alexandre. Alquinet. Bazin. Roby. Baudin ot. Bouillard. Caillet. Caly. Chauvin. Chemin. Collenot. Colin. Cousin. Couillot. Daguin. Delaistre. Delaistre, jeune. Duclos. Duguet. Duret, père. Fontaine. Garbo. Garnot. Georgé. Giot. Jourdain. Joson. Lahaye. Lamarinière. Larchet. Latour. Lequay. Lesieur. Lenormand. Limosin. Loutre. Maillard. Marefchal. Marle. Massé. Masson. Mathieu. Milleret. Mironelle. Moulgrolle. Rondeau Rondelet. Rozière. Sarrazin, l'aîné. Sarrazin, cad. Sornet. Soret. Soudain. Spindeler. Thévenon. Thomas. Naigre. Jvounet. Will. Duval. Cantelle.

District de Meaux.

MM. Gravery, l'aîné. Lavollé. Lepreux. Bureaux. Gillet. Ozanne. Chambouzon. Sordaillier. Manit. Lefranc. François. Lemaître. Labour. Milly. Delarue. Veaugeois.

District de Provins.

MM. Bourbonneux. Fortin. Moreau. Denize. Jaquinet. Duquesnoy. Bureau. Désert. Berthelin. Lefranc. Desvaux. Langlois. Marniau. Arnoult, fils-aîné. Leberton. Guillard. Fréville. Babée, jeune. Martin. Chrestien. Maillard. Hudelet. Charon. Jacquillat. Latouraille. Prevost. Souchier. Charpillon. Chédeville. Jacob. Beauvais. Jachot. Soubran. Petithomme. Renard. Jacquinot. Destroges. Lucian. Colleau. Bégat. Leblanc. Dumauchin. Dejouy. Fouquet. Beaujean. Nazet. Hardy. Dumont, l'aîné.

District de Nemours.

MM. Gallocher. Griveau. Crosnier. Fome. Chevalier. Bernardeau. Blondeau, jeune. Petit. Aubry. Delin. Fleury. Jacques. Meunier. Dupont. Bernier. Dupont, Flavien. Marc. Fucard. Gaudin. Durand. Fourré. Nectoux. Théret. Regardin. Duchaussy. Foucault. Bénard. Menoult. Fauet. Girault. Fournier. Carré. Ch. Carré. Dorderon. Gérault. Bonnissant. Bergeron. Thiveau. Chahau. Charmeux. Rabier. Dagron. Hédelin. Tailleur. Poirré. Moreau. Poiré, l'aîné. Crété. Duchesne. Deseignes. Auzillon.

District de Rozoy.

MM. Miroflé. Legras. Boulogne. l'Ecuyer. Trutin. Charles. Massin. Sellier. Colleau. Cocard. Cénot. Duclerc. Heuzé. Blondel. Barré. Roger. Hervé. Pepin. Lemaire, l'aîné. Duguet. Berthe. Cuisinier. Arragon. Gucigot. Deshuissart. Henry. Marchand. Guillard. Roussélet. Véron. Damour. Rouard. Labru. Léger. Ducorbier. Marion. Laudrot. Garnot. Brunclair. Puot. Sergeau. Gontier. Tupin. Legras.

DÉPARTEMENT DES DEUX SÈVRES.

District de Niort.

MM. Brunet. Bonet. Hérissé. Luctière. Gille. Léger. Champanois, jeune. Champanois, l'aîné. Chauvin. Proust.

Diſtrict de S.-Maixent.

MM. Devallé. Avrin. Augurette. Texier Goullet. Viaimay. Pruel. Soulet. Allouneau. Bourdenière. Guyonnet, fils. Ruhard. Geoffroy. Pairault. Richard, au lieu de Vincent.

Diſtrict de Parthenay.

MM. Guignard. Barreau. Coffin, fils. Norvelly. Guérineau. Roullaau. Joubert. Pédoux, fils. Petit. Roy. Ledain. Mérel.

Diſtrict de Thouars.

MM. Queſtineau. Fribault. Deferrierre. Morineau. Richard, au lieu de Roux. Baraillon, au lieu de Montgazou. Chiquault, au lieu de Froger.

Diſtrict de Melle.

MM. Renard. Chabot. Nouveau. Dupont. Millet. Pichot. Gilles. Bonnet. Bourcy. Dechevreuſe. Martin. Elie, l'aîné. Challet. Cahais, fils. Martin. Viollet. Chauveau.

Diſtrict de Chaſtillon.

MM. Héraudin. Déhinière. Paſquier. Deſchamps. Pichaud. Jany. Petit. Déhargues. de l'Eſuère. Turponet. Boutillier, au lieu de Bauregard. Merlan, au lieu de la Guichardière. Groleau.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Diſtrict d'Amiens.

MM. Lemarchand. Poullain. Degaud. Farollet. Falize. Boury. Malivoir. Mercier. Thiéry. Dupuis. d'Horvilliers. Daniel. Boucault. Delamaiſonrouge. Caron. Ducrotoy. Beurier. Dompierre. Boulanger. Deſaiſſeval. Arnoult. Durſeu. Warnier. Sonner. Votrain. Gamart. Propête. Piedfort. Sagnier. Machy. Caux. Deſgroux. Vaſſeur. Garçon, l'aîné. Letellier. Béguin. Paris. Farquilles. Jourdain. Prophête. Marſilli. Leſclan. Vilbault. Née. Thuillier. Maſſe. Lemaire. Cuiſſet. Vilbaut. Tramart. Hauquet.

Diſtrict d'Abbeville.

MM. Vaillant. Deſroches. Déquevauvilliers. Dubellay, l'aîné. Aliamet. Plantas. Morel. Lejeune. Leboucher. Tromcet, fils-aîné. Dufour. Maſſel. Brulé. Rivry. Batteux. Dallexy. Noud. Sombret. Vainſſin. Fauthomme. Bourgeois. Lefebvre. Lefebvre.-Mauppin.

Diſtrict de Péronne.

MM. Lenoir. Caudrou. Fernet, fils-aîné. Debrus. Laveſnes, dit Dumont. Léger. Fleury. Lefranc. Caron. Magnier. Derouvroy. Leſage. Debray. Manſart. Bonard. Verret. Muzeau. Lefranc. Boncourt. Guffroy. Moreau. Larcher. l'Ecrivain. Vilain. Gaſſelin. Dercheu, fils. Faugamx. Lemarchand. Drouart. A. Drouart. Ruquet, fils. Clément. Gobillard. Turquer. Legrand. Leroy. Pluche. Delacroix. Topin. Colache. Maroré. Wable. Lefébvre. Poupaſt. Dilly, le jeune. Barloy. Quentin. Lagrené. Caſtel. Boilet, fils. Mégret. Taillegrain. Vinchon. Molin. Devaux. Dhilly. Grenier. Lemercier. Gonnet. Letellier, fils. Bellot. Jongleux. l'Ecuyer.

Diſtrict de Doulens.

MM. Lenflé. Ringard. Quinquempoix. l'Ecové, fils. Chevalier, fils. Baquet. Moriſſe. Malivoire. Contre. Palon. Thuillier. Herman. Féron. S.-Pol. Aldebert, fils. Dumetz. Lefebvre. Citerne. Alexandre, fils. Griſelle. Sagnes. Buteu. Blondela. Loinville. Bouly, fils. Surey. Fourdrinier. Choquet. Gambart. Renault. Del-

homel. Lamory. Malſuſon. Prevoſt. Callé. Gry, fils. Waſt. Amel. Pot. Bourdier, jeune. Marchant. Bultin. Gry. Deſcamps. Bélard. Delcoche. Crampon. Bouthors. Piteux. Viart. Heurier. Chérin. Halloucherie. Flexelet. Facieu. Carette. Borne. Sergnet. Delaunoy. Divoire. Garnier. Dauſſe.

Diſtrict de Montdidier.

MM. Maſſon. Labite. Thory. Froiſſart. Mouſſette. Bocry. Pointin. Debraine. Lambert, fils. Langlet. Debailly. Delaroche. l'Hermite. Varnier. F.-J- Bailly. Gland. Saburel. Siſſier. Courtois. Lombard. Goubert. Lefebvre. Delaporte. Grenot. Chevalier. Coureur. Geudet. Belhomme. Thiéry. Bernard. Vilain. Tournel. Guyard. Mareſchal. Pagne. Guidé. Lemaſſon. Lefrançois, fils. Vérany. Demorcy, l'aîné. Couſin, jeune. Branchard. Meſnard. Devillers. Sonnet. Lefebvre. Taupin. Dupré, l'aîné. Gallier. Grégoire.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Diſtrict de Caſtres.

MM. Baux. Laſtours, fils. Couchet. Auſſenat. Eſcaude. Eſtabault, fils-aîné. Dollier. Sers, fils-aîné. Carbier. Foſſe. Fournes, fils. Cathala. Garrigues. Fournes. Alquier. Bouſquet. Mialhé. Laroque. Pujol. Célaries. Auſſenat, au lieu de Raynaud.

Diſtrict de Lavaur.

MM. Vialatte. Moré. Chafford. Mouricourt. Villeneuve. Pontnau.

Diſtrict d'Alby.

MM. Bonnet. Bourdes. Maffri. Cathala. Lapanouze. Latour. Puel. Calveyrac. Auſtry. Maſſol. Marty. Gorſe. Eſpéron. Dérivis. Delmart. Raynal. Valmalette.

Diſtrict de Gaillac.

MM. S.-Sauveur. Vignier. Vieules. Boiiat. Geudron. Bole. Delfort. Eſtéve. Arquier. Boyals. Compayre. Caſſanhol. Bournazel. Peyrolle. Boyer. Porſal. Maniet. Davizols. Decarrière. Marens, l'aîné. Taillefere.

Diſtrict de la Caune.

MM. Suard. Rabaud, fils. Cavayon, fils. Nayrac, fils. Gourt. Loup. Barlhez. Duboſq.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Diſtrict de Toulon.

MM. Labayle. Olivier. Michel. Eſtablies. Pommet. Peyret. Calé. Guitton. Puſol. Chabaut. Baud. Guéſolen. Nouveau. Leroy. Ferries. Deaugis. Sanet. Hubert. Meiſſonnier. Barthélemy. Armé. Brilbaud. Audiffren.

Diſtrict de Graſſe.

MM. Luce, aîné. Vacquier. Chabert. Arthault. Gazau. Ricord, fils. Fonton, père. Luce. Jaume, au lieu de Barberye. Vacquier, au lieu de Chambeyram. Court, au lieu de Preire. Mottat. Gallon.

Diſtrict de Hyères.

MM. Silaſy. Gardanne. Sénes Guyot. Toucas. Teſſeires. Haumerans. Cournet. Déchapières. Ruys. Peyron. Toucas. Touttoux. Auran. Moutelot. Long.

Diſtrict de Draguignan.

MM. Latil. Lautier. Pons. Lions. Gras. Maunier, Aubany. Jourdan. Geoffroy. Ber-

trand. Michel, fils. Bernard. Aicardy. Verrion. Marſau. Raibaud. Pellicot. Perrache. Jordany. Bouvier. Courcher. René. Caſſarin. Decoubault. Gourdan. Gardiol.

Diſtrict de St-Maximin.

MM. Coquillat. Rey.

Diſtrict de Brignolles.

MM. Calès. Bardel. Long. Peillon. Robert, fils. Lefébvre. Barthélemy. Mouton. Creps. Payan. Paget. Verdillon. Fabve. Pelagrier. Berge. Bourguignon. Arbauld. Petrin. Ferrandier. Meyfredy. Griſol. Caraſtaut. Morel. Conſtantin. Moute. Vauet. Martin.

Diſtrict de Fréjus.

MM. Paneſcorſe. Amicr. Beuf. Iſſaurat. Colle.

Diſtrict de St-Paul-lès-Vence.

MM. J. Iſſaurat. F. Iſſaurat. Viany. Mallet, fils.

Diſtrict de Barjols.

MM. Cavalier. Aſtorec. Bnh. Lions. Dagielt. Jean. Turc. Gayon. Colin. Mauras. Menot Paille. Paul.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Diſtrict de Fontenay-le-Comte.

MM. Rochard. Chirouze. Blumelin. Girard. Jougla. Jamelin. Vinet. Robert. Marie. Denfer. Nouhaud. Robert. Laroche. Boucart.

Diſtrict de la Châtaigneraye.

MM. Delavau. Drouin. Vaudé. Brevet. J. Robert.

Diſtrict de Montaigu.

MM. Gourand. A. Fayau. Ladoueſp. J. Fayau. Friot. Boutillier. Guignard. Guyard. Agiron. Vaugiraud. Goupillau.

Diſtrict de Challans.

MM. Mourain. Germain.

Diſtrict des Sables-d'Olonne.

MM. Dehauge. Chaillot. Pounneray. Girard.

Diſtrict de la Roche-ſur-Yon.

MM. Querqui. Gaudin. Laudeais.

DEPARTEMENT DE LA VIENNE.

Diſtrict de Poitiers.

MM. Berjoin. Amiet. Denis. Berthonneau. Métayer. Sabourault. Trouillé. Labbé. Dubreuil. Geneſt. Solzer. Robelin. Richaux. Deſcombes. Moinerau. Leſné. Barthélemy. Cailleau. Chevalier. Lacaſterie. Texerau. Rampillon. Thibodeau. Favet. Déſeſſarts. Grillaut. Servant, fils. Robert Moreau.

Diſtrict de Châtellerault.

MM. Marchot. Rivière. Duhoux. Martineau. Touchois. Beaupoil. Lapoirière. Véfint. Beaupoil-Bertrand. Proa. Beaulieu. Marteau, fils. Deſconins. Deſchamps. Dela-

vaud. Pingault. Goulet. Brault. Fortin. P. Mattineau. Habert. Daillé. Frère. Deniez. Marchand.

Diſtrict de Loudun.

MM. Durand. Montault. Poirier. Diotte. Ferrand. Villeret. Baudron. Confex. Canuel.

Diſtrict de Montmorillon.

MM. Guillot. Lhuillier. Collin. Cherbonnier. le Grand. Franchaud. Dubreuil. Deſmarquet. Faviet. Fautrot. Decouchet. Durouet. Babert.

Diſtrict de Luzignan.

MM. Tribert. Bocleil. Preſle. Moiſin. Boutet. Regnault. Blondet. Garnier. Choquin. Fouquault. Gachet. Guyonnet. Baſſet. Dubreuil.

Diſtrict de Cyvray.

MM. Vaugeland. Peſtre. Dardillac. Dupas. J. B. Dupas. Jardinet, fils. Barbot. Pérat. Chazelle. Perrain. Gourſault. Biſſonnet. Monneys. Jouſſerault. Guyot. Serph. Houdart. Renault. Trémille. Favre. Delaubier. Baton. Ingrand. Bardonnière. Lacotterie.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Diſtrict de Limoges.

MM. Barbou. Daleſme, fils. Guibert. David, fils. J. B. Barbou. Duval. Jourdan. Charpentier. Montégut, fils-aîné. Jacquet, fils-aîné. Duclou. Farne. Nicaud. Nicaud, jeune. Laurans, fils. Durand. P. Farne. Pétiniaud. Ruaud, jeune. Johanaud. Lagrange. Javouneaud, jeune. Cautillou. Depéret. Cornudet. Baure.

Diſtrict de Dorat.

MM. Devérine. Leſterp, aîné. Bigaud. Vidar. Leborthe. B. Leſterp. Leulier Mathieu. Lignau. Mitrau. Pellegrain. Néiſmond. Brat, fils. Bouquet. J. Pellegrain. Condamy. Mondot. Gain. Junien. Vacherie, cadet. Honoré-Mathieu. Lavau. Pillaut. Bélot. Texier. Deſponges. Penot. la Chaume. Michelet. Boucheuil.

Diſtrict de Bellac.

MM. Rivaud. Gembrias. Herbelot. Dubois. Dunoyer. Delaribierre. Depalcot. Conty, fils. Duchâteau. Jolivet. Bouſſi. Peyrat. Négrier. Fuſibay. Labuze. Leborthe. Courdeaux. Vincendon. Martin. Atbelot. Labrouſſe. Hélilas.

Diſtrict de St-Junien.

MM. Pouillot. Delagarde. Debienbardy. Thamogneau. Deverdilhac. Dupuy. Gonneau. Debarchelerie. Delaraſide. Boudeau. Lougeau. Ribière. Soury. Legros.

Diſtrict de St-Yriex.

MM. Depomeur. Delaboiſeille. Lavault. Texier. Galiniée. Sulpini. Lamoulie. Lavaud. Faye. Lafarge. Barbe. Duburquet. Gaucher. Deſbordes. Delapiſſe, au lieu de Lavallette. Roudet.

Diſtrict de St-Léonard.

MM. Bourdicault. Tavernier. Demiomandre. Taudiau. Depermangle. Jumeau. Limouſin. Tardivet.

DÉPARTEMENT DES VOGES.

Diſtrict d'Epinal.

MM. Douville. Salatin. Rozières. Maſſey. Bigeard. Bruillard, fils. Cléver. Jac-

quemin. Billot. Pellet. Maudheux. Rouſſel. Drouet, l'aîné. Thiéry. Thiébert, fils. Perrin, jeune. Chaſton, fils. Poiror. Penſi, fils. Doucet.

Diſtrict de Mirecourt.

MM. Derbel. Royer. Delpierre. Moilleſtier. Grandjean. Mérel. Ninot. Thouvenel. Perrin. Chiquelle. Leclerc. Buiſſon. Lhuillier. Canton. Belleroſe. Lalande. Barbier, jeune. Caillet. Lamote. Petitjean. Adam. Virion. Hugueny, au lieu de Barjomet.

Diſtrict de S.-Dié.

MM. Dubras. Henry. Geoffroy. Marotel.

Diſtrict de Rambervilliers.

MM. Jacques. Phillippes. Boileau. Barbier. Merſey. Dieudonné. Lahalle. Fruis. Cocher. Collin. Maire. Mougel.

Diſtrict de Rémiremont.

MM. Abt. Leroy. Géhen. Noël. Guilgot. Huſſon. Félix. Tite. Pourpe. Blaiſe. Jacotel. Laurent. Fleurot. Cabaſſe. Glandel. Serrière. Moniot.

Diſtrict de Bruyères.

MM. Dejacob. Krantz. Villaume. Bompart. Gérard. Dejacob, fils. Vincent. Maurice. Martin. Lénubert.

Diſtrict d'Arney.

MM. Georges, fils. Gras. Pommier, cadet. Defieuneville. Schémit, cadet. Chevreuſe. Chautret. Maugin, l'aîné. Ronfort. Pérard. Violent, fils. Artoin, l'aîné. Migdenet. Marchand. Schemit, l'aîné. Etienne. Mercier. Dlunézel. Lagorce. Michaux, au lieu de Lepaige. Gaellet, au lieu de Lepaige. Drouot.

Diſtrict de Neuchâteau.

MM. Coſté. Richard. Dumagnon. Roſſignol. Charpitel. Adam. Raoulx. Mouzon. Mannaclet. Clément. Mouches. Lambinet. Decadat. Touvenel. Pougny. Narcy. Hérard. Frébillot. Raiſon. Panichot. Dupleſſis. Clouſſe. Perrin. Pinot. Bardot. Perrin. Laval. Collin. Alexandre. Billet. Turlot. Agnus. Colin. Climpchamps. Philibert. Allain. Bailly. Durvill.

Diſtrict de la Marche.

MM. Perrault. Marchal. Leclerc. Burault. Drouot. Larcher. Noël. Petitot. Baſtien. Bailly. Cheſtiénor. Bricard. Collin. Vaugien. Deſgranges. Bougatet. Perrault, l'aîné. Legras. Pernin. Froment.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Diſtrict d'Auxerre.

MM. Lenferna. Robin. Bourgouin. Gagneau. Bouraſſet. Blanvillain. Desjardins. Blanche. Petit. Chapotin. Hochet. Quatrevaux. Boulland. Anſel. Roze. Robinot. Ermeneau. Séguin. Raveneau. Vaury. Cuffaux, père. Cuffaux, fils. Anſel. Baunier, l'aîné. Petit, l'aîné. Préau, jeune. Pain, jeune. Soufflot. Deshommet. Ducbe. Créthé. Richard. Binot.

Diſtrict de Sens.

MM. Pelletier. Bertau. Garnier, fils. Allard. Epoigny. Brouet. Bélair. Martin, fils. Luat. Gauthier. Epoigny, fils. Devoiſe. Allais. Vidal. Mauriſſon. Albault. Cerneau. Hédiard, jeune. Gratterie. Potin. Ferrand. Laporte. Guilleſme. Audebault. Luyt, fils. Charbonnière. Villemont. Perrin, jeune. Barſac. Auger. Sahuc. Buiſſon.

Epoigny. Sullerot, fils. Jolly, père. Boullard. Huis. Duplan. Poney. Salmon, fils. Trichet. de Richebourg. Savignac. Boudron. Benoiſt. Guignet. Garnier. Vandoux. Dufour. Legrand. Clémen.. Deloiſne, jeune. Salguès, fils. Leroux, fils. Deſpommiers. Lavanet. Trauſſon. Lamarre. Bleſoon. Bouillat. Millet. Dorange. Valoir. Courtois. Bruuet. Guichard. Tarbé. Guillemin. Hédiard, fils aîné.

Diſtrict de Joigny.

MM. Grand. Mareſchal. Charié. Gréau. Ives. Deſcaſſaux. Bonet. Delapoterie. Pruy, jeune. Bauſſé. Boullerot. Natey. Badenier. Bouillard. Barry.

Diſtrict de S.-Fargeau.

MM. Démo[illegible]illon. Grignard. Barri, jeune. Deſgardes. Gaudet. Caillat. Girault, Nigot. Pautrat. Martin. Calamart. Simonet. Lavollée. Bourgouin. Lapouſſe. Godeau. Couvert. Lhopitau. Végelin. l'Enfant. Dufoulloy.

Diſtrict d'Avalon.

MM. Guellier. Malo. Raiſſon. Boilleau. Dauſſon. Berthier.

Diſtrict de Tonnère.

MM. Méat. Trubert. Falconier. Himbert. Corbinat. Beſſonnet. Jollet. Bidault. Paulet. Maldant. Cirebeau. Pariſot. Rigoley. Poupier. Dumortier, fils. Mouchot. Cabaſſon, fils. Fourché. Boudon. Roard. Simonnot. Michaux. Gautherin. Gaudran. Thiéry. Dupolet. Hugot. Jacquillat, l'aîné. Damey. Chaffaux. Roger. Blin. Janiard. Carré.

Diſtrict de S.-Florentin.

MM. Regnard. Gallinard. Bourbon. Graſſon. Niel. Rozé. Bouvret. Pouillot. Arnault. Hervé. Durelle. Bérillon. Durand. Péat. Beïlanger. Dournaud. Baudouin. Pernot. Buiſſon. Delcnfernat. Pain. Baudouin. Mathio. Boucheron. Chevalier. Auger. Thevacon. Royer. Déotte. Huot. Flogny. Riquemant. Crené. Tonnellier. Barthélemy. Beau. Berthy. Decourtive. Lenfumey. Daru. Darley. Leclerc. Huchard. Baudouin.

De l'Imprimerie de LOTTIN l'aîné, & J.-R. LOTTIN, Imprimeurs de la VILLE, rue S.-André-des-Arcs, (N° 27) 1791.